

Abonnements par la poste

Edition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Un simple conseil à la compagnie des tramways

Nous trouvons que la Compagnie des tramways de Montréal manque de psychologie.

C'est un grave défaut. Elle en paiera un jour ou l'autre les conséquences.

Son contrat lui confère un monopole absolu, hermétique, jusqu'en 1950. Nous sommes dans ses tenailles. Elle nous tient de toutes parts. Impossible de chercher ailleurs du soulagement, ni dans la concurrence d'un métropolitain, ni d'un tramway à voie élevée, ni d'un service d'autobus, ni, plus tard, avec les perfectionnements de l'aviation, d'un service d'aérobuses. Elle tient l'air, la surface, le sous-sol de la ville. Elle tient tout.

De plus, grâce à une évaluation du temps de guerre de son avoir matériel sur lequel nous payons loyer à six pour cent l'an (sans compter quelques autres fioritures, telle que la prime de bonne administration, la prime pour bon financement), nous lui permettons de payer et de proclamer qu'elle paie — elle le fait encore en page de finance de la Gazette d'hier matin relativement à l'emprunt de la Tram and Power — dix pour cent sur ses actions ordinaires, y compris l'eau qu'elles peuvent contenir.

Mais elle n'a aucune reconnaissance au public de Montréal qui est payé de sa bonasserie dans la monnaie ordinaire, c'est-à-dire à grands coups de pied quelque part.

Le président Robert, qui garde encore au moins un pied dans la compagnie s'il met l'autre délicatement dans les plats, commence par s'opposer à une réduction en faveur des écoliers sous prétexte que le contrat est le plus parfait qui puisse être fait par la nature humaine.

Il oublie du tout au tout sa situation. Il est le président d'une compagnie qui est à notre service, notre domestique, et que nous payons tant pour cent, un joli denier, tant qu'elle nous restera attachée par le contrat. Ce n'est pas à elle de juger que telle ou telle concession doit être faite ou refusée, mais à nous le public, puisque c'est nous qui payons. Depuis quand les domestiques décident-ils à qui leurs employeurs doivent faire la charité?

Toutes les faveurs, nous les paierons, la compagnie n'y perd pas un sou. C'est un droit que nous achetons assez cher pour pouvoir l'exercer.

Manque de psychologie encore!

Mais il est vrai que ses directeurs ont jugé l'intervention de M. Robert irritante pour le public et ont promptement accordé le maximum (sauf une légère restriction quant à l'âge) de ce que nous demandions ici.

Quand une compagnie a été si bien traitée par un client, elle lui doit tous les ménagements. La compagnie des tramways oublie cette règle de reconnaissance qui est, en même temps, une règle de prudence.

Elle a perdu de vieux employés et ses services se ressentent de cette perte. Le surintendant, M. Gaboury, n'est plus à son poste et on s'aperçoit de son départ à un certain relâchement de discipline. Tous les employés ne sont pas, comme cela, C'est une petite minorité, mais une minorité qui n'existe pas il y a quelques années, ni même quelques mois. Le public le note.

Jamais évidemment dans nos tramways, toujours bondés, les employés n'eurent le loisir de pratiquer cette exquise politesse que l'on peut admirer dans certaines villes américaines, moins grandes que celle-ci, où le percepteur descend les miches un à un et fait monter confortablement les vieilles dames en les soutenant par le bras. Nos employés furent toujours pressés et la presse n'est pas conseillère de politesse. Mais ils étaient tous au moins convenables jusqu'à ces derniers mois. Plusieurs aujourd'hui se soustraient à cette tradition, comme il appert par les nombreuses plaintes que nous recevons. Une vieille dame demande-t-elle qu'on lui indique telle rue où veut descendre, qu'on néglige de l'avertir qu'on la prévient rudement de garder son siège si elle s'alarme. Un pochoir se présente-t-il, qu'on ne lui refuse pas l'admission au tramway. Il peut à son aise engueuler les voyageurs, débiter des choses obscènes, ou menacer de ses vomissements ses voisins: le percepteur des billets est de marbre. Depuis le nouveau contrat, depuis que le public paie la façon, les employés sont superbement habillés et cela contraste avec la serge râpée de leurs anciens uniformes, mais sous ces beaux habits certains n'ont pas acquis de belles manières. Un agent d'assurance demande l'autre soir si tel tramway, qui s'y rend à l'occasion, se rendra jusqu'à la Place d'Armes. Le percepteur répond à ce citoyen très digne, qui est presque un vieillard: *Etes-vous "chaud"?*

Un autre, avant-hier, demande si le tramway se rend en ville. Il a raison de poser sa question, puisque neuf sur dix tournent à la shop, quelle que soit l'indication qu'ils portent. L'autre lui répond, très amusé: *Mais ouque vous voulez qu'on aille? On y est-i en ville ou ben on n'y a-ti pas?* (On est en réalité dans un faubourg récemment annexé et que la compagnie elle-même continue à désigner sous son ancien nom.)

Et tous les jours, particulièrement les jours de froid, de tempête, de mauvais temps, on fait rebrousser chemin à des voitures destinées pour l'extrémité de la ville, on force des voyageurs à changer de voiture dans la neige jusqu'à mi-jambe, à parcourir ainsi près d'un arc. Les inspecteurs paraissent prendre un malin plaisir à ces transbordements du bétail humain qui leur obéit si docilement, parce que cela se produit surtout dans l'est, sinon uniquement dans l'est. Pour alléger le supplice, on entend d'ailleurs crier *Car ahead*, car l'inspecteur tortionnaire est ordinairement anglais — dans l'est.

Ce sont ces petites faveurs que la compagnie ménage à sa clientèle pour entretenir l'amitié. En présence des privilèges exorbitants qu'elle a obtenus, elle devrait se montrer plus sage. La Commission des tramways lui rend un mauvais service en lui permettant de tyranniser le public.

Le jour viendra où ses abus se retourneront contre elle. Ce jour-là, une simple goutte, mais une goutte de trop, aura fait déborder la mesure.

Et ce jour-là verra la fin de son monopole.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Un bel avenir

Comme j'allais quitter, à la porte de sa maison, mon ami Pierre, je vis arriver au bord du trottoir une automobile bien entretenue et confortable. Un homme d'une quarantaine d'années en sortit, l'air pressé, de gros gants de peau aux mains, dit bonjour à Pierre, assez familièrement, tira un troussseau de clefs de sa poche, en introduisit une dans la serrure d'une des portes de la maison de Pierre et y entra comme chez lui. Pierre me regardait d'une mine amusée. Je résistais difficilement à l'envie de savoir quel était cet homme si pressé, qui n'avait pas seulement secoué la neige de ses pieds avant d'entrer chez Pierre. Et comme j'allais poser la question, mon ami prit à rire et dit: "Tu ne connais pas ce monsieur qui entre chez moi comme s'il était chez lui?"

C'est simple, pourtant. C'est mon chauffeur de "fournaise". Je crus avoir mal compris. — "Ton chauffeur?" — Non, pas mon chauffeur, car je n'ai pas d'automobile. Je fais quelque argent, sans doute, mais quand j'ai payé l'entretien de ma maison et tout ce qui s'ensuit, mes primes d'assurances, mes vêtements et ceux de ma famille, l'instruction de mes enfants, il me reste à peine quelques petites économies. Et je te prie de croire que je ne les dépense pas en frais de essence et de pneumatiques. Cet homme, que tu as vu, est bel et bien chauffeur de "fournaise". Absent de chez moi de huit heures du matin à sept heures du soir, il faut quelquefois pour voir au chauffage de la maison. Je paie, cet homme chauffe, — il chauffe la maison et son automobile.

— Et le rôle ainsi automobile tandis que tu vas en tramway? — Parfaitement. C'est explicable. La première fois qu'il est arrivé chez moi en automobile, j'ai cru

qu'un ami l'avait amené. Pas du tout. Un soir, après quelques mois de ce ménage, je lui dis, en le payant: — "Vous avez hérité?" — Mais pas du tout, monsieur. J'ai fait une bonne affaire, c'est tout. Je vais vous raconter ça si ça peut vous intéresser. Je chauffais depuis deux ans, dix fournaises tous les jours, d'octobre à mai, dans le quartier. J'en avais de quatre heures du matin à huit heures de l'après-midi, et de quatre heures de l'après-midi à huit heures du soir. Ça me donnait en moyenne \$200 par mois pendant sept mois. Je me suis dit un bon jour que si je pouvais en chauffer trente ou bien de dix, ça me ferait \$600 par mois, et qu'au bout de quelques années de ce métier éreintant, je pourrais enfin m'en aller vivre dans un bon petit coin de pays, dormir toute ma vie tranquille. Mais le moment d'en chauffer trente? J'ai tourné et retourné mon affaire. Ce qui me prenait les deux tiers de mes huit heures de travail, c'était le déplacement, d'une maison à l'autre, dans des rues assez éloignées. A force d'y penser, je me suis dit: "Si je pouvais aller plus vite d'une place à l'autre, ça serait le secret." Il n'y avait qu'un moyen: avoir une automobile. Encore là, j'ai calculé. A force de salure ça dans les journaux et les garages, j'ai vu que je pouvais avoir une automobile de seconde main pour \$500, à conditions faciles, moyennant un peu d'argent comptant. J'en ai acheté un d'un homme chez qui je chauffais. Je lui ai donné \$100 comptant et un billet sur lequel il me déduisait \$40 par mois, prix de mes services en hiver, chez lui et chez son gargon. Le premier mois, j'ai pris dix nouveaux clients; et avec les dix anciens, j'ai touché \$400, au lieu de \$200. Mes \$40 déduits, j'ai vu que j'avais fait tout de même \$160 de plus que le mois précédent. J'ai continué, en faisant deux fois plus de travail dans le même temps, à cause de mon automobile. Et puis, le printemps dernier, j'ai entrepris l'entretien des pelouses un peu partout, chez des clients d'hiver, dans le même quartier. J'ai grossi mon gain. Je me suis dit qu'à l'automne, j'aurais un assistant. J'ai payé mon automobile, j'ai touché \$400, j'ai acheté une autre plus forte, par rapport à la neige dans les rues d'hiver. Elle est payée, celle-là aussi. J'ai maintenant trente clients à \$20 par mois chacun. L'hiver, une vingtaine, pour voir le reste de l'année, pour voir à leurs jardins et à leurs pelouses. J'ai un petit assistant pour les petites fournaises, et au train que ça va, je pense bien que d'ici cinq ou six ans, je vendrai ma "fournaise" et je pourrai dormir à mon goût le matin au lieu de sonner les portes des gens avant le "petit jour".

"Et voilà, tu as le secret, mon vieux. Comme tu vois, chauffer les fournaises c'est devenu un métier payant et qui donne des rentes. Ça serait bon à laisser savoir aux gens qui veulent à tout prix que leurs garçons fassent de l'argent tout plein des leurs vingt ans."

— "Oui, mais il y a peut-être un danger pour la carrière. Quand un inventeur aura découvert le secret du chauffage électrique pratique et qu'il n'y aura plus qu'à presser un bouton pour avoir de la chaleur..."

— "Il y aura encore des gens trop paresseux ou trop occupés pour toucher au bouton. Le tourne-boutons remplacera le chauffeur; ou celui-ci se fera tourne-boutons et au lieu d'avoir trente clients, il pourra en servir soixante par jour, d'économie de temps, pas de poussière, et tournée des clients en il-mouline Rolls-Royce."

Paul POIRIER

Propos d'Ottawa

M. Jonas-McMurray ne veut pas s'en aller

IL RESTE DANS LA BARQUE MINISTRIELLE, OU IL PESE. — M. COPP, L'HOMME AU TOUT-PET EN FLAMME DE PUNCH, MONTERA SUR LE BANC. — M. VENIOT

Ottawa, le 22. — M. McMurray ne parle pas de démissionner. Bien plus, il a déjà confié sa défense aux journaux. La compagnie dont il faisait partie, dit-il, a donné des sommes considérables de la Home Bank. Ces garanties suffisantes dans le temps et qui avaient une valeur égale au prêt ne rapporteraient presque rien si elles étaient mises sur le marché aujourd'hui, parce que la guerre et d'autres événements incontrôlables ont affecté le marché d'une manière singulière. De cette diminution dans la valeur des garanties, le solliciteur général n'est pas responsable.

Cette réponse légale met certainement les choses au point et nous montre aussi de quelle manière le liquidateur de la banque en faillite ne peut prendre de procédures contre la compagnie pour recouvrer les prêts perdus. Mais il y a un autre aspect au problème que l'aspect légal. Une somme d'argent a été prêtée; elle n'est pas remboursée. Est-ce que moralement tout débiteur honnête, dans les mêmes circonstances, n'est pas tenu d'acquiescer la dette quand même? C'est un point important dans la controverse et sur lequel M. McMurray doit se préparer une défense; car il sera certainement soulevé durant la prochaine session.

On dit aujourd'hui que M. McMurray va démissionner, ou plutôt qu'on va plus ou moins le forcer à démissionner. Cette décision s'impose dans les circonstances. Le garder avec lui, pour le cabinet, c'est exciter la violente animosité des déposants de la Banque en faillite qui ont assez à souffrir de

leurs pertes financières sans qu'on leur mette sous les yeux un ministre de la couronne parmi les débiteurs. Le ministère est assez embarrassé, en plus, par toutes sortes d'affaires difficiles sans y ajouter de plein gré. D'ailleurs, M. McMurray ne fait plus dans le paysage aujourd'hui. Les ministériels ont besoin de l'appui des progressistes et de la présence de M. Murray sur les sièges du ministère ne peut que les refroidir et les empêcher de répondre aux avances qui leur sont faites. Il est un de leurs plus violents ennemis, il ne s'en est jamais caché, et les fermiers ne l'ignorent pas.

Alors pour toutes ces raisons la démission s'impose sans délai avant l'ouverture des Chambres.

Pour renforcer le cabinet, M. Copp donnerait sa démission bientôt pour accepter un poste de juge dans sa province, et M. Veniot, le premier ministre du Nouveau Brunswick viendrait prendre sa place à Ottawa. M. Copp n'est pas un des membres les plus brillants du ministère actuel. La rapidité de sa diction fait sa principale gloire dans les cercles parlementaires. Mais on pourrait facilement trouver un logicien plus serré et un orateur plus habile. Durant la dernière session il eut assez de difficultés à faire adopter diverses lois de son ressort.

M. Veniot, par contre, possède une réputation plus étendue et plus justifiée. Les conservateurs tentèrent de se l'attacher en 1920, comme le prouva toute une correspondance lue en Chambre au cours d'un débat déclenché par les libéraux. M. Meighen cherchait alors à replacer son cabinet pour aller devant le peuple, et ne trouvant aucun Canadien français important de notre province pour accepter des postes dans son ministère, il avait pensé à cet Acadien distingué pour repousser le sort adverse. Mais les négociations n'aboutirent pas, comme bien l'on pense.

Mais dans le cas où M. Veniot s'en viendrait à Ottawa immédiatement, il devrait se faire élire dans le comté que M. Copp rendrait vacant par sa démission d'abandonner Westmoreland. Et l'on se demande si le premier ministre du Nouveau-Brunswick serait capable d'y remporter la victoire. Il a pris part très activement à la dernière élection de Kent qui s'est terminée par la déconfiture très humiliante du parti libéral. C'est de mauvais augure pour lui dans le cas où il se présenterait dans un autre comté. L'élément de risque serait très grand, et une autre défaite mettrait le ministère en si mauvaise posture qu'il y réfléchirait à deux fois avant de tenter l'aventure.

Considérant les libéraux augmentent beaucoup leur chances électorales s'ils pouvaient gagner M. Veniot à accepter un poste dans le cabinet avant l'élection générale. Ils ont besoin d'un homme influent pour faire pendant à M. Baxter dans le Nouveau-Brunswick et retenir les comtés qu'ils possèdent déjà. Leur représentation dans les provinces maritimes est beaucoup trop faible à l'heure actuelle, qu'il s'agisse de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick, surtout si M. Fielding ne peut reprendre le harnais et les aider.

Il y a aussi un autre élément très important dans la décision à prendre. M. Veniot peut-il décider de la direction de son parti dans sa province natale? On l'ignore. Il peut très bien se trouver dans la position de M. Dunning dont on a tant parlé récemment comme futur ministre du cabinet King. Le premier ministre de la Saskatchewan est indispensable à son parti provincial pendant un temps. Son départ immédiat amènerait probablement une victoire progressiste dans un court délai.

Mais dans le cas où un peu plus tard M. Veniot et Dunning trouveraient le moyen d'entrer dans le cabinet King, ils augmenteraient considérablement sa force et relèveraient son prestige auprès de l'électorat.

N'ayant aucun quartier à attendre du parti conservateur, les libéraux tenteront de gagner les progressistes par un programme sessionnel qui leur donnera pleine satisfaction. Cette décision s'impose à eux, s'ils veulent absolument traverser la session sans courir le risque de se trouver tout à coup en un instant au cours d'un vote important. L'adhésion à leur parti de six ou sept progressistes ontariens qui sont certains d'être défaits aux prochaines élections n'est pas suffisante, en effet. Elle leur donnerait peut-être les quelques voix de majorité suffisantes pour qu'ils restent au pouvoir, mais elle ne serait certainement pas de nature à satisfaire le public.

Est-ce que les progressistes consentiront à appuyer ce programme sessionnel? Est-ce qu'ils ne se rallieront pas aux conservateurs lorsque ceux-ci présenteront leurs résolutions de non-confiance? S'ils ne tenaient pas trop à leur indemnité parlementaire, ils pourraient facilement se rallier au parti conservateur pour profiter comme eux de l'état de désorganisation où se trouve actuellement le parti libéral. Ils ont même intérêt à le faire, car ils ne seront pas en mesure de le menacer chez eux et de leur enlever plusieurs sièges.

D'un autre côté aussi un programme à forte odeur progressiste aurait pour effet de débarrasser le parti libéral actuel de ses éléments trop conservateurs et de rendre plus prochaine et possible une union définitive avec le parti progressiste tout entier.

Tout dépendra croit-on du discours du trône que l'on prépare actuellement.

Leo-Paul DESROSIER.

Bloc-notes

Oui, mais où?

M. Nicol répondait l'autre jour à M. Duranleau, qui désirait savoir si les 85 articles par lui relevés (et se totalisant à \$181,163.19) représentaient tout ce que le Soleil a reçu l'an dernier du gouvernement provincial: "Le gouvernement a entré dans les comptes publics tous les comptes payés."

Nous voulons bien croire qu'il en est ainsi, mais une autre question se pose: où? Nous ouvrons, par exemple, les comptes publics à la page 108, la première qu'indique le tableau de M. Duranleau. Nous y voyons qu'au titre Impressions et reliure pour les deux Chambres de la législature, le Soleil figure bien pour \$80,634.24; mais, deux lignes plus haut, au milieu de tous ces fournisseurs du gouvernement, et sur le même plan, nous lisons: Secrétaire de la Province, \$4,000.

Or, M. David, ni personnel ni officiellement, ne s'est, croyons-nous, fait imprimer ou relire. Ces \$4,000 doivent indiquer une dépense faite pour son ministère ou sous les ordres particuliers de ce ministre.

Mais le travail auquel elle correspond, cette dépense, qui l'a exécuté?

On l'indique peut-être ailleurs, mais où?

De l'ordre

Cette page 108 — elle est peut-être la seule de ce genre — offre aussi un bel exemple de classification méthodique.

Sous le titre général, que nous venons de relever: Impressions et reliure pour les deux Chambres de la législature, et sous le sous-titre Impressions et Reliure (\$177,500), nous trouvons des comptes comme ceux-ci: Canada français (ce n'est très probablement pas la revue littéraire de Québec, mais le journal ministériel de Saint-Jean), \$6,362.99, le Québec Telegraph, \$38,825.26, le Soleil, \$80,634.23 et quelques autres, y compris celui, assez étonnant, du secrétaire de la province.

Cela paraît complet.

Non! Quelques lignes plus haut, sous le titre général Assemblée législative et le sous-titre Divers, entre les frais de costume, les frais de taxis et de calèche, le lavage des serviettes et les fleurs, vous trouvez ceci: Reliure, \$1,232.20.

Que fait la cette Reliure? et pour quoi n'est-elle pas classée sous le titre général Impressions et reliure?

Et qui l'a faite, cette reliure?

Rien ne l'indique.

Le gouvernement, qui renvoie si volontiers aux comptes publics les interpellateurs curieux, ferait bien tout de même d'y mettre un peu plus de lumière.

A coup sûr

La devinette est jetée dans le public: Le Soleil a-t-il ou non reçu plus que les \$181,163.19 qu'a retracés M. Duranleau?

A coup sûr, croyons-nous, on peut répondre oui.

Il suffit pour cela de feuilleter quatre ou cinq pages des comptes publics.

Page 104, au chapitre du Conseil législatif, vous trouvez: Journaux, télégrammes, téléphones, frais de poste, etc., \$943.90.

Page 108, au chapitre de l'Assemblée législative, au sous-titre Journaux, abonnements, \$719.29.

Page 108 encore, sous le titre Divers, Reliure, \$1,232.30.

Page 108 toujours, au nom du Secrétaire de la Province, qui n'est ni relieur ni imprimeur, \$4,000.

Page 109, au chapitre de l'Assemblée législative, sous le titre: Abonnements aux journaux et revues, \$1,598.81.

Page 109 encore, sous le titre Abonnements, \$129.50.

Est-il vraisemblable que, dans ces dépenses anonymes, le Soleil, si aimé des chefs, n'ait pas trouvé sa petite part?

Ces affiches

Nous rappelons qu'il s'est fait à Québec un mouvement féminin contre les affiches inconvenantes, qui, comme certains étalages de revues, s'imposent au public et contre lesquelles les enfants sont trop souvent sans défense.

Quand se produira-t-il à Montréal un mouvement de ce genre, dont la femme du premier ministre a pris la tête à Québec?

Mussolini

Il est curieux de constater avec quelle fréquence le nom de Mussolini, comme symbole de l'ordre imposé, se retrouve dans la presse française.

Un journaliste républicain disait même l'autre jour: Kerensky chante bien, mais Mussolini balala mieux. Est-ce symptomatique?

O. H.

Feu Mlle Marie-Antoinette Masson

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de feu Mlle Marie-Antoinette Masson, fille de feu le docteur Joseph Masson de Terrebonne et arrière-petite-fille de l'hon. Joseph Masson, également de Terrebonne.

Elle laisse pour la pleurer sa mère, Mme Jos. Masson d'Outremont, ses sœurs Mme A. Bienvenu et Mlle Germaine Masson; ses frères, MM. Jean-Jacques et Philippe Masson, son oncle, M. Raymond Masson, d'Outremont et ses tantes, Mmes Frs. de-Salles Bastien, de Vaudreuil et Alphonse Millet, de Terrebonne.

Nos sympathies à la famille.

Nos enquêtes

L'histoire des marchés de Montréal

Comment on protégea, aux premiers temps de la colonie, les citadins contre les accapareurs — Guerre sournoise et toujours poursuivie — Les pégrinations du marché — L'heure légale — Geste de vandales

(Par Alexis GAGNON)

Nos ancêtres n'étaient pas plus bêtes que leurs descendants. Bien qu'au 17^{ème} siècle, la révolution ne leur eût pas octroyé le suffrage universel, ils avaient quand même du jugement, de l'esprit, et un grand sens pratique que l'on se prend mélancoliquement à souhaiter à nos échelons. Le prud'homme qui se fût avisé de promettre des tunnels pour amadouer ses contemporains eût soulevé une gaîté énorme et éprouvé de sérieux mécomptes dans ses calculs. Bien ne peut mieux nous éclairer sur ce point que l'histoire du marché de l'île de Montréal telle que l'a analysée M. E.-Z. Massicotte, le savant archiviste du Palais de justice. Nos administrateurs y pourraient puiser d'utiles notions de gouverner sur la manière de sauver les pauvres gens des griffes des accapareurs.

Le marché n'eût d'existence officielle qu'à partir du 11 mai de l'année 1676. L'on sait seulement de son histoire antérieure qu'il y eut des ordonnances diverses, ce qui laisse présumer un caractère d'instabilité facilement explicable par le genre de développement de Ville-Marie. La culture ne se faisait qu'aux environs des murs de la ville, par crainte des Iroquois, ce qui rendait l'échange des denrées absolument impossible.

En 1676, la population était assez dense et il existait déjà une société bourgeoise et ouvrière qui devait s'approvisionner soit chez les marchands, soit au marché. Ces gens n'étaient guère riches et comme les denrées se faisaient rares par suite des guerres continuelles, la situation devenait parfois critique. Aussi pour obvier à tous ces inconvénients, dès le 11 mai 1676, le Conseil Souverain réunit toutes les ordonnances antérieurement édictées et les fonda en une loi générale.

Le marché, y décrétait-il, devait s'ouvrir seulement les mardis et vendredis de chaque semaine, en un lieu déterminé par le lieutenant général de chaque ville, qui, on le sait, remplissait les fonctions émulatives de juge et d'administrateur civil. Les habitants devaient quitter l'emplacement du marché à onze heures précises et avaient alors liberté d'aller colporter les produits qui leur restaient, parmi les quartiers de la ville. Il leur était défendu de faire le colportage avant onze heures.

Par contre les citadins avaient pleine liberté d'aller acheter ce qu'il leur fallait en campagne chez les habitants.

Le conseil souverain ordonnait en plus que le marché ne serait accessible qu'à huit heures du matin durant l'hiver, pour les marchands, commerçants et cabaretiers. On voulait ainsi permettre aux petits consommateurs, bourgeois ou ouvriers, de s'approvisionner, sans subir les exigences des marchands qui auraient pu spéculer sur la rareté des produits.

C'était là la loi générale applicable aux villes de la Nouvelle-France. Chaque ville y pouvait apporter les modifications nécessaires par les circonstances.

Le 24 septembre de 1676, M. D'Ailleboust, lieutenant général de l'île de Montréal, décrète que le marché de Montréal se tiendra les mardis et vendredis de chaque semaine sur la place libre en face du petit séminaire, soit au lieu même de la Place Royale, aujourd'hui. Au fond de la place libre dont parle le décret, se trouvait l'ancien château de Maisonneuve (au nord de la rue Saint-Paul, à l'arrière du jardin des MM. de Saint-Sulpice) qui par la suite servit de séminaire aux messieurs de Saint-Sulpice.

Les ordonnances disaient clairement qu'à onze heures le marché fermait, mais l'absence d'horloges publiques rendait l'application de la loi assez difficile, et les habitants n'auraient souvent contre l'heure qui n'arrivait pas assez vite à leur gré ou pestaient du fait qu'un voisin mieux informé fut parti avant eux, écouler sa marchandise. On y

accepté et ils ont en cela l'appui du congrès des trades-unions mais les travailleurs semblent vouloir une augmentation immédiate de deux schellings.

Le courrier américain a enfin été distribué. Les hommes d'affaires de Londres lisent hier une correspondance qu'ils auraient dû dépouiller il y a une semaine.

Un malentendu retarde la fin de la grève

Londres, 23. — La grève des débardeurs et autres employés des quais va se prolonger pendant la fin de semaine. L'accord négocié entre les chefs des grévistes et les représentants des patrons n'a pas encore été ratifié par les ouvriers eux-mêmes. Cette ratification ne pourra se faire avant lundi, vu que les délégués qui se sont réunis en conférence à Londres, jeudi soir, sont retournés dans leurs foyers pour revenir lundi afin de faire connaître l'opinion des grévistes dans chaque port.

La raison du délai des grévistes à prendre une décision paraît être qu'un malentendu est né du vague qui caractérise les termes.

Ernest Bevin, secrétaire de l'organisation syndicaliste, le député Ernest Tillet et d'autres chefs pensent que l'accord mérite d'être

suppléa bientôt grâce à la bienveillance du curé de la paroisse qui, les jours de marché, faisait sonner la cloche de l'église à onze heures précises.

Malgré les mesures adoptées par le lieutenant général, l'élément commercial de Ville-Marie trouva bientôt le moyen de rançonner l'élément consommateur. Puisqu'on leur défendait d'acheter sur le marché avant huit heures, ils allaient trouver les habitants chez eux et leur achetaient toutes les marchandises, avec le résultat que le marché restait fermé pratiquement pour les petites gens qui voulaient s'approvisionner. Les citoyens s'émurent et protestèrent. M. Guillon de Monrope, lieutenant général, lança en 1740, une ordonnance qui lui défendit aux gens tant consommateurs, marchands, qu'habitants d'acheter ou de vendre ailleurs que sur le marché, et afin de répondre à l'argument des cultivateurs qui protestèrent, il leur donna leur manquant pour mener leurs produits sur la place Royale. Il décréta que dorénavant toutes les traires chargées de foin, de bois et de paille, seraient installées sur la place de la paroisse, actuellement la Place d'Armes.

À partir de 1740, les tentatives de monopole et de trusts se multiplièrent. C'est l'époque des guerres, et de la famine dans la population. Aussi à diverses reprises, le lieutenant général doit-il intervenir et lancer ordonnances contre les affameurs publics. L'abus recommençait à intervalles fréquents. Des richards attirèrent le cultivateur chez eux ou allaient le trouver et lui achetaient tous ses produits. Devant les protestations des consommateurs surexploités, M. de Monrope, en 1753, annonce que toute personne qui sera prise à acheter en dehors du marché paiera vingt livres d'amende, soit \$25 en valeur aujourd'hui.

En 1755, M. Monrope intervient derechef et défend à qui que ce soit d'aller au devant des canots et voitures des cultivateurs qui s'en viennent au marché pour leur acheter leurs produits. Il va même jusqu'à défendre aux cultivateurs de promettre de vendre leurs produits avant les heures d'ouverture du marché.

En 1758, la famine causée par la guerre, force le lieutenant général à agir avec plus de vigueur contre les entrepreneurs. Il oblige les bouchers à aller vendre leur viande sur le marché et leur défend d'en exiger plus de douze sous la livre.

L'on a vu que, à partir de 1740, il y avait deux marchés. La situation resta la même jusqu'en 1800. Le château de Vaudreuil, qui faisait fonction de collège de Montréal avant d'être brûlé, se trouvait donc pour y établir un marché. Ce fut le marché neuf. C'est le marché Jacques-Cartier d'aujourd'hui. Dès lors les autres marchés furent abandonnés peu à peu et le nouveau absorba bientôt tout. Le marché neuf comprenait l'espace compris entre la rue Notre-Dame et la rue Saint-Paul et avait face sur la rue Notre-Dame à partir de la rue de la Fabrique jusqu'à la rue Saint-Charles. La rue de la Fabrique, qui se trouvait du côté ouest du château de Vaudreuil, fut partie du marché neuf. On lui ajouta plus tard la rue Saint-Charles.

En 1845, le marché Bonsecours fut construit tel qu'il existe maintenant, à l'endroit où se trouvait l'intendance. Il devait faire fonction à la fois de salle publique et d'hôtel de ville. La section du marché Jacques-Cartier qui s'étend de la rue Saint-Paul à la rue des Commissaires, était entièrement prise par la muraille de la ville. On nomma trois commissaires pour la détruire, d'où est née la rue des Commissaires.

Quant au bas-fond qui cotoie la place Jacques-Cartier, il date d'un quart de siècle environ. Pour construire cette cave inaccessible et impraticable, nos autorités municipales détruisirent de belles vieilles maisons. Les vaudreux voulaient même démolir le château Ramessay et il fallut toute une levée de boucliers pour le sauver.

Alexis GAGNON.

Paris, 23. — Le "Matin" publie aujourd'hui l'importante déclaration suivante faite hier par M. Spalikovitch, ambassadeur des Serbes, Croates et Slovènes à Paris: "La situation devient inquiétante dans les Balkans. Tout indique qu'en Bulgarie se fait une propagande dangereuse, que des desseins menaçants sont ourdis contre la Serbie orientale d'une manière propre à engendrer un conflit au printemps prochain."

CALENDRIER

DEMAIN: dimanche, 24 février 1924
SEXAGESIME.

Lever du soleil, 6 h. 48.
Coucher du soleil, 5 h. 40.
Lever de la lune, 10 h. 32.
Coucher de la lune, 8 h. 53.
Nouvelle lune le 4, à 5 h. 44 m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 3 h. 15 m. du soir.
Pleine lune le 18, à 1 h. 10 m. du matin.
Der. Quart. le 27, à 5 h. 21 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 15.
Même date l'an dernier, 12.
Minimum aujourd'hui, 6.
Même date l'an dernier, -5.

BAROMETRE

8 heures a.m. 30.11. 11 heures a.m. 30.15.
1 heure p.m. 30.18.

LA CHAMBRE DES DEPUTES APPROUVE LES MESURES DE M. POINCARÉ

Un vote de 354 contre 218 après une séance qui a duré la nuit entière

Paris, 23 (S.P.A.). — A la fin d'une séance qui s'est prolongée pendant toute la nuit dernière, la Chambre des députés a approuvé en entier le programme élaboré par M. Poincaré pour le rattachement des impôts et le rattachement dans les dépenses administratives. Le vote a été de 354 contre 218.

UNE SUPPLIQUE AU PARLEMENT

Paris, 23 (S.P.A.). — Le parlement a été invité à couper court au débat sur les projets financiers de M. Poincaré et à prendre un vote au plus tôt. Cette supplique a été adressée par la Confédération générale des producteurs français, représentant une vingtaine d'industries et des fédérations d'hommes d'affaires. Elle a été adressée à tous les sénateurs et aux membres de la Chambre des députés.

La lettre dit que la baisse du franc a révélé le péril de continuer à administrer le pays avec un budget mal équilibré et que, quel que définitivement et inéluctablement soient les mesures du président du Conseil, la principale chose à faire est d'agir immédiatement. La lettre rappelle au parlement que ce sont les industriels qui doivent subir la crise et que, par conséquent, il convient de les écouter.

La Cour d'appel a statué que le franc de papier avait cours légal.

La décision renverse celle d'un tribunal civil qui avait décrété que des loyers fussent payés en or ou en argent suivant un contrat passé avec le propriétaire. La Cour d'appel a rappelé la loi passée en temps de guerre et dispensant la Banque de France de racheter en or ses billets et statué que les simples citoyens avaient aussi le droit de payer leurs dettes en monnaie de papier.

LE COMITÉ MCKENNA A FINI SA TACHE

Paris, 23 (S.P.A.). — Le comité McKenna a terminé sa tâche, qui consistait à déterminer le capital allemand évadé. Il s'est ajourné à 3 mars, alors qu'il commencera à formuler les méthodes propres à ramener ce capital en Allemagne.

Ce délai est nécessaire parce que le comité doit attendre le rapport du comité Dawes afin que l'on puisse coordonner le rapport collectif. Ce dernier comité a passé la journée à entendre les rapports des experts en chemins de fer sur le réseau allemand. Il débattait aujourd'hui ces rapports avec les spécialistes en chemins de fer.

Les deux sous-comités de la banque-or projetée et du budget allemand, ont présenté leurs conclusions préliminaires et leurs idées seront étudiées à une réunion plénière au commencement de la semaine prochaine.

La Chambre se met au travail

LA SESSION VA DE PLUS EN PLUS VITE. L'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION DES PLUS RONDMENT — CRELIQUEURS — LA SEMAINE

Québec, 22. — En vertu du principe physique de la vitesse accélérée, la session qui a débuté avec une extrême lenteur marche de plus en plus rondement depuis quelques semaines. La Chambre vote des crédits de plusieurs millions par jour et les comités siègent de leur mieux. Grâce à la vigilance de l'opposition, un troisième, celui des comptes publics, a commencé jeudi matin à passer à la lessive l'administration de la Commission des liqueurs. Si elle n'a pas réussi à faire mettre à jour ses prétendus secrets, la faute en est au gouvernement qui a donné le mot d'ordre à ses échansons de rester aussi fermes que leurs bouteilles capslées.

La Chambre a voté la semaine dernière \$500,000 pour poursuivre une campagne contre la tuberculose et contre la mortalité infantile. Cette somme ne couvrira que l'espace de cinq années et servira à l'établissement de dispensaires, de sanatoria et surtout à une campagne intensive d'éducation hygiénique dans toutes la province et surtout dans les milieux pauvres et dans les campagnes. Ce montant est ajouté aux subventions que le service d'hygiène accorde sur demande.

Le plus gros déboursé qui ait été autorisé cette semaine, est un million supplémentaire pour le parachèvement de l'annexe du palais de justice de Montréal. Le ministre des travaux publics a déjà des contrats de trois millions et demi pour cette construction. Il est probable que le coût total de ce véritable « palais » de justice se chiffrera à cinq ou six millions. La Chambre avait voté deux millions il y a deux ans.

Le gouvernement contribuera aussi, jusqu'à concurrence de \$1,000,000, à la réfection de deux ponts sur le Saint-Maurice, aux Trois-Rivières. M. Mercier s'est fait voter \$950,000 pour les barrières du lac Kénogami, ce qui porte les dépenses autorisées pour l'embellissement des eaux de ce réservoir à plus de deux millions.

Les subsides votés au cours des dernières séances pour les départements des terres et de la colonisation, se totalisent à environ un demi-million. Il ne faut pas oublier le pont de Montmorency qui est suspendu dans les airs, selon l'expression de M. Patenaude, qui n'appartient plus à personne mais que M. Taschereau veut faire construire à tout prix. M. Sauvé croit que c'est un pont électoral en prévision de la prochaine élection de Québec-Centre. Le bureau central des écoles catholiques a subi un échec au comité des bills publics aux demandes d'emprunt de six millions en vue de la construction de nouvelles écoles. M. Taschereau n'a consenti qu'à l'octroi de deux millions, sans augmentation de taxes. Le président du bureau central accepte la décision du comité mais annonce qu'il devra revenir l'an prochain avec une demande d'une couple de millions. Nous croyons savoir que cette décision est le résultat d'une cabale faite en vue des prochaines élections municipales à Montréal. Et le bill de garage Morgan? Comme on s'en souvient, ledit garage restait probablement en place à la suite de la permission donnée par le comité des bills publics d'autoriser le conseil municipal de Québec à passer une résolution suspendant le règlement, qui défend la construction d'établissements de cette sorte dans cette zone. Le conseil ne se prononcera pas avant la campagne municipale.

La voix des Juifs s'est faite entendre avec grande éloquence mercredi dernier par la bouche du député de St-Louis, H. A. Lévesque, pour ses compatriotes le droit de garder leur même système scolaire. Il préfère que l'élément juif soit éduqué chez les protestants, afin d'avoir une mentalité plus canadienne.

Le gros problème de la taxe sur la gasoline et sur les automobiles reste encore sur le feuillet. On croit que la session durera jusqu'au 17 mars. Le gouvernement a cherché à boucler son programme pour le 7 mars, mais l'opposition dérangeait certainement les plans de M. Taschereau.

L'Association des automobiles de cette province accepte en pratique les suggestions faites par M. Taschereau au sujet des autos volées. Un permis de vendeur d'auto sera désormais nécessaire, et ce permis sera donné par le trésorier provincial. Le détenteur de permis devra fournir un cautionnement chez une compagnie de garantie. Si une auto vendue est en réalité une auto volée, celui qui aura une réclamation à faire pourra réclamer contre le vendeur détenteur du permis dans une limite d'un an de la vente ou à défaut du vendeur poursuivre la compagnie de garantie.

Louis ROBILLARD

Vingt pieds de neige

London, Ontario, 23 (S.P.C.). — Le service est rétabli maintenant entre London, Stratford et Sainte-Marie, réseau des Chemins de fer nationaux; il a fallu un travail pénible de deux jours avec une équipe de deux cents hommes et plusieurs charreuses, pour nettoyer la voie. Dans certaines courbes, les bancs de neige s'élevaient à plus de vingt pieds de hauteur.

PAS DE REPIT: QUAND ON N'EXPEDIE PAS ON ASSORTIT

Le désarroi du courrier a donné quelques instants de répit à notre service de librairie. Il les a mis à profit, pas pour se reposer, mais pour faire un peu d'ordre dans ses rayons, pour ressortir les collections épuisées.

Ceux de nos lecteurs déçus verront donc réapparaître avec plaisir quelques titres portés épuisés dans nos dernières annonces de la collection La Liseuse et de la collection Famille.

Nul ne sait ce que demain nous réserve. Jamais nous n'aurions osé prévoir que les commandes de la semaine écoulée seraient si nombreuses.

Qu'on se presse donc!

C'est le seul moyen de s'éviter de nouvelles déceptions. Nous offrons un rabais pour le temps où durera notre grande vente afin d'arriver à des comptes ronds.

Pour deux dollars (\$2.00) nous expédions franco les 12 titres (tant qu'ils dureront) plus un Famille et trois Liseuses (prix normal: \$1.60).

Prenez l'occasion aux cheveux. En ces temps de vie chère l'occasion est à la mode: elle a les cheveux courts et rares.

Donc pour résumer: prix de la collection petit format

FRANCO DANS TOUS LES CAS

3 vols pour 25 sous; 6 vols pour 40 sous; 12 vols pour 60 sous.

COLLECTION LA LISEUSE

De La Brète, Jean: Un caractère de français; Aimer quand même; Champol: Cas de Conscience; Soeur Alexandrine; Coz, Edmond: Fatal orgueil; Lichtenberger, André: La petite sœur de Troit; Aigueperse, Mathilde: Le Mal du pays.

Noël, Alexis: Paulette se marie; Gervais, Henri: Jolie propriété à vendre; L'héritage de Nette; Pujol, Alice: Rose Perrin; Prix, franco, 35 sous.

Le Maître, Eveline: La méprise de Colette.

COLLECTION FAMILIA

Aimard, Gustave: Les Bandits de l'Arizona; d'Assenoy, M.: Les Sabots de la Reine Anne; Champol: Les Points noirs; Chaudeney, Claire: Les Terreaux de Lady Suzanne; Cooper, Fenimore: Le Dernier des Mohicans; Zénaïde: Yvonne de Lys, Georges: Le Toit des Aïeux.

Perrault, Pierre: Miguy; Prix, franco, 55 sous; Maryan, M.: Un legs; L'Hôtel St-François.

Drault, Jean: Le soldat Chapuzot.

Le Mière, Marie: Tante Geneviève.

de Coulomb, Jeanne: La Dame aux Oiseaux.

Sandol, Jeanne: Le Puits qui parle.

de Camfranc, M.: La Comtesse Madeleine.

de Lamothe, M.: Les Faucheurs de la Mort.

PETITE COLLECTION

Maulière, Jean: Sa Jeunesse; Elie, O. Régine: La triomphe; Phalère, Maxime: Le Chef; Avant l'Aurore.

de Belcayre, Jean: L'Aurore; Darcy, Paul: Le Secret de Pierrette.

Champol: Réconciliés; d'Yvoine, Jean: La vieille Demoiselle.

Maulière, Jean: L'Ingrate; Maulière, Marcel: Coeurs naïfs.

de St-Louis, H. A.: Le Coeur de Valentine.

Dourlès, H. A.: Friolette.

Prix: 3 pour 25 sous, 6 pour 40, 12 pour 60.

Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal.

COLLECTION PLON

Romans à 45 sous franco.

Pravieux, Jules: Un vieux célibataire.

Reynès-Monlaure: Ames celles.

Nesmy, Jean: Le roman de la forêt.

Mort de M. Maurice Larose

M. Maurice Larose, surintendant de la banque Provinciale du Canada, est décédé ce matin, à Montréal, après quelques heures seulement de maladie.

Né le 6 décembre 1880, le défunt avait fait ses études commerciales au collège de Varennes, et choisi ensuite la carrière des banques. M. Maurice Larose laisse une épouse, Lily Bienvu; une fille, Suzanne; son père et sa mère; M. et M. Anatole Larose; deux sœurs: Mmes W. Lalande et R. Beaudry; six frères: Léopold, précurseur de Ogdenburg, Etat de New-York; Paul, du département des postes à Montréal; Tancrède, Edmour, Aubert et Eugène.

Avis des funérailles plus tard.

UNE CONFERENCE SUR LES REVES

LE P. GASSON TRAITE DES SONGES ET DIT QU'IL NE FAUT PAS Y CROIRE — LE ROLE DE LA VOLONTÉ CHEZ L'HOMME

Le R. P. Gasson, S.J., a donné hier soir à l'Académie Bourget, une conférence intitulée « Les rêves et les songes ». Cette conférence s'est tenue sous les auspices de l'école de sociologie et de service social Loyola. Le D. P. Hingston, recteur du collège Loyola, présidait la réunion.

Directeur de la maison de retraites fermées de Mount Manresa, N.Y., autorité dans les questions sociales et économiques, le P. Gasson remonta à l'origine du monde pour démontrer que les rêves ne lui servent qu'à expliquer, se servant par là d'un songe pour faire de Joseph le premier ministre de l'Égypte. Il nous dit aussi que Dieu se sert d'un songe pour faire connaître à saint Paul qu'il devait aller enseigner l'Évangile en Macédoine.

Et à une époque plus rapprochée, il rappelle que s. François venant à Rome demander au pape d'approuver son ordre, dit, réposé, la nuit suivante au pape un songe et vit l'Église Saint-Jean-de-Latran en voie de s'écrouler, mais deux hommes faisaient des efforts pour l'en empêcher; parmi ces deux hommes il reconnut saint François. Le lendemain il le fit venir et approuva son ordre. Shakespeare utilisa l'inspiration de « Romeo et Juliette » par un songe, dit-il. Dickens et Walter Scott eurent en rêve leur inspiration pour la plupart de leurs œuvres.

Cependant, dit le P. Gasson, il ne faut pas accorder une confiance aveugle aux rêves. Il est assez difficile d'expliquer d'une manière exacte, les songes que nous faisons. La question peut être d'un ordre naturel ou surnaturel. En toutes choses il faut user de jugement. Lorsque nous dormons, nous sommes en contact avec les esprits, ils sont dans un état d'inertie presque complète, tels le toucher, l'ouïe. Cela est tellement vrai que l'habitant des grandes villes dort paisiblement en dépit du bruit qui se produit autour de lui. Quand nous dormons, notre intelligence seule reste vivante, car notre imagination nous fait des rêves, elle est travaillée alors mieux car elle est débarrassée des sens externes qui sont alors inertes.

Alors l'on comprend pourquoi il arrive parfois des rêves si extraordinaires, l'imagination vagabonde, sans être réfrénée par la plus noble faculté de l'homme, la volonté. La volonté n'a pas le contrôle de l'intelligence, quand l'on dort. Le P. Gasson termine en disant que, bien qu'on ne doive pas croire aux songes, il espère que le rêve du P. Hingston se réalise, c'est-à-dire, l'agrandissement du collège Loyola.

Jugements en appel

lundi après-midi

Les juges Allard, Rivard et Hall, de la Cour du Banc du roi qui, en janvier dernier, ont entendu les causes en appel, division de trois juges, rendront jugement lundi 25 février, à 2 heures, dans les causes suivantes:

Le Roi contre Boisseau; Villeneuve contre Martin; Lambert contre Clément; Monette contre Clément; Shaver contre Clément; Potelle contre Clément; Gagnon contre Soulières; Cie Rurale de Lumière contre Cauchon; Cie Rurale de Lumière contre Parent; Cie Rurale de Lumière contre Grandchamps; Corp. Ste-Marie-Salomée et Mireault; Upton contre ville de Westmount; Gillies Bros contre Dubreuil; Le Roi contre Bryant; Le Roi contre Beauvais; Le Roi contre Levy; British Can. Fur. Co. contre Montreal Tramways; Goodman contre Legault; Beauvais contre Filioli; Rawleigh Co. contre Latraverse; Panneton contre Brunet; Lacasse contre Tuckett Tobacco Co.

Une triple entente

Londres, 23 (S.P.A.). — M. Winston Spencer Churchill, parlant à titre de président au banquet donné en l'honneur de l'ambassadeur américain par l'« English Speaking Union », a prononcé la coopération de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne. De cette coopération, a-t-il déclaré, dépendra leur sécurité mutuelle et leur prospérité ainsi qu'une paix durable pour le monde.

Le discours de M. Churchill n'était pas formé de lieux communs anglo-américains comme c'est trop souvent le cas. Il informa franchement M. Kellogg que tout le monde, hommes, femmes et enfants ne se tenaient pas à genoux tous les matins pour remercier Dieu des conditions de règlement de la dette anglaise aux États-Unis.

En parlant de sujets tels que la conférence de Washington et du règlement de la question irlandaise, comme de moyens propres à resserrer les liens d'amitié de l'Angleterre et des États-Unis, il fit de façon originale. Il affirma que l'expérience lui avait appris que lorsque les nations font la course aux armements, il est inévitable qu'elle ne se soupçonne pas.

Un demi-million pour les dépotoirs

LE SERVICE DE L'INCINERATION A ABSORBÉ L'ANNÉE DERNIÈRE LA SOMME DE \$573,283, POUR L'ENLEVEMENT DE 263,476 TONNES DE VIDANGES

Le service de l'incinération nous a coûté en 1923 la somme de \$573,283, soit \$30,020 de moins qu'en 1922, pour le traitement de 263,476 tonnes de déchets et de cendres, soit 2,569 tonnes de plus qu'en 1922. Le rapport annuel de M. J.-E. Nantel, surintendant de l'incinération, renferme des statistiques intéressantes.

Les employés du service de l'incinération ont enlevé 263,476 tonnes de cendres, ordures ménagères et de rebuts, ce qui indique une augmentation de 1 p.c. sur l'année précédente. La moyenne de tonnes enlevées par mois a été de 21,956 contre 21,742 en 1922; la moyenne de tonnes par jour, 850 tonnes.

D'un autre côté, la moyenne des vidangeurs employés par jour a été de 219. Le maximum a atteint 260 dans le mois de mai et le minimum, 186 dans le mois d'août. Le service a utilisé en moyenne par jour 52 voitures simples. La moyenne de voyages par jour a été de 4.1 pour les voitures doubles et de 4.55 pour les voitures simples. La pesant moyenne par voyage a été de 1,95 tonnes pour les voitures doubles et de 82 tonnes pour les voitures simples. La distance de transport a varié d'un demi-mille à trois milles.

Le rapport indique qu'environ 60 pour cent des matières sont des ordures ménagères et les rebuts, c'est-à-dire des matières combustibles, tandis que 40 p.c. sont des matières solides, comme les cendres, le verre cassé, etc. On a donc enlevé, en 1923, 158,085 tonnes de matières combustibles et 105,391 tonnes de matières incombustibles.

Le total des déchets enlevés a été versé sur les terrains suivants, utilisés comme dépotoirs, dans la proportion indiquée. Sur quelques terrains la ville déverse ses déchets à la demande des propriétaires eux-mêmes pour combler les excavations qui s'y trouvent. Les dépotoirs des rues Ash, Bélanger, Rachel et de la carrière Poupart sont ceux qui ont été le plus utilisés. La carrière Poupart est cependant presque remplie à l'heure actuelle.

Le service se sert actuellement des dépotoirs suivants: Au pied de la rue Ash, près de la digue sur le fleuve Saint-Laurent, 65,640 tonnes; rue Western, Notre-Dame-de-Grâce, près de l'avenue Clifton, dans la côte, 8,846 tonnes; propriété de M. Lamb, carrière à l'extrémité de la rue Chandler, près de l'hôpital des incurables, 6,784 tonnes; au bord de la rivière des Prairies, à Bordeaux, ainsi que dans différentes carrières à Ahuntsic et à Cartierville, 3,150 tonnes; au bord du fleuve, Longue-Pointe, et dans différentes carrières à Longue-Pointe, 2,612 tonnes; rue Bélanger, près des rues Chambois et de la claudrière, 45,632 tonnes; carrières, au nord de Desjardins, 24,408 tonnes; rue Drumont, près de Bellechasse (carrière) 11,484; extrémité de la rue Rachel, près du pont Sherbrooke, propriété de la succession Hogan, 43,314 tonnes; sur le parc Maisonneuve, entre la première et la deuxième avenue, 17,318 tonnes; carrière Poupart, entre Nicolet et Bourin, 35,388 tonnes. Grand total, 263,476 tonnes.

En plus, les particuliers ont charroyé sur ces terrains une moyenne de 75 tonnes de déchets par jour, de sorte que le total pour l'année 1923 se chiffre aux environs de 300,000 tonnes ou encore, à une moyenne de 1,000 tonnes par jour. Il a été apporté à la station de charroyage un total approximatif de 38,435 tonnes et les services de la ville ont disposé une moyenne par jour de 7 camions. Plusieurs ont travaillé le jour et d'autres la nuit.

Le total des salaires et gages payés a été de \$459,588.73, tandis que le coût de l'administration s'est élevé à \$122,695.08, soit un total de \$582,283.

Trente-neuf poursuites ont été intentées contre les particuliers négligeant de se conformer au règlement no 326 concernant les vidanges. Le service a envoyé en outre 558 avis de se procurer des réceptacles pour ordures ménagères; 1,792 avis relativement aux réceptacles trop pleins ou trop lourds; 4,085 avis concernant le papier de rebut non attaché dans les réceptacles, ou papiers ou déchets jetés dans les rues ou ruelles; 1,042 avis relativement à la séparation des centres avec les déchets; 1,173 avis se rapportant aux réceptacles qui séjourneraient dans les rues ou ruelles; 1,909 avis se rapportant d'une manière générale au règlement no 326. Le nombre total d'avis émis se chiffre à 10,589.

Le rapport souligne encore une grande amélioration dans le service de l'enlèvement des matières fécales. Ce service qui, avant 1922 coûtait \$4,080 par année, n'a coûté pour 1923 que \$1,226.73.

Les républicains appuient Daugherty

Washington, 23 (S.P.A.). — Le comité national républicain déclare que les sénateurs républicains ont tort de demander au président Coolidge de mettre à pied le procureur général Daugherty avant que la culpabilité de celui-ci ne soit clairement établie. Le président du comité, M. Adams, a exprimé ce sentiment au président Coolidge.

Lundi, C. Bascombe Slomp, secrétaire du président des États-Unis, va être appelé à témoigner à l'enquête sur le scandale des pétoles.

AUTRE VICTOIRE DES TRAVAILLISTES

LE GOUVERNEMENT FAIT VOTER, AVEC L'APPUI DES LIBÉRAUX, UN BILL AU SUJET DES LOYERS

Londres, 23. — Le gouvernement travailliste a remporté une autre victoire hier à la Chambre des communes, celle-ci avec l'appui des libéraux. Jeudi le ministère avait fait passer le bill de la construction de nouveaux croiseurs grâce à l'appui des conservateurs.

Un projet de loi a été présenté hier par un député travailliste concernant les loyers. Le bill était rédigé de façon à favoriser plus le locataire que le propriétaire. La mesure plaisait aux libéraux. Il y a en effet dans le bill une clause qui oblige le propriétaire à laisser son logis au locataire à moins que le propriétaire n'en ait lui-même besoin pour son usage personnel. La réglementation des loyers qui est établie en Angleterre depuis la guerre est prolongée jusqu'à 1928.

M. Wheatley, le ministre de la salubrité publique, a pris la défense du bill. Il a dit que les trois quarts des gens ne pouvaient payer les loyers et qu'ils ne pouvaient pas louer les propriétés qu'ils désirent. Il faut procurer des maisons à ces gens, dit-il. Le bill n'a qu'un seul défaut, aux yeux de l'opposition, ajoute-t-il, c'est qu'il aura pour effet de diminuer le prix des loyers pour la classe ouvrière.

DE NEW-YORK A LA MEDITERRANEE

LA LIGNE WHITE-STAR REPRENDRASON ANCIEN SERVICE — ACCROISSEMENT DE LA FLOTTE MARCHANDE DES ETATS-UNIS

La ligne White-Star Dominion annonce qu'elle reprendra son ancien service entre New-York et les ports de la Méditerranée, notamment Naples et Gènes. L'Arabie sera le premier paquebot à y être affecté. Ce paquebot qui jauge 17,000 tonnes, inaugurerait ce service. Il partirait de Gènes le 16 juin prochain et sera à Naples le 19 du même mois, puis à New-York le 7 juillet suivant. D'autres navires suivront un peu plus tard.

L'EMPRESS OF CANADA

L'Empress of Canada, de la compagnie du Pacifique-Canadien, qui a quitté New-York, il y a quelque temps, pour une croisière autour du monde, est arrivé jeudi dernier à Suez. Le paquebot quittera ce port demain pour l'Orient. Il fera sa prochaine escale à Bombay, Indes, qui est à une distance du port de Suez de 2,870 milles.

CARGO VENDU

Le cargo «Vennonia», construit en 1918 pour la ligne Cunard, vient d'être vendu à l'«American Legant Line». Le navire désormais le nom de «River Hudson» aura la navette entre New-York, Philadelphie et les ports du Levant. Les autres navires actuellement en service sur cette route sont le «River Delaware» et le «River Orantes» et le «River Araxes».

Le «Vennonia» faisait auparavant la navette entre New-York et Londres.

NAVIRES DEMANDES

Le gouvernement d'Australie a besoin de trois navires qui feraient le service entre les ports des différentes îles de la Nouvelle-Guinée. L'un devra pouvoir recevoir 15 passagers et transporter 800 tonnes de cargaison; le deuxième, devra transporter 600 tonnes de cargaison et le troisième, recevoir, tel que le premier, 15 passagers et transporter seulement 150 tonnes de cargaison.

Aucune demande de soumissions n'a encore été faite, car on espère pouvoir peut-être acheter à bonnes conditions des navires déjà en opération et qui répondraient aux besoins du gouvernement.

MARINE AUGMENTEE

Washington, 23. — La marine marchande privée des États-Unis a été augmentée de 13 unités dont chacune ne jauge pas moins de 1,000 tonnes, au cours de l'année 1923. Elle compte aujourd'hui en tout 766 navires qui appartiennent à des particuliers. Le nombre total des navires battant pavillon américain est aujourd'hui de 2,385, lesquels jaugeaient globalement 11,368,113 tonnes.

Décès

GODON. — A Montréal, le 21 février 1924, est décédé, à l'âge de 69 ans et un mois, Monsieur Amable Godon, de la rue Watt et Godon, époux de Georgina Labelle. Les funérailles auront lieu lundi, le 25, à 7 heures, chez M. J. J. J.

Le convoi funéraire partira de sa demeure, au No 1721 St-Urbain, pour se rendre à l'église du Saint-Esprit-Jésus où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Le défunt appartenait à la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, la Ligue du Sacré-Cœur, la Fraternité du Tiers-Ordre.

TROIS PEINTRES ESPAGNOLS

CAUSERIE DE M. JEAN DESY — LE GRECO, GOYA ET VELASQUEZ PRESENTENT UN TRAITE PSYCHOLOGIQUE DE LEUR PATRIE

M. Jean Desy, qui visita l'Espagne l'été dernier, semble avoir été conquis d'admiration surtout par son art dont l'histoire se confond, a-t-on dit, avec celle de l'art espagnol. C'est du moins l'impression qu'il créait il y a quelques mois lorsque, dans une première conférence, il nous parlait avec enthousiasme des monuments artistiques dont ce pays s'enorgueillit à juste titre, de ses cathédrales, de ses châteaux, etc. Or, il confirmait cette impression, hier soir, en donnant une seconde conférence dans laquelle il a traité du Greco, de Velasquez et de Goya, ayant tenu, cette fois, à demeurer dans le domaine de la peinture espagnole.

Le conférencier, qui manie une langue élégante, s'est révélé homme cultivé et amateur d'art parfaitement renseigné. Dès le début, il pose en principe que c'est dans les œuvres d'art que se confondent les sociétés et les civilisations. L'artiste, en effet, exprime les idées et les sentiments de son siècle; il en traduit les croyances et les inquiétudes, les triomphes et les difficultés, les ardeurs et les découragements; il garde le passé dont il transmet l'image sans la déformer. En

L'A.C.J.C. A MONTRÉAL

PIÉTÉ, ÉTUDE, ACTION

LE XX^e ANNIVERSAIRE DE L'A.C.J.C.

Le 13 mars prochain l'A.C.J.C. célébrera le 20^e anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, le 13 mars 1904 que fut constituée le comité d'administration et que fut déclarée fondée l'Association de la Jeunesse.

Dans sa lettre d'approbation, S. G. Mar Bruchési traçait à la jeunesse un magnifique programme d'action religieuse et civique. "Je ne vois rien de plus utile qu'une association qui fera de ses réunions des réunions d'études, acceptant religieusement la direction de l'Eglise et qui préparera nos hommes de demain à la mission qu'ils devront exercer. Vous voyez sans peine les conséquences d'une organisation qui va enrôler dans ses rangs la jeunesse de notre pays. Sans appuyer inutilement sur le renouvellement religieux que j'y renouvelle, il me semble que vous aurez contribué pour votre part, à nous débarrasser de ce respect humain qui paralysait l'effort vers le bien. Vous contribuerez aussi, je n'en doute pas, à créer et à développer au milieu de nous l'esprit public. Il faudrait répéter à la jeunesse qui grandit ce qu'écrivait Ozanam en 1834: "Je voudrais l'émancipation de l'esprit politique au profit de l'esprit social", parce qu'au-dessus de nos rivalités et de nos sympathies nous devons apprendre à mettre la prospérité de notre patrie."

Aujourd'hui comme en 1904, pour lutter contre tous les dangers qui menacent et notre religion et notre langue, il faut l'association; il faut que ceux que l'intérêt n'a pas encore séduits se reconnaissent et se comptent, pour ensuite marcher en rangs serrés dans une action commune mise au service de la cause menacée de la foi et de la patrie. Si chacun doit faire sa part dans cette œuvre, il faut et cette conclusion s'impose à notre conscience comme un devoir — le groupement de la jeunesse canadienne-française."

En mars 1919, le Dr Georges Baril, président général, écrivait: "Plus les événements se précipitent, plus on se prend à songer qu'elle répond à une nécessité dans la vie de notre peuple pour la formation de la jeunesse canadienne-française. Par son programme elle est vraiment l'œuvre à la fois catholique et sociale qui assurera la survie de nos traditions. Son idéal élevé trace la route à suivre à la génération qui grandit. Les moyens de formation répondent aux besoins impérieux de la jeunesse. De fait, elle s'intéresse à toutes les luttes où des droits importants sont en jeu. A la jeunesse de notre pays, elle enseigne un patriotisme qui s'alimente aux plus pures sources de l'histoire."

Le 20^e anniversaire sera l'occasion propice pour faire un large examen du passé de l'A.C.J.C. Pour bien se rendre compte si elle n'a pas dévié de la voie tracée par ses fondateurs et pour trouver les moyens les plus aptes à attirer tous les jeunes dont l'idéal est de travailler à la défense du catholicisme et de la civilisation française en notre pays.

La célébration solennelle de cet événement est renvoyée à la fin de juin; des fêtes plus intimes et plus modestes cependant ne laisseront pas passer inaperçue la date même de la fondation. Grâce au concours empressé du cercle Sainte-Marie, le comité central et le comité régional de Montréal ont le plaisir d'inviter à une réunion publique tous les anciens de l'A.C.J.C., aumôniers et

membres des cercles, et tous les membres actifs du diocèse.

Une pièce inédite relative à l'A.C.J.C. composée par deux membres du cercle Sainte-Marie, MM. Philippe Montpetit et Emile Labossière, sera interprétée au collège Sainte-Marie, dans la salle académique, le 13 mars prochain, à 8 h. 30. M. Joseph Blouin, président général, M. Joseph Versailles, premier président général en 1904, le R. P. Samuel Bellavance, S.J., premier aumônier général, etc., prononceront chacun une allocution.

Au cercle Colin de l'A.C.J.C.

Mardi soir, le 19, M. Georges Pelletier, rédacteur au *Devoir*, donnait les impressions de son récent voyage en Europe, devant un auditoire choisi, à l'occasion d'un dîner-causé organisé par le cercle Colin de l'A.C.J.C., de concert avec l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, de l'Université de Montréal.

M. Edouard Montpetit présidait la réunion. M. Albert Lévesque, E. D., président du cercle Colin, et M. Alfred Charpentier, président de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques, offrirent les hommages de leurs confrères au distingué journaliste. On a profité de cette réunion des deux groupes organisateurs pour faire ressortir la franchise solidarité qui existe à l'Université de Montréal entre les membres de l'A.C.J.C. et les diverses facultés. Ces contacts intimes méritent d'être répétés.

Réunion inter-cercles

LES JUIFS ET L'ANTI-SEMITISME. Le cercle Sainte-Catherine prépare avec un soin méticuleux l'organisation de sa première assemblée inter-cercle qui aura lieu mercredi 27 du courant, à 8 h. 15, à la salle de l'Académie de Salaberry, coin des rues Robin et Beaudry (entrée rue Beaudry).

Le travail principal aura pour titre: *Les Juifs et l'antisémitisme*. I. Griets religieux et historiques, par le camarade René Perreault; II. Griets nationaux et économiques, par un autre membre du cercle. La question juive commence à faire du bruit au Canada. Il y a là matière à bons travaux et à très intéressante discussion.

Un travail secondaire d'une dizaine de minutes, sur un autre sujet, sera aussi présenté par le président du cercle, Philippe Ritchot.

La Société des conférences

Un public fidèle et nombreux encourage de sa présence la Société des conférences de l'Ecole des Hautes études commerciales.

L'Association catholique de la Jeunesse se réjouit du succès que remportent les organisateurs de ces conférences. Elle constate avec une joie non dissimulée les rapports étroits qui unissent les deux œuvres. Quelques membres de l'Association étaient au nombre des conférenciers chaque année. En 1923-1924, nous avons remarqué celui de M. Antoine Rivard, ancien membre du comité régional de Québec.

Mardi soir prochain, le 26, M. Eugène Lapierre, L.S.C., membre du cercle Augustin-Norbert-Martin, traitera du *Rôle social de la musique*, à la salle Saint-Sulpice, à 8 h. 30. M. Edouard Montpetit présidera.

Conférence par M. Ed. Montpetit

Pour les écoles de l'Ontario. M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, donnera le 14 mars prochain sous les auspices du nouveau cercle Saint-Viateur de l'A.C.J.C. une conférence au profit des écoles de l'Ontario.

La conférence sera suivie d'une opérette et d'un programme musical exécutés par plusieurs artistes bien connus de Montréal.

Le cercle Saint-Viateur organise cette soirée au profit de la cause ontarienne et compte sur le patronage des citoyens canadiens-français pour faire de cette soirée un réel succès.

Les billets sont en vente chez M. L. Brunet, 97, rue St-Jacques, Tél. Main 7223.

L'échange

Il y a quelque temps M. René Gagnon nous a donné une causerie sur l'Echange. Je la résume en quelques lignes.

L'échange, nous dit Larousse, est

Deux générations ont employé

Fruit-atives
fait de jus de fruits et de toniques, pour se libérer des maladies de l'estomac, du foie, des reins et de la peau. 25c et 50c la boîte.
FRUIT-ATIVES LIMITED, Ottawa, Can.
Ogdensburg, N.Y. — Londres, Ang. — Christchurch, N.Z.

un acte par lequel on remplace une chose par une autre. Les formes de l'échange sont très variées: un produit contre produit, produit contre monnaie, services contre service et services contre monnaie.

De nos jours le commerce est l'ensemble des échanges dans l'industrie.

Les hommes font des échanges en obtenant les objets qu'ils désirent au moyen du superflu qu'ils fabriquent et qui dépasse leur consommation personnelle.

M. Gagnon cite une anecdote qui fait bien voir les désavantages du troc:

Une cantatrice de Paris donnait un concert aux îles de la Société. Elle devait recevoir le tiers des recettes. Après le concert on fait les comptes et on trouve qu'il lui revenait pour sa part, des porcs, des dinde, des poulets, des noix de coco, des bananes, des citrons, etc.

Comme il lui était impossible de tout faire transporter ces produits à Paris pour les vendre, la chanteuse dut se résigner à nourrir ses animaux avec ses fruits.

Le conférencier dit que c'est grâce à la monnaie que le commerce a pu aujourd'hui prendre une telle extension.

Il nous prouve que l'échange est avantageux à condition que l'on ne s'arrête point à sa valeur d'échange qui est neutre mais plutôt à sa valeur d'usage qui est l'importance que l'homme attache à la possession des choses qui sont utiles et désirables.

Cercle St-Viateur.

Léopold BRUNET.

Conciliations

DIMANCHE

Saint-Henri (section des anciens). — Réunion d'études à 8 h. 45 du matin.

Sujets: La villa La Broquerie, par Jean Gélinais. Pie IX, par Arthur Danis.

LUNDI

Le Moine. — Réunion d'études à 8 h. 15 du soir.

Saint-Louis. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Sainte-Catherine. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Sainte-Marie. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Sujets: La musique, par Emile Labossière. Chronique des événements, par Paul LaRoque.

Bouillie de Casson. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

La Haye. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Labelle (section des anciens). — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Saint-Stanislas. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Pie X. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

De la Mennais. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

Saint-Viateur. — Réunion d'études à 8 h. du soir.

St-Viateur. — Conférence: Hon. juge J.

Grand Concours de Propagande

— DE —

La REVUE MODERNE. "MADELINE" Directrice-Propriétaire

QUEL EST L'ÂGE DE LA BELLE CANADIENNE?

QUATRE MAGNIFIQUES VOYAGES et SEIZE BOURSES en PRIX

GRANDS PRIX:

- 1-Superbe voyage à La Havane, via New-York, pour deux personnes, par les PAQUEBOTS de la White Star-Dominion, toutes dépenses pour accommodations sur train et paquebots, soldées par "LA REVUE MODERNE".
- 2-Magnifique voyage aux Chutes Niagara, passant à travers les Mille-Iles, avec arrêt à Toronto, par les vapeurs de la C. S. L. pour deux personnes.
- 3-Beau voyage, pour deux personnes, au "SAGUENAY" via Québec et Tadoussac, par les vapeurs de la C. S. L.
- 4-Voyage à New-York, pour deux personnes.
- 5-Bourse de \$50.00 en argent canadien.
- 6-Bourse de \$25.00 en argent canadien.
- 7-Bourse de \$15.00 en argent canadien.
- 8-Bourse de \$10.00 en argent canadien.
- 9-Bourse de \$ 7.00 en argent canadien.

ET DIX BOURSES de \$5.00 chacune, en argent canadien.

CONDITIONS DU CONCOURS

Voici en quoi consiste le concours: Quel est l'âge de la BELLE CANADIENNE? Nous allons répondre pour vous à une certaine condition. Elle a 21 ans. Et la condition est, qu'il faut, avec les chiffres de 3 à 11 inclusivement, former 21 et de placer ces chiffres dans les compartiments en blanc de la BOURSE que LA BELLE CANADIENNE tient entre les mains, de manière à former 21 en tous sens, viz: horizontalement, verticalement et perpendiculairement. Les chiffres 4, 7, 10 étant placés il sera facile, avec un peu de travail et de réflexion de placer les autres.

Donc, chers amis, mettez-vous à l'œuvre immédiatement et envoyez-nous tout de suite votre solution.

Adressez au

GERANT DE LA PROPAGANDE, MODERNE

à LA REVUE

CASIER POSTAL 35, STATION N

MONTREAL, P. QUE.

NOTRE BELLE CANADIENNE

5

10

du soir. Sujet: Les œuvres nécessaires, par O. Gauthier. Conclusion, par Armand Gauthier.

Augustin-Norbert-Martin. — Réunion d'études à 7 h. 30 du soir.

Meurtrier pendu

Régina, 22 (S.P.C.).—Fred Hues a été pendu ici à six heures ce matin pour expier le meurtre de Gib Holenbeck. Ce crime avait été commis à Dollard, Sask., le 23 juin dernier.

VIENT DE PARAÎTRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.
En vente au *Devoir* et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Cherrier, Montréal. Prix, 1.00; frais de port, 10 sous en sus.



Le Spécifique des Rhumes Pour toute la Famille

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est bon pour les jeunes comme pour les plus vieux. Il est bon pour prévenir un rhume après un refroidissement, pour abréger la durée d'une attaque de bronchite, pour soulager les symptômes déprimants qui accompagnent toujours les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. En un mot, c'est le remède que toute personne sage et prudente devrait toujours avoir à portée de la main, parce qu'il contient les meilleurs médicaments contre les affections des voies respiratoires: MENTHOL, EUCALYPTOL, GOMME D'EPINETTE et CERISIER SAUVAGE.

En vente partout—25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste - Montréal

SIROP GAUVIN Contre le Rhume

Beauté

UNE MASSE DE CHEVEUX BRILLANTS

5c DE DANDERINE FERONT DES MERVEILLES POUR LA CHEVELURE DE N'IMPORTE QUELLE FILLE.



Mesdemoiselle, faites-en l'essai! Quand vous vous peignez, soignez votre chevelure, humectez simplement votre brosse à cheveux avec un peu de Danderine et passez-la à travers votre chevelure. L'effet est étonnant! Vous pourrez remplacer votre chevelure immédiatement et elle apparaîtra deux fois plus épaisse et lourde, masse éclatante de vie et possédant une souplesse, une fraîcheur et une abondance incomparables.

Tout en embellissant la chevelure, Danderine tonifie et stimule aussi chaque cheveu et fait pousser la chevelure épaisse, longue et forte. Les cheveux cessent de tomber et les pellicules disparaissent. Procurez-vous une bouteille de cette délicieuse et rafraîchissante Danderine à n'importe quel comptoir de pharmacie ou d'articles de toilette et voyez comme les cheveux s'assainissent et rajeunissent.

L.N. MESSIER

Continuation de la Vente de Février

Spécial

Crépon fleuri pour sous-vêtements, couleurs assorties. Rég. 39; réduit à... **.29**

Spécial

Zéphir, largeur 36 pces; d'importation anglaise; variété de dessins, pour robes et tabliers, pour patrons. Rég. 50; red. à **.33 1/2**

Spécial

Woven Voile Zéphir, largeur 36 pces; pour robes de fantaisie. Grande variété de patrons. Rég. 90; **.59**

Spécial

Percalé à chemises, 36 pces de large; couleurs solides. Variété de patrons. Réduit à **.35**

Spécial

Beaux mouchoirs blancs, de bonne grandeur. Spécial pour cette vente, la douzaine... **.50**

Etoffes à Robes

Cachemire Royale

Noir, largeur 36 pces. Une bonne étoffe épaisse avec un beau fini reluisant. Très convenable pour robes de jeunes filles ou pour costumes de couvent. Une qualité qui est reconnue très durable. **1.19**

Au prix de, seulement... **1.19**

Crêpe Marocain

Crêpe Marocain tout laine de 40 pces de large. Une des étoffes les plus en vogue de ce temps-ci pour faire une belle robe complète. Dans les nuances de noir, bleu-marin, brun, drab, gris, cocoa, henné, etc. Au bas prix de... **1.50**

henné, etc. Au bas prix de... **1.50**

Sous-Vêtements pour Dames

Camisoles et caleçons de très beau coton pesant, rayés de soie. Marque "Pennyman's".
Grandeurs **1.29** | Grandeurs **1.59**
34 et 36... | 38 et 40...
Camisoles de laine, manches courtes ou longues; encolure basse. Grandeur 38. Régulier **1.49**
2.25; pour... **1.49**

Fournitures de Maison

Chez Messier il y a toujours un grand choix de cretonnes fleuries à dessins attrayants pour convenir avec vos appartements. Surtout ne manquez pas d'examiner la table de cretonne au prix très spécial de, la **.39** verge... **.39**

TOILE pour SERVIETTES

Toile ouvrée pour serviettes de toilette, largeur de 22 pces. Valeur de **.29** 40 réduite à... **.29**

COTON A DRAPS

Coton à draps blanc fini toile, texture serrée.
Largeur:
8-4—Val. .70. Red. à .59
9-4—Val. .85. Red. à .69
10-4—Val. 1.00. Red. à .79

TOILE DE DOULANCE

Imitation de toile de Douance pour broder centres de table, taies d'oreiller, etc. Largeur 45 et 47 pces. Valeur régulière **.69** 1.00, red. à... **.69**

TOILE POUR BRODER

Toile pour broder, 36 pces de largeur, fini à brin rond; qualité exceptionnelle pour la lingerie ou pour centres de table. Valeur **1.19** 1.50, réduit à... **1.19**

TOILE A NAPPE

Pure toile blanche pour nappes ou draps, texture à brin rond.
Largeur 72 pces. Prix 2.25
Largeur 90 pces. Prix 2.50

Lingerie

Robes de nuit en flanellette garnies d'un volant de flanellette; encolure haute et manches longues. Pour dames. Valeur de 2.00. Un achat heureux nous permet de mettre ces robes de nuit en vente à... **.98**

Jupons en flanellette pour dames. Nous n'en avons que 2 douz. **.75**

Robes de nuit en flanellette blanche, différents styles. Encolure ronde et genre V, manches courtes ou longues. Pour enfants de 2 à 12 ans... **.59**

COTON JAUNE

Coton jaune Bengale, largeur 34 pces. Valeur spéciale. Régulier .20; **.17 1/2** réduit à... **.17 1/2**

BRODERIE

Très belle broderie pour garniture de lingerie largeur de 4 à 5 pces. Prix spécial pour cette vente, la verge... **.07 1/2**

Jolie broderie sur lawn et mousseline, très appropriée pour robes de fillettes; largeur 27 pces. Prix **.69** spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

spécial... **.69**

La Graphologie au "Devoir"

Petite "presbytérienne" — Bonne, sensible, un peu nonchalante, affectueuse, bienveillante, elle manque d'ordre et d'esprit pratique. Beaucoup d'imagination la porte aux illusions, à la rêverie, aux exagérations de toutes sortes. Elle est assez active mais inconstante et portée à faire les choses sans attention et sans soin. La volonté est vive et impulsive, petites impatiences, promptitudes. Elle est assez tenace pour certaines choses, mais elle est souvent indécise et faible. Sincérité et franchise. Cœur très affectueux et peut-être un peu jaloux. Amour-propre et susceptibilité devant la critique ou les reproches.

Fleur d'Ivoire — Personne réfléchie, pratique, active et soignée. La volonté est énergique et inflexible; elle a de la résolution et de l'initiative et elle manque de souplesse. Bonne, généreuse et dévouée, elle a le sens de la justice et du devoir. L'humeur est variable. Ouverte et très droite: la réserve est acceptée. Orgueil et confiance en soi. Personne qui, ou prendra de l'influence dans son milieu. Opinions et idées personnelles et auxquelles elle tient beaucoup. Sensible, affectueuse et constante.

Présentation de Marie — Jeune, naïve, absolument simple et naturelle, elle donne sa confiance facilement et elle pourrait même manquer de prudence à cause de sa bienveillance et de son inexpérience. Délicate, sensible, bonne, affectueuse et capable de beaucoup de dévouement. La volonté est précise et ferme. Tendance à contredire et à discuter, mais elle a assez de souplesse pour céder bien souvent. Aucune vanité, un peu de timidité et une jolie dignité. Il lui arrive d'avoir de l'humeur et d'être entêtée et raide, mais elle est parfaitement bonne, elle aime les siens et elle a un profond sentiment du devoir.

Marie-Jeanne — Vive, énergique; le sens pratique existe mais l'ordre et le soin font défaut. L'orgueil est susceptible. Elle est sensible, ardente, capable de tendresse, mais réservée, timide et portée à dissimuler ses sentiments profonds. La volonté est vive, ferme et obstinée. La persévérance grandirait si on l'exerçait. Elle est active, ambitieuse, pleine de bonne volonté et assez optimiste. Il lui arrive d'avoir des indécisions pendant lesquelles elle est à la merci des influences ambiantes.

Cœur peiné — Gaie, vive, imaginative, sensible et impressionnable. Elle est bonne, affectueuse, franche et d'une naïveté jeune et imprudente. Active, elle aime le mouvement et le plaisir plus que le travail pour le moment. Dépensière et un peu extravagante. La volonté est ardente, impulsive, assez ferme et assez persévérante. Elle est souple et habile. Beaucoup de grâce et de charme féminin. Droiture et simplicité.

Spes — Personne très impressionnable, imaginative, nerveuse, facilement triste, portée à se tourmenter et à s'inquiéter, porte aussi à s'enthousiasmer et à s'illusionner. Généreuse, bonne, confiante et même imprudente dans ses confiances instinctives et souvent injustifiées. Elle est ardente, un peu excessive en tout. La volonté, impulsive, active, ardente, autoritaire, indépendante et fantasque, réserve toujours des surprises à son entourage. Peu pratique, dépensière, pas beaucoup d'ordre, aucune exactitude. Affections ardentes. Besoin de luxe et de confort. Originale, tenant à ses idées qu'elle discute vivement. Disposition à contredire. Distinction.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

23 FEVRIER 1924.

Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Un succédané inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes et sirops pour la dentition — Pas de narcotiques.

Mères, on emploie le Castoria de Fletcher depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants de la constipation, de la fatigabilité, des coliques causées par les vents et de la diarrhée. Il atténue l'état de fièvre résultant de ces maux et, en régularisant l'estomac et les intestins, facilite l'assimilation des aliments. Il procure un sommeil naturel sans l'aide d'opiacés. Le produit authentique porte la signature

Chas. H. Fletcher.

Chas. H. Fletcher.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

42

(Suite)

—Oui, oui, je sais, Béatrice, tu voudrais... attends un peu. Bien-tôt j'aurai fini ce que j'ai commencé, et alors... je te promets, Béatrice, je te le promets...

Au chalet, Bernadette sortait lentement du vague et du rêve; la situation, jour par jour, se précisait à ses regards. Un soir, profitant d'une courte disparition de Mme Le Vallier, elle demanda tout bas aux vieux médecins:

—Vous n'avez rien reçu de mon tuteur?

Il gronda quelque chose en haussant les épaules; puis, prenant son parti:

—Autant vaut dire rien, fit-il,

brusquement; voyez.

Il lui tendait une carte qu'il venait de tirer de son portefeuille; Bernadette reconnut l'écriture à peine lisible qui lui faisait froid au cœur, jadis, quand elle l'apercevait près d'une liasse de billets sur le bureau de la supérieure du couvent.

Où, au plus aigu de la lutte, il s'était décidé à tracer quelques lignes à l'adresse du médecin, mais quelles lignes! A peine les avait-elles envoyées qu'il eut voulu les rattrapper, les jugeant dérisoires et presque odieuses. Sur une carte de visite retrouvée au fond d'un tiroir, il avait inscrit la formule la plus sèche, la plus banale, et voici ce que lui Bernadette:

AUX MERES DANS L'ATTENTE

Mme Smith dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont. — "Je vous écris au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et encore après, et je m'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que sa femme avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amies." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

Spécialité: MARIAGES BANQUETS RECEPTIONS

Kerulu & Co.

172-184, rue Saint-Denis.
366-368, Ste-Catherine Ouest.
4901, Sherbrooke Ouest.
156, avenue Bernard.
Commandes, Tél.: EST 2140.

Tobac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢ Roulez les vous-même!

assemblée d'urgence et spéciale du Syndicat des ouvriers textiles no 1. Rapports importants. Initiation de nouveaux arrangeurs. Par ordre du président, A. Blais. Tous les membres sont priés instamment d'assister. Par ordre.

Pour les Canadiens qui doivent aller prochainement en France

Le Comité des Grands pèlerinages en Terre Sainte prépare pour le printemps, son 52ème pèlerinage. Le programme comprend la visite de la Palestine et des contrées les plus intéressantes de l'Orient: Egypte, Syrie, Constantinople, Athènes, Malte et Naples.

Le pèlerinage est dirigé par les Pères de l'Assomption qui ont créé les grands pèlerinages à Rome, Lourdes et Jérusalem. Mgr Baudrillard, qui a présidé le dernier, les appelle dans un article publié par la Croix de Paris: "Un chef d'œuvre d'organisation." Un bon nombre de Canadiens ont déjà pris part à ces pèlerinages, et ils y sont toujours les bienvenus. S'adresser pour le programme et

"L'HUIS DU PASSE"

poèmes par madame BOISSONNAULT

En vente au "Devoir", chez Déon et chez l'auteur: 570, avenue de l'Université, au prix de 1.00; franco, 1.13.

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEURALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le

Baume Analgésique

— de —
Casgrain & Charbonneau, Limitée

Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube



'Champignons Importés d'Europe'

Avec un succulent bifteck et des rôtis bien grillés rien n'est aussi bon que

les Champignons Français de Feyret & Pinsan

Cultivés comme seuls les Français savent les cultiver



Importation de Laporte-Martin Limitée



Dames-Fillettes — Voici un magnifique Collier de Perles de 14 perles que vous desirerez depuis longtemps. Il peut être à vous sans qu'il vous en coûte un centime, parce que c'est notre manière d'annoncer nos meilleures et fameuses perles. Un véritable collier costumé de 80 à 100 perles, brillantes, parfaites, basées pour profiter de l'occasion.

Envoyez nous aujourd'hui votre nom et adresse et vous recevrez, sans payer, 10 perles de l'Assomption de Dr. Edson Tonic pour le sang et les nerfs, pour les faire connaître à vos amis et vendre à 25 c. la boîte seulement. Ce fameux Tonic est connu depuis au-delà de 25 ans comme l'un des remèdes les plus efficaces pour toutes faiblesses, épuisement complet du système, pour le sang et les nerfs. Il aide au renouvellement d'un sang rouge et riche, renforce les nerfs, ramène tout le système, vous rend la santé. Un véritable remède à la fois pour les hommes et les femmes. Aucun trouble à la vente. Le produit des deux pèlerinages, un traitement de dix boîtes. Indispensable pour les personnes qui ont des troubles compliqués et des maux de tête. Satisfaction absolue et garantie ou argent remboursé. M. J. Dr. Edson Tonic Co., Dept. P. 86 Toronto, Ont.

tous renseignements au secrétariat des pèlerinages en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, 7. (Communiqué)

Cours d'instruction civique pour les dames

M. Edouard Montpetit donnera demain, dimanche, à 4 heures précises son cours d'instruction civique aux dames, sous les auspices de l'Association professionnelle des employées de bureau, dans la salle II du Monument national. Le public est admis.

Mesdames, Teignez vos Vêtements et Draperies

Teignez ou renouvelez habits ou draps usés



Tout paquet de 15c des teintures "Diamond" contient des directions si simples que toute femme peut teindre même sans avoir d'expérience. Les pharmaciens et vendeurs de toutes nuances.

voix murmura:

—Tu ne dors pas... Tu pleures? Oh! veux-tu bien ne pas pleurer chez nous! Ne pense pas à ce qui te fait de la peine. Pense à ce que tu es pour nous.

Suzanne, en sa délicatesse, avait trouvé le mot juste, efficace. Certes, si Bernadette n'eût songé qu'à elle-même, elle aurait bien l'accent qui venait de changer ainsi le cours de sa destinée. Plus elle évoquait le château, cette immense demeure, où chacun se créait une solitude, plus elle aimait le petit chalet frémissant de vie comme un nid d'oiseaux... Aux rumeurs qui parvenaient jusqu'à elle, la jeune fille devinait les scènes intimes. Quand les deux benjamins gazouillaient et trottaient, ou quand une belle voix masculine, pleine de franchise et d'énergie, sonnait à travers la cour, elle était reprise par toute sa jeunesse, par un impétueux désir de guérison, d'activité. Elle croyait assister aux repas, voir la table ronde où l'on était coudé à coudé... et où l'on trouvait, cependant, le moyen de lui faire place, le jour où elle descendrait. Le soir, émue jusqu'aux larmes, elle s'asseyait sur son lit, se signait, écoutait avec recueillement le mur-

GOODWIN

Il ne reste que 5 jours pour notre VENTE DE MEUBLES pendant Février

Nos prix réguliers seront de nouveau en vigueur quand notre vente sera terminée, et vous ferez bien de faire votre choix pendant ces 5 derniers jours.

Achetez pour votre chambre — pour votre maison actuelle — pour votre maison future — nous livrerons les meubles achetés quand et où vous le désirerez.

Devenez membre du Club des Amateurs de Beaux Meubles et profitez de ses privilèges — mêmes prix qu'au comptant, sans intérêts, et paiement par versements périodiques. Livraison immédiate, si désirée.

Salle à Manger 279.00

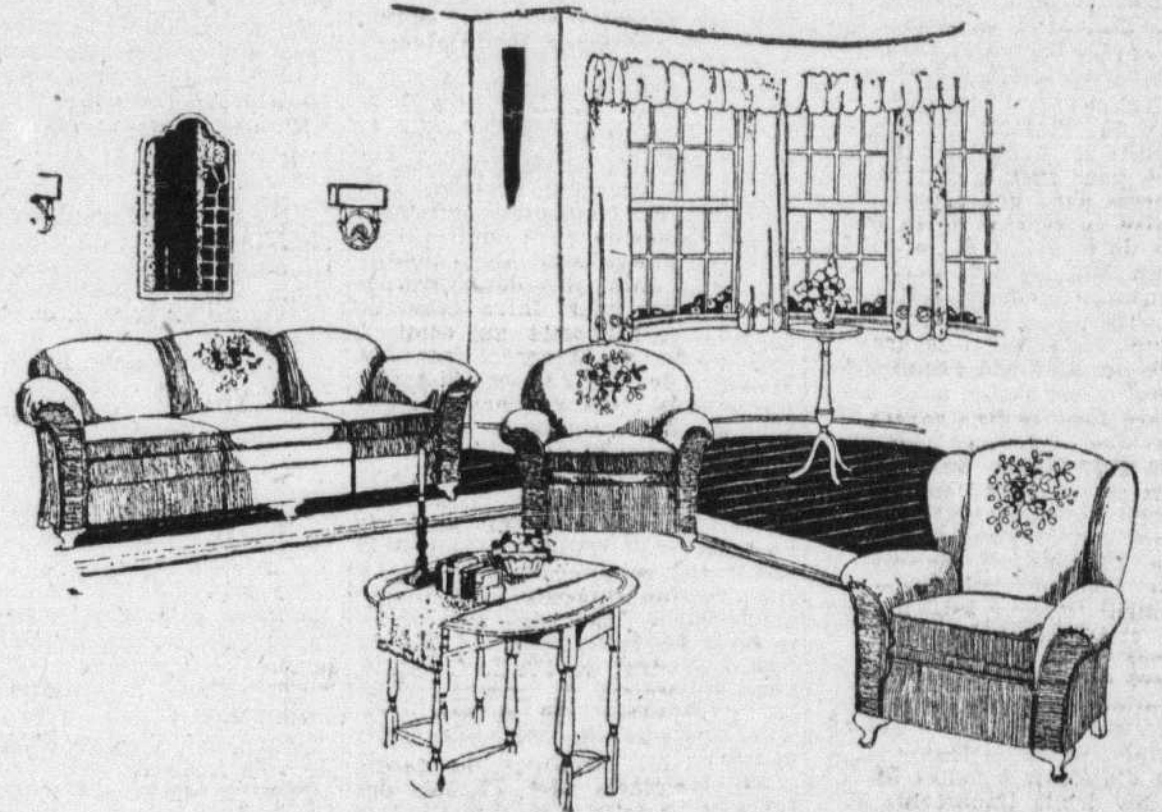
Rég. 400.00

En noyer massif.

Chambre à Coucher 225.00

Rég. 335.00

En noyer, avec intérieur d'acajou.



Mobilier Chesterfield 335.00

Rég. 425.00

Trois gros meubles, construction garantie, couvertures de beau "mohair".

Tous nos meubles et ameublements sont offerts à prix réduits. Plusieurs non annoncés portent une grande étiquette blanche. Cherchez les étiquettes blanches et vous trouverez de très bonnes occasions.

Au troisième.



"Ozanam est-il un saint?"

Sous les auspices de l'Assistance aux anciens combattants canadiens-français, le P. Martin, O.P., donnera une conférence sur Ozanam, à la salle Saint-Sulpice, demain, à quatre heures.

Le Chevalier de Colomb

Le Cercle académique Lafontaine interprétera cette comédie vaudeville en trois actes de M. J.-Eugène Corribeau, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, mercredi le 27 à 8 heures précises, dans la salle de l'Ecole de réforme, 341 Dementi-

gny est, près St-Denis. Un appel spécial est fait aux Chevaliers de Colomb et à leurs femmes. Cette pièce les intéressera grandement.

Le choix des enquêteurs

Delhi, Inde, 23 (S. P. A.). — Il est entendu que la question du choix du personnel du comité colonial chargé d'examiner le sort des Indiens dans les colonies britanniques est presque réglée. Le baron Willington, gouverneur de Madras, a refusé, dit-on, la présidence du comité. Le président sera probablement le comte de Ronaldshay, ancien membre du parlement anglais et ancien gouverneur du Bengale.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORNES VERRUEUSES ET DURETÉS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢ la boîte. FRANCO PAR LA POSTE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Aga Khan, chef des mahométans ismaélites, fera partie du comité. Les membres du comité doivent s'embarquer le 15 mars pour aller faire leur enquête.

accorder en conscience.

Jacques resta debout, à deux pas de Bernadette, tandis que, les yeux clos, la tête levée, elle écoutait, joignant ses petites mains amaigrées dans les étoffes flottantes.

Il y avait huit jours qu'elle était au chalet, six jours que son tuteur ne savait plus rien d'elle. Le soir, après souper, un cri perçant retentit dans la cour, et l'instant d'après, Paullette, haletante, se précipita dans la salle où l'on veillait en famille.

—Papa! papa! bégayait-elle, s'accrochant à M. Le Vallier.

—Qu'as-tu, ma petite? s'exclama-t-il tandis que sa femme s'élançait. —J'ai eu peur...

—Qu'est-ce que tu as vu? —Je... je ne sais pas... L'enfant était très énervée; on eut peine à la calmer. Au bout d'une minute seulement, elle put s'expliquer de façon intelligible.

—J'étais dans la cour pour chercher la Grande Ours... quelqu'un a passé dans une chambre là-haut, avec une lumière... Alors, j'ai vu, entre les barreaux de la grille... une tête qui ne bougeait pas et qui semblait collée...

—Une tête d'homme? questionna son frère.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-J. Bochart, gérant.

LA VIE MUSICALE

La leçon de Philadelphie — Une nouvelle oeuvre de Mme Morin-Labrecque — M. Marcel Grandjany — Le succès d'un compatriote en Belgique — Les concerts de Toronto

Si nous devons jamais avoir à Montréal un orchestre symphonique capable sinon de se comparer aux grands orchestres américains, du moins de tenir une place honorable dans une liste qui s'allonge de jour en jour chez les autres, il semble que ce sera moins aux millionnaires de notre ville qu'aux petites bourses que nous devrons nous adresser.

Sans doute une solide compagnie avec un capital considérable soutiendrait on ne peut mieux une entreprise de ce genre, mais trouverait-on des gens avec de l'argent à placer qui engageraient dans un mouvement de ce genre, sachant d'avance qu'il n'y a aucun dividende ni bourse à recevoir? Mieux vaut s'adresser à tout le monde et accepter toutes les souscriptions à partir d'un dollar par année. On a trouvé, à Philadelphie, 14,000 personnes qui ont souscrit de un à plusieurs centaines de dollars pour fonder l'orchestre qui fait maintenant l'orgueil de cette ville. Ne pourrions-nous pas trouver ici un nombre égal d'amateurs de belle musique qui s'engageraient ainsi à payer une souscription annuelle de quelque chiffre que ce soit, disons pendant une période de cinq années. Supposons que la moyenne des sommes souscrites fût de \$5; ce serait pour 14,000 souscripteurs un revenu annuel de \$70,000, ce qui suffirait pour un commencement avec des salaires raisonnables et des frais minimes.

On ne peut-on raisonnablement prévoir qu'avant un bien petit nombre d'années, la moyenne de \$5 serait doublée et même triplée. Supposons qu'un certain nombre de personnes souscrivent \$100, ce qui est loin d'être impossible, chacune d'elles donnerait vingt fois la moyenne. On peut aller loin de cette façon-là. Il ne faut pas que le concert d'orchestre soit un luxe réservé aux seules personnes à l'aise ou riches, comme cela arrive toutes les fois qu'un orchestre étranger vient nous faire une visite. L'imprésario qui entreprend de nous amener ici un grand orchestre américain, quand bien même il remplit la plus grande de nos salles, ne fait jamais une bonne affaire au point de vue purement financier. Il ne s'en tire jamais à moins de \$5,000 de dépenses et encore n'est-ce qu'un chiffre d'une modération que j'ose qualifier d'exagérée.

Qu'on pose un petit calcul sur les bases suivantes: salaires, au minimum de \$60 par semaine qui est celui des unions américaines, frais de voyage et d'hôtel, assurances, transport de matériel, cachet du chef, location de la salle, affichage, et que sais-je encore, et l'on verra que \$5,000 de frais pour un orchestre de cent musiciens est un chiffre ridiculement bas.

A ce prix et comme le théâtre Saint-Denis ne contient que 2386 places, dont il faut déduire les deux ou trois premières rangées placées trop près des fauteuils de faveur, il n'y a trop souvent qu'un lourd déficit à envisager pour l'imprésario qui ne se paiera pas souvent le luxe d'établir sa réputation sur ses pertes.

Et dire que ce qui coûte si cher et qui est si rare, nous pourrions l'avoir si souvent et à si bon marché! Les orchestres américains ont tous des déficits élevés à chaque fin de saison, dit-on. D'accord, mais la troupe américaine ou qu'on dit millionnaire pour qui payer ce déficit est un beau geste. Pourquoi Montréal ne posséderait-il pas aussi une couple de ces Mécènes? Il n'est pas indispensable d'ailleurs qu'une saison se solde toujours par un déficit. Tous les chefs d'orchestre ne sont pas nécessairement payés \$35,000 et \$40,000 par année, ni les musiciens le double du minimum par les unions. Nous avons certes le droit de demander de belles exécutions mais si nous ne nous montrons pas irrésistiblement exigeants, nous pourrions avoir un excellent orchestre qui, comme toutes les institutions de ce genre, se développerait d'année en année.

C'est quand l'orchestre serait bien établi que nous pourrions commencer à le porter des riches. D'ailleurs il y a tout à parier qu'ils seraient les premiers à vouloir que l'on ne se passe plus d'eux et à offrir leur contribution.

Adressons-nous d'abord aux petites bourses, l'exemple de Philadelphie est là pour nous montrer que c'est un excellent moyen de réussite.

M. Marcel Grandjany, le harpiste français que Widor, Chevillard, Albert Wolff, Florent Schmitt, Henri Quittard, Louis Schneider ont sacré grand virtuose et par dessus tout grand musicien, a commencé sa tournée de concerts en Amérique, par un récital à l'Eolian Hall de New-York, avec un succès dont les journaux ont été le fidèle écho.

Il a depuis donné un concert dans notre province et s'en vient jouer à Montréal.

J'ai sous les yeux son programme de New-York. Il faut plus qu'un virtuose pour le jouer.

Mme Albertine Morin-Labrecque fera bientôt publier chez Ed. Archambault un *Recueil de modèles de Dictée musicale et de Cours d'Analyse* que j'ai lu avec le plus grand plaisir, et je dirais: avec profit.

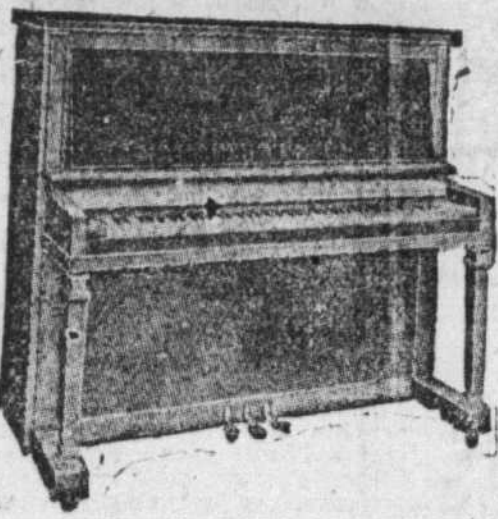
L'auteur s'est donné longtemps spécialement dans cette branche de la pédagogie musicale et y a acquis une expérience dont de nombreux élèves savent profiter. Il n'en est d'ailleurs pas à son premier essai, puisqu'il a publié déjà une *Méthode de Piano*, l'*Art d'écouter la piano*, etc., etc., qu'on ne peut pas énumérer. C'est une œuvre d'art qui n'a pas la fois le mérite d'être des pièces fort bien conçues et celui d'avoir une solide valeur pédagogique.

La dictée musicale est d'habitude fort négligée et même laissée de côté par les professeurs. Ils ont d'ailleurs une excuse, c'est que tout le temps est pris par l'enseignement de l'instrument. Quand l'élève aborde la haute théorie: harmonie, contrepoint, composition, ce n'est plus le temps de lui enseigner les rudiments. C'est au commencement de l'étude de la musique qu'il faut enseigner la dictée musicale, concurremment avec le solfège. Celui-ci apprend à lire, celui-là à écrire. Il faut donc enseigner les deux par le même procédé, qu'on suit à l'école primaire ordinaire. On commence par enseigner l'alphabet aux enfants, on leur apprend à joindre les lettres pour former des syllabes, les syllabes pour former des mots et les mots pour former des phrases. En même temps, on leur enseigne à transporter ces lettres, ces syllabes et ces mots sur le papier et l'un ne peut aller sans l'autre.

Mme Albertine Morin-Labrecque n'a pas fait autre chose en écrivant son traité de suivre les meilleurs méthodes pédagogiques. Très progressif, son livre est clair et partant facilement compris. Ses exemples sont bien choisis, faciles à assimiler et à reproduire.

La dictée musicale forme la première partie du recueil. La seconde est consacrée à un Cours d'Analyse conçu sur un plan qui met à la portée des élèves les notions préparées, pour les conduire à une intelligence complète des œuvres.

MAISON FONDÉE EN 1875



Le piano PRATTE est toujours fabriqué par monsieur ANTONIO PRATTE qui en est l'inventeur et le fabricant.

Tél. Est 3425

Tél. Est 3426

Nous avons aussi en magasin le plus grand choix de victrolas, vendus avec conditions faciles, si désiré.

Le Piano Pratte Artistique-Durable

Le Choix des Artistes

LE PIANO OFFICIEL DES PRINCIPALES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Il est reconnu comme le meilleur par des artistes tels que Guilmant, Bourgault-Ducoudray, Lachapelle, Plançon, Gigout, Staub, Lamoureux, Albani, Letondal, Laliberté, Victoria Cartier, Etc., Etc.

CATALOGUE ENVOYE SUR DEMANDE

VOUS POUVEZ VOIR ET EXAMINER TOUS LES DIFFERENTS MODELES PRATTE, CHEZ

J. Donat Langelier

366-368, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

LE PLUS GRAND MAGASIN DU GENRE AU CANADA

en trois actes de Lucien Népoty, sera interprétée par les comédiens du "Théâtre Intime", le mardi 4 mars prochain au Monument national.

Le "Théâtre Intime" en est à son quatrième spectacle et jusqu'ici il n'a eu que des succès.

L'ARLESienne

Le Cercle Symphonique sous l'habile direction du prof. J.-J. Goulet et le Théâtre Intime, direction, Mme Jeanne Maubourg-Roberval, vont nous donner une représentation de gala le 8 mai prochain, au Monument national. Les deux organisations sont assez connues pour qu'il soit inutile de vanter ici leurs mérites respectifs.

LA SEMAINE DE MUSIQUE

La Semaine de musique organisée au mois d'avril dernier par le *Delphic Study Club* a obtenu un tel succès, que le club a été instamment prié d'en organiser une autre cette année. Le *Delphic Study Club* a accepté à cette demande et a choisi la semaine du 16 au 22 mars.

Un grand nombre d'adhésions a déjà été reçu de musiciens professionnels, de clubs et de sociétés musicales. On attend aussi le concours de plusieurs artistes de Toronto et de Québec. Parmi les programmes qui seront donnés il y en aura un qui sera entièrement composé d'oeuvres canadiennes.

La présidente du comité d'organisation est Mme F.B. Wyatt, 43, rue Saint-Marc; elle est secondée par les membres du comité du club qui ont pris chacune la charge d'un district. Mme E.G. Lawrence, de Québec, s'occupe spécialement de l'organisation des concerts dans les maisons d'enseignement et de celles des concerts publics qui voudront bien donner les chœurs des églises catholiques.

MME PAULINE FRECHETTE

C'est dans la deuxième semaine de mars, à l'hôtel Ritz-Carlton, que sera donnée l'audition de Mme Pauline Fréchette, fille de notre poète national, au cours de laquelle elle dira les plus belles pièces de son œuvre poétique. "Tu m'as donné le plus doux rêve", qui sera publié en volume dans quelques jours. Poëtesse délicate et sensible, Mme Fréchette nous laisse espérer une soirée artistique d'un charme rare. Elle aura le concours du violoniste populaire, M. Albert Chamberland.

LA CHORALE BRASSARD

La section féminine de la chorale Brassard a commencé les répétitions de *La Créalion*, l'immortel poème de Haydn, que cette chorale nous donnera bientôt.

POUR UNE BONNE OEUVRE

Ne manquez pas d'aller entendre le concert que Mlle Germaine Gélinais, pianiste, prépare pour le soir prochain, 28 février, au profit de l'hôpital Saint-Paul. Vous entendrez aussi un ténor monténégrin renommé et un chanteur toujours goûté du public. Un haut personnage ecclésiastique présidera cette soirée qui aura lieu à la salle Saint-Sulpice, à 8 heures 45.

CONCERT SYMPHONIQUE

Programme du concert donné par la *Société des Concerts Symphoniques de Montréal*, le dimanche 24 février à 3 heures: *Aida*, marche, Verdi; *Athalie*, ouverture, Mendelssohn; *Peer Gynt*, suite no 1, Grieg; 1) *Le Matin*; 2) *La Mort d'Ase*; 3) *La Danse d'Anitra*; 4) Dans la caverne du roi de la montagne. *Le duo de la Vierge*, Massenet. Solistes: Mmes E. Gareau, J.-A. Larivière-Demers. Choral: Méditation (sur le prélude) Gounod-Bach. Marche et procession de Bacchus. L. Delibes. (Extrait du ballet de Sylvia).

MARCEL GRANDJANY

C'est le 16 mars prochain que le célèbre harpiste français, Marcel Grandjany, donnera son premier concert en Canada, au théâtre Orpheum. Premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire américain de Fontainebleau, Grandjany vient de remporter d'immenses succès aux États-Unis lors de ses premiers concerts sous la direction de M. Bernard Laberge.

VERA JANACOPULOS

Le célèbre soprano qui vient de remporter ses premiers triomphes américains à New-York, après avoir charmé les auditoires parisiens, donnera un concert à Montréal, aux premiers jours de mars, au théâtre Orpheum. Elle offrira au public montréalais un programme tout à fait spécial, qui fera époque dans nos annales musicales.

LA LAITIÈRE DE TRIANON

Mlle Camille Bernard donnera le 20 mars, à la salle de l'Académie Québec, un récital conjointement avec M. Lucien Jolicoeur, l'excellent pianiste et accompagnateur que l'on sait. *La Laitière de Trianon*, délicieuse opérette en 1 acte, de Weckelin, terminera la soirée. Les deux rôles de l'œuvre sont confiés à Mlle Bernard et à M. Gaston St-Jacques.

LA TERRE PROMISE

S'il faut en juger par les répétitions, l'Association chorale de St-Louis-de-France donnera à l'Oratorio de Massenet une interprétation qui captivera l'attention des critiques même les plus avisés. M. Alex. M. Clerk a voulu donner à ses choristes le temps de bien se pénétrer de l'œuvre afin de la maîtriser parfaitement. Aussi chanteurs et chanteuses connaissent-ils les plus menus détails. Ajoutez à cela une partition d'orchestre magnifique confiée à cinquante de nos meilleurs instrumentistes.

"Pour la couronne"

Ce soir, samedi, à 8 hrs 30 précises, au théâtre Saint-Denis, le rideau se lèvera pour la première reproduction de *Pour la couronne*. On peut se procurer aujourd'hui des billets chez Ed. Archambault, 312, Ste-Catherine est, jusqu'à 4 heures et le soir au guichet du théâtre St-Denis.

Demain dimanche, deuxième et dernière représentation. Billets en vente au Saint-Denis.

CHEZ LES ARTISANS DU DISTRICT NORD

Jeudi, le 21 dernier, les Artisans du district no 6, sous l'invitation de leur dévoué directeur général, M. Roméo Rivest, se réunissaient nombreux dans la salle Gingras, coin St-Hubert et St-Zotique, pour organiser le déclenchement général de l'offensive de leur division. Le but précis de la réunion était de former le comité général et le comité exécutif, qui devront mener la campagne de recrutement dont le succès sera couronné par un magnifique "Voyage à Rome".

La soirée marque le plus beau succès encore obtenu dans la division nord de Montréal et par le grand nombre de présences, et par l'entrain au travail accompli. Sur 26 succursales, 23 étaient représentées.

À début de la séance, M. Rivest souhaite, en termes choisis, la bienvenue aux invités et remercie les organisateurs, en particulier, M. Ernest Gratton.

Il donne ensuite le plan de l'offensive du district Nord. Deux comités auront charge du travail des succursales: un comité général, composé de tous les membres des équipes formées et des officiers des succursales sans équipes; un comité exécutif, formé des capitaines de chaque équipe et des présidents et secrétaires des succursales sans équipes. Il invite alors l'assemblée à choisir les officiers du comité exécutif. Le résultat de l'élection est le suivant:

Président: M. J.-A. Varin; 1er vice-président, M. W. Smith; 2ème vice-président, M. Eug. Lefrançois; secrétaire, M. A. Carrière; assistant-secrétaire, M. Dr J.-C. Ducharme; commissaire-ordonnateur, J.-O. Descelles; asst.-com.-ord., M. W. Turcot.

Les nouveaux officiers entrent aussitôt en fonction et débütent chacun par un discours bref mais vivant et soigné, chaleureusement soutenu par les applaudissements des auditeurs. Quelques représentants de succursales adressent aussi des paroles réconfortantes à l'assemblée: entre autres, MM. Beaudoin et Boyer. Et M. Ernest Gratton clôt la soirée par une leçon de fierté et de conviction. Expliquant les plus sages méthodes de succès, il termine: "Allons à l'école des convaincus pour former nos convictions et la victoire est assurée." M. Rivest, fier d'un succès bien mérité, remercie l'auditoire et annonce les heureux gagnants des deux bagues en or, aux armes de la Société, qui étaient promises comme prix de présence.

Pléthore de logis à Sherbrooke

Sherbrooke, 23. — D'après un employé municipal préposé à la perception des comptes municipaux, et qui passe à cet effet par tous les quartiers de la ville plusieurs fois par année, il y aurait

RADIO
DEMANDEZ LE
HAUT-PARLEUR
PATHE
N.E. BRAIS, distributeur
10, boulevard St-Laurent,
Montréal.
Pathe
— Ses phonographes.
— Ses disques importés.
— Ses opéras.
N. E. BRAIS, 10, Blvd St-Laurent,
Montréal.

RITZ-CARLTON JEUDI 28, à 8.30
Concert d'Orchestre du Collège de
Musique de Montréal et Paul
DUFAULT
Billets, 1.00 — 25c de remise aux
lecteurs de "LA LYRE"

actuellement pas moins de deux cents logements inoccupés à Sherbrooke, ce qui est un fort contraste avec les conditions existantes d'il y a quelques années, alors qu'une foule de gens étaient forcés de s'entasser dans des logis étroits.

L'IMMEUBLE A MONTREAL

Plus de deux millions de piastres de transactions immobilières pour la semaine finissant jeudi soir: de cette semaine, voilà le bilan de la semaine, d'après le rapport de la maison Ernest Pitt et Cie, courtiers en immeubles de cette ville.

Le chiffre en est de \$2,140,083, sans compter un transfert de régime interne de la propriété du théâtre Impérial, au montant de \$300,000, qui n'est pas proprement dit une vente dans le vrai sens du mot.

Les terrains vagues sont en évidence dans ce dernier rapport, au montant de \$291,555. Cette somme considérable, pour un rapport de semaine, comprend la vente de 50 arpents dans le quartier Mont-Royal, par les RR. PP. Jésuites à l'Université de Montréal. Déduisant même cette importante transaction, le chiffre des ventes de terrains vagues est quand même considérable.

Le quartier Saint-André occupe le premier rang dans la vente de propriétés, au total de \$270,000. Dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, les ventes figurent pour \$126,625. Outremont avec un chiffre de \$170,500, St-Jean-Baptiste, \$126,625, et plusieurs autres excédant les \$100,000.

La vente de propriété la plus considérable de la semaine fut celle d'une propriété Avenue Redpath, à \$183,050, et la conciergerie Séville, au numéro 1290 avenue Bernard, au prix de \$120,000 et quelques autres ventes entre \$40,000 et \$50,000 furent réalisées. Après déduction faite de ces dernières ventes, il reste un montant d'un million et demi de piastres composé de petites propriétés domiciliaires, quelques petites propriétés commerciales et quelques étendues de terrains vagues sur l'île de Montréal.

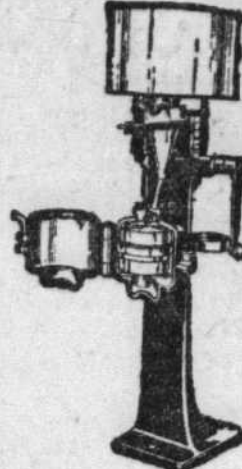
Voici les meilleurs prix payés pour terrains vagues: (Ahuntsic) rue Lamothe, 24s.; rue Berri, 33s.; (Beaconsfield) Boulevard, 11s.; (Hochelaga) Ontario et Chamby, \$2.18, rue Lafontaine, 70s.; (Laurier) rue Casgrain, \$1; (Montréal-Ouest) avenue Brook, 35s.; avenue Woiseley, 33s.; (N.D.-G.) Côte St-Luc, 44s.; (Outremont) rue McDougall, 94s.; Québec, 81; avenue Glencoe, 70s.; avenue Outremont, 73s.; (St-Edouard) St-Denis, 59s.; (St-Marie) rue Sherbrooke est, \$1.21; (St-Paul) rue York, 30s.

Les ventes de propriétés s'alignent comme suit:

MELOTTE

Nous avons besoin de représentants actifs pour vendre la fameuse Ecrémeuse "Melotte" avantageusement connue dans la province de Québec depuis trente ans.

La plus économique, la plus facile à tourner et celle qui donne le meilleur rendement et la meilleure crème. Une machine inusable et garantie. Plus de 10,000 fermiers canadiens s'en servent et en sont satisfaits.



Aussi la célèbre trayeuse à bras "PAGÉ" en usage dans des centaines de fermes de l'Ontario. Une machine merveilleuse, simple et efficace, connue et appréciée dans le monde entier. Demandez nos catalogues gratuits pour plus amples informations et adressez votre application à

R. A. LISTER & CO. (Canada) Limited
55, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Qué.

PIANOS REMIS A NEUF
L'ATELIER LE MIEUX
OUTILLE ET LE
PLUS CONSIDERABLE
A MONTREAL.
MICHAUD & CIE LIMITEE
518, RUE RACHEL EST
TEL. SAINT-LOUIS 366

TELEPHONE
Est 4486-4487
312-316, EST
Ste-Catherine

LA MAISON EDMOND ARCHAMBAULT

est depuis trente ans le rendez-vous des artistes du Canada et de l'étranger
Tous les musiciens, instrumentistes, chanteurs ou professeurs y trouvent le nécessaire de leur art

REDUCTION

DE
20%

SUR TOUT ACHAT DE PIANOS et PHONOGRAPHES

DURANT
JANVIER et FEVRIER

TERMES FACILES SI DESIRE
10%

SUR MUSIQUE EN FEUILLE
PROFANE ET RELIGIEUSE

St-Jacques	3,500
St-Jean-Baptiste	126,625
St-Laurent	18,200
St-Louis	95,825
St-Marie	56,893
St-Paul	29,350
Ville St-Pierre	3,000
St-Pierre-aux-Liens	11,800
Verdun	37,490
Westmount	56,210
Cartierville	42,000
Propriétés	\$1,848,528
Terrains	291,555
Total	\$2,140,083

Le Capital Humain

Tel sera le titre d'une conférence qui sera donnée, en la salle St-Sulpice, 340, rue St-Denis, par M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, au profit des Gouttes de lait paroissiales de Montréal, le jeudi, 20 mars prochain. Le programme musical sera un vrai régal artistique.

Asile de la Providence

C'est lundi prochain, le 25 février courant, à 3 heures de l'après-midi, que sera donnée sous la présidence de Mme A.-A. Grohé, avec le bienveillant concours de Mmes Chandler, Martin et Gohier, dans les salles de l'Asile de la Providence, 369, rue Ste-Catherine est, la deuxième partie de cartes mensuel-

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche soir le 24, à l'église St-Stanislas, boulevard St-Joseph pour 7 heures 30, à l'office des Quarante-Heures.

Conférence-concert

La quatrième conférence-concert organisée par la Société des conférences de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales aura lieu le mardi soir, 26 février, à la salle Saint-Sulpice. M. Eugène Lapiere fera une conférence sur le sujet suivant: "Le rôle social de la musique". M. Charles Eydmans-Houlé, pianiste, jouera les morceaux suivants: *Pastore et Pastorella*, de Serge Bortkiewicz; *Adagio cantabile* de la Sonate pathétique, de Beethoven; *Zortico*, d'Albeniz; *Le vent dans la plaine* et *la Cathédrale engloutie*, de Debussy.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au *Devoir*: un dollar par exemplaire.

NOTRE PAGE LITTERAIRE

SONNET A RONSARD

Toi qui disais que l'Art n'est pas fait pour la foule,
O Pierre de Ronsard, chef aux doctes leçons,
Qui tentas le premier d'ennoblir nos chansons,
Par l'antique beauté dont tu cherchais le moule,

La forme déjà pure où ton rêve se coule
Nous livre le métal que nous assouplissons,
Et tu sais les secrets d'ors enchantés des sons,
Et comment le grand vers se rythme et se déroule.

Quand tu risquas ta Muse aux sentiers inconnus,
Elle a dans les ronciers déchiré ses pieds nus;
La sylve obscure était broussailluse et déserte.

Qu'importe! les halliers ont cédé sous ta main,
Et nous chantons, au cœur de la forêt ouverte,
Le rude Bûcheron qui tailla le chemin!

Pierre de NOLHAC.

MEMOIRES DE LOUIS XIV

pour les années 1661 et 1666

"Un soir de 1714, Louis XIV envoyait le maréchal de Noailles dans son cabinet chercher des papiers renfermés dans des tiroirs et il se mit à les brûler les uns après les autres. Il en avait déjà détruit une partie, qui intéressait la réputation de divers personnages et il allait brûler le reste, lorsque le maréchal le pria avec instance de les confier à sa garde. Ces papiers que Noailles déposa, par la suite, en 1749, à la Bibliothèque du roi, étaient tous les écrits de Louis XIV, ses notes militaires, son journal, ses mémoires."

C'est entre ces précieux papiers, des papiers de famille de la France, si heureusement sauvés, que M. Jean Longnon — qui porte dignement un des grands noms de la science historique, — a judicieusement choisi les pages qu'il donne à la "Collection des chefs-d'œuvre méconnus": Mémoires pour les années 1661 et 1666; Réflexions sur le métier de roi; Instructions au duc d'Anjou; Projet de harangue (1).

M. Jean Longnon a établi le texte sur les manuscrits originaux de la Bibliothèque nationale; il l'a éclairé, sur certains noms, sur certains faits, quelquefois sur certains mots, par des notes précises et sûres; il a, tout d'abord et surtout, présenté et commenté ces écrits du grand roi dans une introduction où sont rassemblées côte à côte et en parfait accord le goût littéraire, le sens politique, l'analyse psychologique, l'érudition de l'historien et celle du bibliophile.

Comment ont été rédigés les Mémoires? M. Jean Longnon l'a recherché, dans l'histoire et sur les textes originaux, et il le fait voir. Dès le moment que Louis XIV prit personnellement en mains la direction des affaires de l'Etat, il commença de noter lui-même les faits et ses réflexions, et de dicter à ses secrétaires un journal. Ces notes du roi, ce journal et aussi, sur quelques points — le tableau de la France et de l'Europe en 1661, l'aperçu des finances de 1661 à 1665, — des notes de Colbert: voilà la canevas des Mémoires.

Sur ce canevas, le texte est rédigé par un secrétaire, le président Rose ou le président de Périgny. La révision en est faite par le roi lui-même. Louis XIV est au commencement et à la fin de l'œuvre. Même pour les années 1661 et 1662, les corrections au crayon noir du maître se voient à côté des corrections au crayon rouge de Pellisson. Ainsi, dans les notes et du journal dicté par lui, les Mémoires écrits par celui-ci ou celui-là sont bien de Louis XIV. Il le suit, il ne le perd pas de vue; il intervient sans cesse dans la rédaction, et les secrétaires notent souvent: "Le roi m'a dit..." Et il corrige. Tous les jours, sous la main de la phrase aisée, fluide de Périgny comme sous la majestueuse élocution de Pellisson, la pensée du roi se reconnaît, sa marque y est gravée.

C'est en 1668 que commença la rédaction des mémoires. Le dauphin venait d'avoir sept ans. Il va quitter le gouvernement des femmes pour celui des hommes, le gouvernement de Mme de la Motte pour celui de Montausier. Louis XIV ne veut pas tarder davantage à lui préparer la leçon de roi. C'est pour son fils tout d'abord qu'il écrit et le titre original et véritable de l'œuvre est Instructions et non Mémoires.

"Mon fils, dit-il, dès le début... je n'ai jamais cru que les rois, sentant comme ils font, en eux, toutes les tendresses naturelles, fussent dispensés de l'obligation commune des pères, qui est d'instruire leurs enfants par l'exemple et par le conseil." Il a toujours estimé, au contraire, qu'en cela, pour les souverains, "un devoir public se joignait au devoir de particulier".

Ce devoir public, Louis XIV, en effet, l'a toujours devant les yeux, et par delà son fils, il aperçoit ses peuples et l'histoire: "J'ai fait enfin quelque réflexion, ajoute-t-il, à la condition, en cela dure et rigoureuse des rois, qui doivent, pour ainsi dire, un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles."

Écrivant pour son fils, écrivant pour l'histoire, Louis XIV écrit aussi pour lui-même, et il y trouve son profit. La leçon est utile au maître comme à l'élève: "L'esprit, dit-il, achève ses propres pensées, en les ordonnant."

Il est appliqué à son métier de roi: "Le métier de roi est grand, noble et délicieux quand on se sent digne de bien s'acquiescer de toutes les charges auxquelles il engage." Il compte sur "le temps, l'action même et le secours du ciel".

Il travaille. Le nom même des rois faibles et des maîtres du palais lui a fait peine dès l'enfance. En prenant en mains personnellement le pouvoir, il a jugé nécessaires deux choses: un grand travail de

sa part, un grand choix de personnes pouvant le seconder: "Je me suis imposé pour moi de travailler régulièrement deux fois par jour et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passerais seul en particulier et le temps que je pourrais donner aux affaires extraordinaires..."

Quant au choix des ministres, il dépend de l'art de connaître les hommes, et l'abrége de cet art, c'est de s'y étudier et de s'y plaire."

Louis XIV commande, lui et non ses ministres, mais cette autorité qui n'abdique jamais est commandée par la modération et par la prudence. S'informer, prendre conseil, travailler, apprendre, se méfier des flatteurs, se garder contre soi-même, ne pas trop se hâter, voilà sa méthode: "Il vaut mieux achever plus tard les affaires que de les ruiner par trop de précipitation..."

Séjourner à loisir sur toutes les choses importantes et en prendre conseil de diverses gens, n'est pas (comme les sots se l'imaginent) un témoignage de faiblesse ou de dépendance, mais plutôt de prudence et de solidité... Les conseils qui nous sont donnés ne nous engagent à les suivre qu'en tant qu'ils nous paraissent raisonnables, et loin de diminuer l'esprit de notre propre capacité ils le relèvent plus assurément que toute autre chose."

C'est au bon sens que Louis XIV s'applique à obéir: "La fonction du roi consiste généralement à laisser agir le bon sens qui agit toujours naturellement et sans peine."

L'année 1668, comme le fait remarquer M. Jean Longnon, c'est l'année des Plaiards de Racine, de l'Amphytrion et de l'Avare de Molière, de l'Épître au roi de Boileau; des six premiers livres des Fables de La Fontaine; les Mémoires sont de cet âge de maturité de l'intelligence française; ils sont en harmonie avec ce grand mouvement littéraire; ils en ont les mêmes vertus de force et d'ordre. La pensée politique de Louis XIV est classique, elle aussi.

Quand il parle du clergé et des biens d'Eglise il arrive à Louis XIV de tomber dans le gallicanisme; mais, d'une manière générale, il est profondément religieux. Il se déclare le lieutenant mais aussi le sujet de Dieu:

"...A vous dire vrai, mon fils, nous ne manquerons pas seulement de reconnaissance et de justice, mais de prudence et de bons sens quand nous manquerons de vénération pour celui dont nous ne sommes que les lieutenants. Notre soumission pour lui est la règle et l'exemple de celle qui nous est due..."

Les respects publics que nous rendons à cette puissance invisible pourraient être nommés justement la première et la plus importante partie de notre politique, s'ils ne devaient pas avoir un motif plus noble et plus désintéressé."

Et il insiste, il précise:

"Gardez-vous bien, mon fils, je vous en conjure, de n'avoir dans la religion que cette vue d'intérêt, très mauvaise quand elle est seule, mais qui, d'ailleurs, ne vous réussit pas, parce que l'artifice se dément toujours et ne produit pas longtemps les mêmes effets que la vérité. Tout ce que nous avons d'avantages sur les autres hommes dans la place que nous tenons sont autant de nouveaux titres de sujétion pour celui qui nous les a donnés. Mais, à son égard, l'extérieur sans l'intérieur n'est rien et sera plutôt à l'offense qu'à la gloire."

Quand il donnera ses Instructions au duc d'Anjou, le premier article sera: "Ne manquez jamais à vos devoirs, surtout à vos devoirs envers Dieu." Et il ajoutera presque immédiatement: "Faites honorer Dieu partout où vous allez du pouvoir; procurez sa gloire, en donnant l'exemple, c'est un des plus grands biens que les rois puissent faire."

Telle est, peinte par lui-même dans ses écrits, la figure de Louis XIV. Tels sont, comme il les comprenait, "les secrets de la royauté, les leçons éternelles de ce qu'il faut éviter de suivre", ainsi que Pellisson a un jour défini les Mémoires.

Le métier de roi a, depuis quel temps, beaucoup de chômage; mais, jusque sous le toit du charbonnier, la dignité, l'amour du travail, l'application à bien faire, la prudence, le soin de prendre conseil, l'ordre et le bon sens, la soumission à Dieu, n'est-ce pas un secret royal bon dans tous les métiers?

Charles BAUSSAN.

(La Croix)

"LES ENERGIES REDEMPTRICES"

PAR HERMAS BASTIEN

Le jeune auteur des *Eaux Grises* vient de publier les *Energies Redemptrices*. (1) Des vers, il est passé à la prose, d'une œuvre légère à une œuvre forte, d'un livre de sentiment à un livre de pensée. Dans un volume restreint, M. Bastien offre à nos méditations une matière dense et abondante.

(Disons tout de suite, pour n'y point revenir, que, dans une seconde édition, il faudra un texte moins compact, une plus étroite surveillance du prose, et un respect absolu des vers que l'on cite, en particulier de celui de Heredia...)

Ce livre dénote beaucoup de culture, il dénote encore plus de réflexion; voilà pour nous son plus haut mérite. Hardi comme la jeunesse, l'auteur s'est placé devant son pays et l'a interrogé. Où en est-il, ce pays, en l'an de grâce 1923, de son catholicisme et de l'instruction qu'il donne à ses fils; de quelle manière entend-il les leçons de son histoire; que deviennent les enfants qui lui naissent nombreux chaque année; a-t-il produit des artistes et quelle est leur valeur; croit-il en l'élite et s'est-il fait une juste idée de son rôle; en fin l'action intellectuelle et le devoir social lui sont-ils apparus comme des nécessités? Ce sont là autant d'énergies redemptrices qu'il faut épuiser, maintenir, fortifier si l'on ne veut pas qu'elles ne soient que des mots. M. Bastien les distingue dans les manifestations de notre vie nationale, il en explique les origines, en analyse le fonctionnement, en dénonce les insuffisances.

Il y a donc, dans ce petit livre, une très riche matière. Les jeunes gens, à qui il est dédié, y trouveront un ample programme de vie vraiment féconde. Le chapitre sur notre catholicisme est juste et plein d'idées généreuses; celui sur nos écoles donne une belle vue d'ensemble de notre système, de l'école primaire à l'Université; le chapitre sur les *Vivants et les Morts* démontrent comment l'histoire assure la continuité des traditions nationales et maintient l'originalité, la vie même d'un peuple. L'auteur rappelle le rôle capital du prêtre, de la mère et du paysan. Les *Gardiennes* — c'est le titre du chapitre IV — les gardiennes de la race, ce sont nos mères. Leur éloge est facile à faire, mais il faut les protéger contre les deux fautes que nous déclinons: la tuberculose et la mortalité infantile.

Les pages de ce livre qui nous paraissent nouvelles entre toutes s'intitulent: *Ceux qui sculptent l'idéal et la Nouvelle Aurore*. C'est là qu'on rencontrera le plus de formules heureuses, le plus de pensées personnelles, et les meilleurs passages du volume. (Nous devons peut-être y joindre le chapitre sur l'Action intellectuelle). Sans doute on pourrait reprocher à l'auteur d'être incomplet, d'avoir oublié certains noms d'artistes. Aussi bien n'a-t-il pas voulu publier un manuel ou un livre d'érudition. De même on discutera quelques idées secondaires, ici et là. (Les monographies nuisent-elles à la grande histoire, comme le dit l'auteur, ou plutôt ne la préparent-elles pas?... etc.) Mais on sera unanime à louer ce qu'il dit de la nécessité de l'art dans une civilisation, l'analyse qu'il fait de notre art à nous, l'explication qu'il donne de notre retard, le moyen d'expansion qu'il indique. On ne sera pas moins de son avis, lorsqu'il pousse à l'action, à la formation d'une élite, à l'exercice de la pensée dans les cadres de la philosophie, à la culture scientifique, et lorsqu'il démontre que, à tout cela, la fortune n'est pas nécessaire. Et enfin, il exige que nous écrivions bien, et il cite, à son appui, cette phrase que Pie XI adressait aux écrivains en leur donnant un patron: "Qu'ils veillent à la forme et à la beauté du langage."

Ce livre de M. Bastien est plus qu'une promesse, c'est d'ores et déjà une réalisation remarquable. Mais dès maintenant nous attendons l'œuvre parfaitement belle qu'il ne saurait manquer de nous donner avant longtemps dans sa maturité plus grande de sa pensée et de son style.

Olivier MAURALT, ptre
(L'Action française)

(1) Bibliothèque de l'Action française. Prix 60 sous.

Acidité stomacale, Gaz, Indigestion

Mâchez quelques pastilles délectables, l'estomac s'en trouvera bien!



Soulagement instantané de l'estomac. Indigestion, des flatulences, la "diapnoë" de l'estomac, l'estomac qui ne digère pas, le vomissement, le reflux du contenu de l'estomac, le gonflement de la région du cœur, des palpitations, de l'insomnie, de la pression stomacale.

Régulariser votre digestion pour quelques cents. Des millions de gens en gardent sous la main. Les pharmaciens la recommandent.

Comment la nature reconstitue les chairs

Le procédé de la nature dans la reconstitution d'un organisme faible et épuisé, dans la production de chairs nouvelles pour les personnes qui sont maigres et en dessous du poids normal, consiste à prendre dans la nourriture absorbée certains éléments appropriés qui, par le procédé merveilleux connu sous le nom de métabolisme, sont convertis en tissus et en chairs véritables. Une certaine portion de cette nourriture devient aussi de l'énergie et de la vigueur corporelles.

Quand vous prenez Father John's Medicine pour vous faire des chairs nouvelles, vous suivez exactement le même procédé. Ce remède alimentaire à l'ancienne mode contient de l'huile de foie de morue et d'autres éléments dont la nature se sert dans la reconstitution des chairs et de la force, et ces éléments sont préparés de telle sorte qu'ils peuvent être assimilés facilement même par l'organisme des personnes faibles et épuisées. Vous savez que vous agissez en toute sécurité en donnant Father John's Medicine à n'importe quel membre de la famille parce qu'il est garanti exempt d'alcool et de drogues dangereuses sous quelque forme que ce soit.



POINCARÉ CONTRE HERRIOT

UNE SCÈNE PARLEMENTAIRE

Nous empruntons à l'Opinion ce récit d'une scène parlementaire qui a fait quelque bruit à la Chambre française récemment:

Herriot est à la tribune, il martèle ses affirmations, ses sommations, il cherche, contre les prétendus décrets-lois, la formule de haïne qui révélera les vieux messieurs des congrès départementaux et rendra plus vibrant le rouge des affiches électorales. Il ne saurait dire tout simplement qu'il s'agit de sauver quelques instituteurs sans élèves et deux ou trois manufactures d'allumettes. Il répète sur des tons divers: "Nous, républicains..." ou bien: "Vous, républicains modérés", ou bien encore: "Les républicains de ce côté..." Enfin, ça vient: "Le vote sur les décrets délimitera les frontières des républicains!" Pas fameux pour un professeur de rhétorique. Mais il descend, vainqueur. Les amis d'Urry, député de l'Oise, les amis d'Israël, député de l'Aube, et les amis de Klotz, député de la Somme, qui ont tant applaudi depuis deux jours, se lèvent pour une dernière ovation avant la course. Briand, flairant la dénouée prochaine, frappe son pupitre d'une petite main gourmande. Les riches caméléons du radicalisme d'affaires agitent leurs poignets au-dessus de leur tête, comme pour écarter une fois de plus le destin. Le ministre à l'air d'un lot de condamnés. Poincaré, la tête inclinée, paraît méditer la dernière affirmation d'innocence; Lasterie est rouge de ne pas vouloir mourir; Chéron grimace comme un Siène qui aurait perdu son outre; Strauss semble vendre son propre squelette au détail...

La majorité — est-elle encore la majorité? — respire d'un soufre court, les yeux vagues; elle songe aux réunions du dimanche, la-bas, et aux contradicteurs qui vont regagner de l'audace.

Mais voici Poincaré à la tribune. Son visage se fait plus pâle et timide. Il sort ses papiers, les aligne d'un doigt minutieux, comme une lingère qui range des mouchoirs de poche... Il commence, d'une voix enrouée de grippé, il scande les phrases à merveille. De son carquois dissimulé, de petites flèches partent, qui vont fixer, sans qu'il s'en aperçoive, ce brave Herriot comme un papillon sur le carton du collectionneur. Mais le papillon bat des ailes... Alors, Poincaré devient modeste, modeste... Il invoque tendrement son long passé de fidélité aux institutions. Le papillon écoute... Voici qu'il se voit de Poincaré se fait plus précise et aussi plus confidentielle:

— Ce n'est pas moi, messieurs, qui ai jamais eu la velléité d'écrire ceci...

Et Poincaré sort de ses cahiers un texte qui semble officiel. Il commence à lire...

Briand, qui se rappelle mal ses propres écrits, dresse l'oreille d'un air cassé. Tout le monde croit que c'est lui qui va être exécuté. Mais la lecture continue: c'est un projet minutieux de coup d'Etat. C'est... le "Rubicon" de Joseph Caillaux, prédécesseur d'Herriot à la présidence du parti radical. Et la voix de Poincaré, toujours à la fois, plus enrouée et plus claire, continue avec une parfaite innocence:

— Ce n'est pas moi qui ai silencieusement caressé ces illusions consulaires. C'est un personnage dont M. Herriot n'écarte pas trop violemment l'ombre indésirable lorsqu'elle réparaît, un peu plus timide, peut-être, au seuil de certains congrès politiques.

Cette fois, le papillon est bien épinglé. Les amis d'Urry, les amis d'Israël, les amis de Klotz n'applaudissent plus. Les riches caméléons du radicalisme changent de couleur... Sur les trois quarts des bancs, c'est un tonnerre d'acclamations. *Corrida de la mort!* Briand, rassuré, cache son admi-

D'ici au 15 Mars.

Nous accordons sur tout achat les rabais ci-après indiqués. Notre distinguée clientèle comprendra les avantages que comporte notre vente spéciale et elle voudra en profiter.

10% sur nos Velours et Mohairs

15% sur nos Soies et Crétonnes

G. BRENTA

Spécialiste et expert drapeur. Chesterfields à ordre.

En face du Théâtre 305 SAINT-DENIS Téléphone: Est 1866

Le Corset et la science

de l'ajustement

Rien de plus important que cette science. Aussi la femme, que pénètre la secrète intuition de l'élégance, s'adresse à des corsetières qui s'y connaissent dans l'art de l'ajustement parfait du corset.

Venez, Madame, essayer votre nouveau corset sous l'œil exercé de nos corsetières

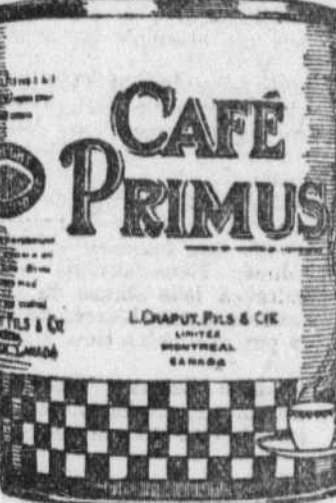
C. J. Grenier & Cie

Manufacturiers et Importateurs de Corsets

401-403, rue Sainte-Catherine Est.

Maison fondée en 1878

Angle Saint-Hubert



Le bon café est un des plus précieux stimulants. Les hommes les plus brillants sont des buveurs de café. Buvez du café Primus.

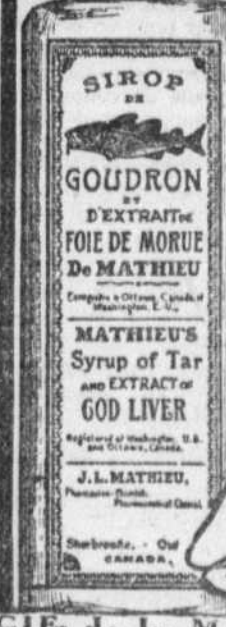
Distributeurs:

L. CHAPUT, FILS et CIE, Limitée

MONTREAL

Enrayez Votre Rhume et tonifiez vos poumons avec le SIROP MATHIEU

AU GOUDRON L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE



Un remède éprouvé, un tonique des organes respiratoires insubstituable; son efficacité pour enrayer un simple rhume que pour supprimer une bronchite chronique et pour hâter la convalescence d'une maladie de poitrine.

GROS FLOCONS EN VENTE PARTOUT Les Poudres Nervines de Mathieu insubstituable contre Maux de Tête, Névralgies, Grippe, etc.

CIE J. L. MATHIEU, Prop. - SHERBROOKE, QUE.

ration sous sa tignasse. Daydet, perché sur les hauteurs de la droite, rigole avec pitié. Barthie, le pathétique, roule des yeux égarés dans un teint verdâtre. Mandel lui-même acclame, Mandel... Et la voix très douce de Poincaré poursuit: — Moi, modeste républicain... Pauvre Herriot! Mais quelle idée, aussi, de jouer les pontifes quand on est assis sur le siège de Joseph Caillaux!

Le Correspondant

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 10 FEVRIER 1924

I. Une visite au Chili en 1922. — I: Mgr Baudrillard, de l'Académie française. — II. Ceux d'aujourd'hui et ceux de demain. Un lyrisme rhodanien: Louis Le Cardonnel. — III. Les Etats-Unis et leurs jugements sur l'Europe. — I. La presse: Bernard Fay. — IV. Les Bolcheviki dans un château polonais, adapté du polonais par le comte Ph. de Puyfontaine. — I: Isabelle Lutostawski. — V. La déflation est-elle une nécessité? Charles Dupuis, de l'Institut. — VI. La villa des palmiers. — roman. — V: Henri de Noussanne. — VII. Les études de

M. Jacques Bardoux sur l'Angleterre contemporaine: Augustin Léger. — VIII. A travers la presse étrangère. — Revue de Suède. — Traduction de Jacques de Coussange. — IX. Regards sur la vie: Francis marie. — X. Revue des sciences: Louis Joubert. — XI. Chronique politique: Bernard de Lacombe. — XII. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement: Etranger: Un an, 70 francs; 6 mois, 36 francs.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois. — On s'abonne à Paris, aux bureaux du CORRESPONDANT, rue Saint-Guillaume, 31.

Pour les enfants pauvres

Mardi prochain, à huit heures du soir, dans la salle de la bibliothèque du Gesù, il y aura, sous la direction des Enfants d'Israël (euchre) au bénéfice d'un fonds d'éducation pour les enfants pauvres.

Mme J.-A. Cousineau, récemment arrivée d'Europe, fera une causerie sur ses souvenirs de voyage. Prix du billet d'entrée: 50 sous.

PAGE DES ENFANTS

(Suite de la douzième page.)

LE THEATRE A LA MAISON

les légumes, qu'est-ce que vous mangerez? — Et votre père? — La nouvelle. — Je ne l'ai plus, il est mort à la guerre. — Germaine. — C'était un officier? — La nouvelle. — Non, il était sergent (relevant fièrement la tête), mais c'était un héros! — Naturellement. — Suzanne, moqueuse. — Naturellement. — La nouvelle, froissée. — Je ne sais pas, mesdemoiselles, ce que vos pères ont fait pendant la guerre, mais le mien portait sur sa capote la croix de guerre avec trois palmes, la médaille militaire et la croix de la Légion d'honneur!

Un silence. — Juliette, le romant. — C'est votre goûter que vous portez dans ce sac en papier? — Ismérie. — Non. Ce sont des figues de notre jardin que maman m'a données pour offrir à mes petites camarades. (Présentant le sac ouvert). Voulez-vous me faire le plaisir de les accepter? — Suzanne, dédaigneuse. — Peuh! des figues, ça ne me dit rien... Ça ne vaut pas le chocolat. — Pauline, même jeu. — Si vous pouvez les garder. — Germaine, tapant sur le sac qu'elle jette à terre. — Voilà de ça que j'en ferais...

Ismérie, se baissant pour ramasser ses figues. — C'est méchant, ce que vous faites là... Ça me prouve que vous avez mauvais cœur. — Suzanne, lui tirant les cheveux. — Voilà, pour votre compliment! — Pauline, la pinçant. — Ismérie, on vous fait grise de vos observations.

Juliette, la pousant et la faisant tomber. — Non, mais, regardez-moi cette pimbêche de paysanne qui fait sa tête parce qu'on refuse d'accepter ses figues!

Ismérie, le cœur gros, se relève et va s'asseoir sur un banc. — Mlle Amélie, en aparté, reprenant sa promenade. — Elle n'a pas voulu dénoncer ses camarades... C'est une brave petite fille et une excellente nature.

La surveillante qui, de loin, a surpris le mélange des quatre élèves qui jouent à la balle, s'approche de la nouvelle.

Mlle Amélie. — Eh bien, mon enfant, vous ne votez pas vos petites camarades? Est-ce parce qu'elles vous ont fait mauvais accueil? Avez-vous à vous plaindre d'elles?

Ismérie, essuyant ses yeux. — Oh! non, madame. Mais j'ai encore trop de chagrin d'être séparée de maman que je n'ai jamais quittée. Demain, quand je serai habitée je ne demanderai pas mieux...

(A suivre)

A TRAVERS LE CONCOURS

Québec, Nouvelle-France. Le 18 mai, 1622

Madame Garnier, 26, rue Castorin, Paris, France.

Chère amie, Tandis que je vous écris, deux jeunes sauteuses sont près de moi. Elles sont de la race huronne. Elles m'accompagnent toujours et sont bien instruites des vérités de notre sainte religion. Celles-ci comptent toutes celles qui viennent ici apprendre leur catéchisme s'attachent à nous bien vite. Elles sont bien mûres. Ces deux petites, dont je vous parle ont pour nom l'une Chanté et l'autre Espérance. Elles viennent ainsi que leurs compagnes se regarder dans le miroir que je porte et croient que je garde ainsi leurs portraits sur mon cœur et elles en sont charmées.

Toutes ces filles des bois aiment beaucoup les parures et elles ajoutent toutes sortes de perles et de grains sur leurs robes. Ah! chère madame qu'il y a du bien à faire ici, mais que nous sommes loin et combien je m'ennuie de mon beau pays. Ah! si au moins les vilains Iroquois n'existaient pas, j'ai bien peur de ces méchants. Ils sont si vilains et si hypocrites. Ils viennent et cherchent quelques fois à pénétrer dans le fort ou dans l'hôpital. Il en faudra du dévouement pour convertir tout ce monde!

Que le bon Dieu vous conserve la santé. Priez pour nous, Votre amie, Hélène B. de Champlain, Hortense Royal, 11 ans, Académie St-Joseph, St-Boniface, Man.

Ville-Marie, ce 30 juillet 1923.

Mademoiselle Marie Bourgeois, Troyes, Champagne France.

Ma chère sœur, Je suis heureuse de vous annoncer que j'ai commencé à faire la classe le 30 avril de cette année. C'était dans une étable de pierre qui avait servi de colombier et de logis pour les bêtes à cornes, je l'ai fait nettoyer. Au dessus de l'étable il y a un grenier dans le quel on monte se coucher par une échelle placée au dehors. Le premier jour si vous aviez vu les petites filles courir autour de moi! Je leur montrai à lire, à écrire, à compter et à coudre. Elles aiment cela, elles aiment cela surtout lorsque je leur fais de la tire. J'étais contente de commencer la classe pour faire le mois de la Ste-Vierge avec mes élèves afin de leur faire connaître le bon Dieu et sa sainte mère. Il y a eu plusieurs combats entre nos soldats et les Iroquois, mais nos soldats ont bien réussi. Mes petites filles priaient fort ces jours-là. Ah! s'il y avait plusieurs écoles dans le pays, je serais contente, le monde connaîtrait mieux le bon Dieu. Soyez toujours pieuse et vaillante.

Votre sœur aimante, Marguerite Bourgeois Robée Bordage, 12 ans, couvent St-Louis, N-B.

Ville-Marie, Nouv-France, 18 avril, 1660.

Monsieur Jacques Launiers, Paris, France, Bien cher ami,

Les féroces Iroquois nous donnent un peu de repos, ce qui me permet de vous donner de mes nouvelles. Je suis arrivé sain et sauf, avec M. de Maisonneuve. Il m'a confié un poste d'officier.

Les Iroquois ont signé la paix, et nous avons fumé ensemble le calumet. Mais parfois il ne faut pas se fier à leur parole; car il y a déjà quatre de nos colons qui ont été tués par ces barbares en travaillant sur le toit de leur maison; ce massacre eut lieu pendant un précédent temps de paix.

Ce nouveau malheur me décida à tenter un suprême effort; mais je ne le puis sans la permission du gouverneur, M. de Maisonneuve. J'allai le voir pour lui soumettre mon projet; il me fit plusieurs questions; et je lui dévolai mon plan d'attaque. Il me répliqua: "mais c'est la mort qui vous attend!" — "Je ne suis venu ici que pour cela, aujourd'hui, ou demain!" — "Et combien avez-vous trouvé de compagnons d'armes?" — "J'en ai 16, et c'est assez." Alors, tout ému, M. de Maisonneuve me dit: "J'approuve votre dessein; c'est la sainte Vierge qui vous l'a inspiré. Allez sauver la Nouvelle-France."

Demain donc, sera la journée du départ. Ce jour commencera par l'assistance à la sainte messe, et par un serment solennel. Priez donc Dieu, cher ami, afin qu'il m'accorde la grâce de bien commander et que mes hommes tiennent leur serment jusqu'au bout.

Votre ami qui vous embrasse peut-être pour la dernière fois. Lucienne Pépin, 12 ans, école St-Jacques Manville R. I.

A TRAVERS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE

LE HÉROS DE BEAUPRÉ

En 1690, la Grande-Bretagne avait décrété que nous devions mourir. Chacun sait qu'à cette époque l'Angleterre et la France étaient en guerre, et l'Angleterre exigeait l'aide de ses colonies. A ses fils des Etats-Unis elle confia la tâche d'attaquer la Nouvelle-France et de voir à nos funérailles. C'était une proie, pensait-elle, que les Américains pouvaient saisir en allongeant seulement le bras. De la coupe aux lèvres il y a loin parfois.

Le 17 octobre 1690, l'amiral anglais Phips était devant Québec, avec sa flotte de trente-cinq vaisseaux montés de deux mille hommes. L'amiral envoya un officier sommer Frontenac, gouverneur de la colonie, de rendre la ville; et la réponse écrite doit être donnée dans une heure. "Je n'attendrai pas une heure, dit Frontenac à l'officier, allez et dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons." Cette réponse si fière étonna l'ennemi sans le convaincre qu'il était le mieux de se retirer. La guerre éclata.

Des héros surgissent de tous les coins de la colonie, Sainte-Anne-de-Beaupré ne fournit pas le moins brave. Il se nomme Pierre Carré; sa maison s'élevait sur le terrain qui se trouve aujourd'hui devant la Sc-

Le meilleur thé

jouit de la vente la plus considérable.

LE THÉ "SALADA"

est celui qui se vend le plus dans toute l'Amérique du Nord. L'avez-vous goûté?

La Santa. Il fit un chaleureux appel aux colons de Beupré qui répondirent en grand nombre. Sous son commandement vinrent bientôt se ranger les écoliers du Séminaire de Québec.

Avant de partir, tous vinrent s'agenouiller au pied de la sainte. Ils allaient lutter contre un ennemi trois fois plus nombreux et bien armé; ils comptaient sur la protection de la grande Allée à qui la Providence a confié la garde de la Nouvelle-France. Jamais la prière n'avait jailli aussi ardente du cœur de ces braves; ils demandaient à la chère sainte de bénir leurs armes et d'accepter leurs vœux; les épouses, en les voyant partir, disaient: ils reviendront, sainte Anne est avec eux.

Pendant que les guerriers combattaient, les vieillards, les mères et les enfants montaient la garde auprès du cœur de la puissante patronne. O grande sainte, protégez-les, ramenez-les.

L'histoire nous a conservé le souvenir de la journée du 20 octobre 1690.

Les Anglais avaient débarqué quelques centaines de soldats sur le rivage de la Canardière où ils s'étaient fortement retranchés. Pierre Carré s'y porta à la tête de ses valeureux miliciens de Beupré et de Beaufort; il ouvre le feu; il fait si bien que l'ennemi ne peut soutenir le choc meurtrier et se replie en abandonnant vers ses vaisseaux, abandonnant cinq pièces de canon, des munitions et un drapeau que le vainqueur, dit-on, vint déposer aux pieds de sainte Anne.

La victoire n'avait été une surprise pour personne à Beupré; mais elle commanda la reconnaissance de tous. Il est malchanceux d'attenter à la vie d'un peuple, même d'un tout petit peuple, quand il prie et ne veut pas mourir.

Phips avait perdu six cents hommes, neuf de ses navires, une grande partie de sa fortune, qu'il avait avancée pour noier les vaisseaux et les approvisionnements. Il avait compté sur les dépouilles des vaincus pour payer les frais de l'expédition. A l'encontre du sage conseil de LaFontaine, il avait voulu la peau de l'ours avant de l'avoir capturé.

Dans une lettre que Mgr de La Vallée écrivait le 20 novembre de cette année à Monsieur de Denonville, ancien gouverneur de la colonie, nous lisons: "Sans les habitants de Beupré et de Beaufort, et de l'île d'Orléans qui se sont signalés en courage en attaquant les ennemis dans leur camp, il y a apparence qu'ils (les Anglais) auraient demeuré plus de temps sur terre, et qu'ils auraient réduit tout le monde qui était dans Québec à la dernière extrémité. Ils les obligèrent à se rembarquer la nuit en confusion, ayant laissé dans leur camp cinq pièces de canon et un drapeau dont les habitants s'emparèrent à la faveur des coups de fusils, et ensuite par une protection spéciale de Dieu qui mit la consternation dans leurs esprits."

La colonie était sauvée; mais à Québec, on craignait de voir tomber aux mains de l'ennemi les vaisseaux français attendus de jour en jour. Les Anglais ne manqueraient pas de les couler en s'en retournant; s'ils pouvaient les apercevoir.

On envoya des courriers le long des terres pour avertir les vaisseaux français du danger. Ils arrivèrent juste au bon moment. La flotte française alla se réfugier dans la rivière du Saguenay; sortie trop tôt de sa cachette, elle se trouva à l'embouchure de la rivière au moment même où les navires ennemis achevaient de passer. "On admire, dit l'historien du temps, comment ils n'ont pas eu l'idée d'attribuer le coup à sainte Anne et à saint François, à qui on s'était adressé par vœux exprès pour l'heureuse arrivée des navires."

(Extraits de La bonne sainte Anne au Canada, par le Rev. P. Bélanger).

JESUS AU MILIEU DES DOCTEURS

A gauche de Jésus, près d'un pilier, se tenait un vieillard, tout souriant dans sa barbe blanche. D'abord, il avait regardé l'enfant de loin, sans y attacher trop d'importance. Après tout, ce n'était qu'un enfant! Il se sentit peu à peu piqué d'une sympathique admiration pour le fils du charpentier de Nazareth. Il était bon papa et portait deux vœux pour s'arrêter aux querelles de mots! Ce qui l'intéressait, c'était la simplicité, la beauté, la fermeté de ce petit. Peut-être avait-il vu dire la joie extrême de Simon et d'Anne, quand il y a quelques années, Joseph et Marie de Bethléem étaient venus présenter leur premier-né au Seigneur... Si, à lui du moins, la lumière sur la vraie mission du Christ pouvait être donnée, en récompense de la sympathie qu'il montre à Jésus! Lumière complète, peut-être pas; il est certain cependant que son âge avancé l'aurait soustrait aux horreurs de la cabanon et de l'aveuglement des prêtres, quand l'heure du rachat sonnerait. C'est déjà une récompense. (Extraits de Le Messager du Sacré-Cœur, Rev. P. Girard, S.J.)

Au collège Ste-Marie

Les habitués de la salle académique du Gesù apprendront sans doute avec plaisir que l'on reprend cette année, à la séance traditionnelle des jours gras, la "Famille Benoît", cette fine et spirituelle comédie de Victorien Sardou qui prêche à sa manière le retour à la simplicité, à l'honnêteté dans les affaires et au bon sens dans l'éducation des enfants. MM. Hector Charland, Louis-Philippe Mercure et Jean Lallemant ont bien voulu revenir prêter leur concours aux

Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de monde... Ne fatigue pas les nerfs!

CUNARD ANCHOR

DEPARTS D'HIVER DE HALIFAX

A Plymouth, à Cherbourg et à Londres 31 mars 14 avril 15 mai 16 juin 17 juillet 18 août 19 septembre 20 octobre 21 novembre 22 décembre

DEPARTS D'ÉTÉ

Les plus gros navires à cabine de service du Saint-Laurent

DE NEW-YORK

A Queenstown et à Liverpool 23 fév. 24 mars 25 avril 26 mai 27 juin 28 juillet 29 août 30 septembre 1 oct. 2 nov. 3 déc. 4 jan. 5 fév. 6 mars 7 avril 8 mai 9 juin 10 juillet 11 août 12 septembre 13 octobre 14 novembre 15 décembre

THE ROBERT REFORM CO., LTD. Montréal, ou auprès des agents locaux.

élèves. Ils tiendront les rôles de Benoît, de Formichel et de l'artiste.

Il y aura deux représentations (lundi, 3, et mardi, 4 mars) pour lesquelles on peut se procurer des billets au parloir du collège. Toutes les places sont réservées. Prix 1 dollar, 75 et 50 sous. Des répétitions pour les enfants auront lieu le jeudi et le samedi précédents à 2 heures du soir. Toutes les places sont également réservées. Prix 15 sous. (Communiqué)

M. DAUGHERTY DEFENDRA SA PEAU

LE PROCUREUR GENERAL AMÉRICAIN EST PRÊT A DÉFENDRE SA CAUSE DEVANT LE PUBLIC

Washington, 22 (S.P.A.) — Le procureur général Daugherty est prêt à plaider sa cause à la barre de l'opinion publique. Il résiste à ceux qui veulent l'impliquer dans le scandale des réserves pétrolières. Au Sénat, aujourd'hui, la discussion se poursuit. On veut que le vote se prenne prochainement sur la résolution du sénateur Wheeler, démocrate du Montana, qui demande une enquête sur l'administration du procureur général.

Hier, il paraît qu'un pas a été fait vers un compromis. M. Wheeler a un entretien avec le sénateur Lodge, du Massachusetts, le chef républicain qui s'oppose à la résolution telle que présentée parce qu'elle comprenait la nomination du comité d'enquête au lieu de

MERE!

Le "Sirop de figues de Californie" est un laxatif recommandable pour bébés ou enfants malades

Vite, mère! Bébé et enfants, même constipés, bilieux, fiévreux, malades, pris de coliques, aiment à prendre le véritable "Sirop de figues de Californie". Aucun autre laxatif ne régularise aussi agréablement les intestins délicats. Il adoucit l'estomac et active la foie et les intestins sans donner la colique. Il ne contient aucun narcotique ni drogue calmante. Dites le mot "Californie" à votre pharmacien et évitez les contrefaçons. Insistez pour avoir le véritable "Sirop de figues de Californie" qui contient le mode d'emploi sur chaque bouteille.

Une cause de meurtre compliquée

Sydney, N.-E., 22 (S.P.C.) — Le procès de Jean W. Doucet, accusé du meurtre d'Edith-Mary Brailsford, est commencé hier en cour Suprême. Le juge Melish et l'assistant du procureur général, M. A. L. MacDonald, ont fait remarquer que c'est une cause très compliquée. Le major J. W. Madfin, C. R. occupé pour la défense.

Mlle Brailsford, jeune Anglaise

arrivée au Canada depuis deux ans, a été tuée pendant la soirée du 24 novembre dernier à la demeure de George Fortune, de la rue Church. Elle avait vingt ans; on dit qu'elle était fiancée à Doucet. D'après les témoins entendus à l'enquête du coroner, la jeune fille fut trouvée

morte dans le salon pendant que Doucet, qui avait été avec elle quelque temps auparavant, était dans sa chambre cherchant une photographie qu'il avait promise de lui montrer. Il paraît que le pistolet de Doucet a été trouvé près de la jeune fille.

Le Lait de Magnésie

de la maison

Casgrain & Charbonneau,

Pharmaciens en Gros

Est un produit supérieur

Antiacide, Laxatif, Purgatif

Centre DYSPEPSIE et CONSTIPATION

En vente partout

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION 364, RUE UNIVERSITÉ TEL. : UP 6476

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ELEVÉS: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES À LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVES: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDUS: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., À LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

À VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.

AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agencée par insertion.

REMERCEMENTS: — 50 sous.

CARNET MONTAINE, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

INSTITUTRICE

Institutrice, possédant diplôme d'école normale, 2 ans d'expérience, désire enseigner dans Montréal ou les environs, d'ici à la fin de l'année avec possibilité de réengagement pour l'année prochaine. 3286, Saint-Hubert, Villerville, Montréal.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2022, Canada Typewriter Exchange & Supply 58, rue Saint-Jacques.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position? Le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

CHAMBRE DEMANDEE

Monsieur, avec références, demande chambre non meublée, dans famille privée bien recommandée ou dans un appartement, entre les rues Peel et Atwater. Donner détails. Ecrire casier 108, Le Devoir.

UN PRESSAGE PERMANENT A VOTRE PANTALON

Vous pouvez l'obtenir en quelques minutes en employant "Wray's Evercrease". "Evercrease" est inoffensif, permanent et imperméable. — ne peut endommager aucun tissu et maintiendra votre pantalon élégant durant toute sa durée. Un tube permanent de trois paires de pantalons. Ou 35 cents le tube, poste payée. Envoyez "Evercrease", Bureau Postal, Station "B", Montréal.

À LOUER

780 St-André, 2 logements, 7 et 8 pièces. Chauffage. Modernes. Appelez 97565.

J. Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides. 188 Ann. Tél. Main 8730 PRIX MODERES

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE

AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Chambre 707, Immeuble "Power" Rés. Tel. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

30, rue St-Jacques Tél. Main 1761 Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile, Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT

Bureau du jour: 50, rue-Notre-Dame ouest Immeuble Duluth, chambre 11 Tél. Main 5228

Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

CARTIER ET BARCELO

AVOCATS

Chambre 708A, Immeuble "Power" 83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etudes Forest, Lalonde et Coffin Edifice du Crédit Foncier Montréal Résidence, téléphones: Est 2261

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques P. St-Germain, L.L.B., L. Guérin, L.L.B., P. Panet-Raymond, L.L.B.

ANATOLE VANIER & GUY VANIER

AVOCATS

Tél. Main 2632 97 rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE

AVOCATS ET PROCUREURS

71A, RUE ST-JACQUES MONTREAL CHAMBRES 600-605. Tél. Main 8297 W.-F. Mercier, L.L.B., J.-K. Mergler, B.C.L., Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU

AVOCAT ET PROCUREUR

Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques MONTREAL. Tél. Main 140.

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.

AVOCAT

43, Côte de la Place d'Armes CHAMBRES 420 et 421 Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered accountant)

Chambre 315 "Office 'Montreal Trust'" 11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE

Comptables certifiés Vérificateurs

J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A. Suite 908-910, 120, rue St-Jacques, Montréal. Tél. MAIN 2758

DENTISTES

DR AD. L'ARCHEVEQUE

CHIRURGIEN DENTISTE

Téléphone St-Louis 1301 468, Parc LaFontaine Montréal

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE

L.-L. LAFLEUR, L.TEE

AUTOMOBILE

POUR VOTRE TAXI

Plateau 920

GINDARD AUTO SERVICE

NOTAIRE

L.-D. CLEMENT

NOTAIRE

30, RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 8558. Rés. Westmount 1190J

CHS ARCHAMBAULT

NOTAIRE

785, AVENUE MONT-ROYAL EST Tél. St-Louis 2143

Placements d'argent. Organisation de Compagnies

HORACE LIPPE

NOTAIRE

11, Place d'Armes. Tél. Main 3223 Administration de propriétés, etc.

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS

VILLEMAIRE & FRERE REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE Main 1735. 27, Notre-Dame E.

RELIEURS & REGLEURS

CONSTANTIN, PELLETIER et WILSON, Liée Réglage et couverts à feuilles mobiles de tout genre. Main 956. 7 est, Notre-Dame

MEDECINS

DR J. M. E. PREVOST

Des hôpitaux

ADRESSES

RÉPERTOIRE DU "DEVOIR"

ADRESSES

Page de renseignements divers

Annonces par ordre alphabétique

Accessoires d'auto.
Anneaux de piston
"Excellence"

LAMONTAGNE LIMITEE
238, rue Notre-Dame O., Tél. Main 8350

ACTIONS PRIVILEGIEES 8%
— cumulatif, avec en plus, participation aux bénéfices. Remboursement 2 ans ou plus. — Agents demandés.

E. GOBET, LIMITEE
15, rue St-Laurent, Tél. Main 6855

Administration Générale
La Société Nat. de Fiducie
Exécutive et Fiduciaire
286, rue St-Laurent, Tél. Plat. 3680

ARGENT A PRETER
Cultivateurs! Pour emprunter ou vendre votre terre, adressez-vous au
Crédit Immobilier Franco-Canadien
7, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

Articles de classe et bureau
Livres de comptabilité à feuilles mobiles.
Articles religieux et de fantaisie.
(gros et détail)

LIBRAIRIE PELIN, LTEE
500, Ste-Catherine Est, Tél. Est 920

ARTICLES DE SPORT
Bicycles et motocyclettes — vendus à terme.

McBRIDE JOS. LAMARRE, Gérant
437, rue Bleury, Tél. Plat. 3458

ASSURANCE — INCENDIE
Système mutuel
Cie d'Assurance Mutuelle de Montréal contre le feu.
(J.-N. Cabana, gérant).
92, rue Notre-Dame Est, Chambre 35, Téléphone 1, Main 8524-8555

ASSURANCE — IMMEUBLE
Administration générale
COMPTOIR VILLE-MARIE
Bureau de confiance
AIME TOUGAS, Gérant
502, Ste-Catherine E., Tél. Est 3409

ASSURANCE — VIE
"La Sauvegarde"
Compagnie de langue française faisant toutes ses affaires en français.
Bureau principal, Montréal.

BANQUE D'EPARGNE
La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal
La grande banque des travailleurs
Bureau principal et seize succursales
176, rue St-Jacques, Tél. Main 5734

BISCUITERIE
Les biscuits "Village", "Vin" et "Madelon", très délicieux. En vente chez votre épicière.
DAVID & FRERE, FABRICANTS
530, rue Champlain, Tél. Est 601

BOIS DE CONSTRUCTION
Assortiment complet de moulures et de poutres à couverture, Beaver Board, Linéaments, etc.
LANGEVIN & FOREST
411, rue St-Dominique, Tél. Est 793
Succursale: 18, rue Clarke, Tél. Plat. 2869

BRODERIE — PATRONS
Coton & broderie M. F. A.
RAOUL VENNAT
642, rue St-Denis, Tél. Est 3065

N. BLAIN LIMITEE
Maison de confiance et de qualité
CARROSSERIES D'AUTOS:
Ouvrage neuf et réparations.
SPECIALITE:
Garde-boue et ressorts. Roues.
PEINTURES D'AUTOS:
Peintures et vernis faits par des experts.
CAPOTES D'AUTOS:
Capotes neuves, — Rideaux, — Coussins, — Rembourrages, — Couvertures de sièges.

ATELIERS ULTRA-MODERNES
68, Casgrain, Tél. St-Louis 1464
MONTREAL

VOTRE CHAPEAU
— Achetez-le directement du fabricant et épargnez le profit de l'intermédiaire.
Nettoyage et remodelage: une de nos spécialités.

ED. MICHAUD
11, rue Bleury, Tél. Plat. 3048

CHARBON
LE SERVICE
est l'une des caractéristiques de cette maison
J.-O. LABRECQUE ET CIE
141, rue Wolfe, — Tél. Est 2390

La Charcuterie Française
"Fait de foie gras", "Saucisson à l'ail", "Marque Cousin".
Chez votre fournisseur ou appelez
L. COUSIN, EST 6268
49a, rue Labelle, Montréal

"DUSSAULT"
Pour les chaussures de haut ton
281, rue Sainte-Catherine Est,

CIGARES
Exigez de votre fournisseur le cigare "LA CHAMPAGNE"
10¢ trois pour 25¢

CLOCHES D'EGLISE
Z.-O. TOURANGEAU
représentant de fonderies françaises, anglaises et américaines
358, rue Rachel Est
Tél. Saint-Louis 1971

Un officier français invente un nouveau fusil-mitrailleur

L'Echo de Paris annonce que, grâce au génie inventif d'un officier français, l'infanterie française sera d'ici peu de temps dotée d'une arme redoutable et telle qu'aucune puissance étrangère ne peut, dans sa catégorie, lui en opposer de plus efficace.

M. Maginot vient, en effet, d'accepter officiellement un nouveau modèle de fusil-mitrailleur. L'arme choisie, oeuvre d'un officier d'artillerie, aussi savant que modeste et qui l'a fait établir par une des manufactures d'Etat françaises, est égale ou supérieure à ses concurrentes par la qualité de son fonctionnement. Elle les laisse très loin derrière elle quant à la facilité de manoeuvre et d'instruction; facteurs dont l'importance s'affirme de plus en plus avec le service à court terme et la multiplicité de matériels dont l'usage doit être enseigné aux recrues.

Explorations archéologiques au Maroc

(Lettre à La Croix, de Paris).

Casablanca, 7 février. — Des études préliminaires poursuivies pendant plusieurs années ont permis de fixer très exactement l'emplacement de Tococloclia, le dernier centre romain de l'intérieur, entre Volubilis et Meknes. Deux mois de fouilles ont suffi pour délimiter la localité, en mettant au jour le mur d'enceinte, et pour repérer d'autres constructions. Les découvertes épigraphiques sont actuellement au nombre de six. On a, de plus, exhumé, parmi divers monuments figurés en bronze, une statuette d'Isis des petits bustes de femme et un fragment de statuette d'homme drapé.

On a également entrepris la reconnaissance archéologique de divers territoires militaires récemment pacifiés. Le but poursuivi a été la recherche des principales étapes de l'expédition de Suetonius Paulinus, qui aboutit au Guir, au début du règne de Claude — en lui supposant pour point de départ le poste découvert près d'Anocour.

Enfin, on a procédé à l'inspection des ruines de Petitjean, de Rihra, de Moulay, Yacoub, de Thamouida et du Bou Hellou.

L'électricité tue-t-elle?

LE PROFESSEUR JELLINEK MAINTIEN QUE'ELLE NE CAUSE QU'UNE MORT APPARENTE

Le docteur Etienne Jellinek, professeur à l'Université de Vienne, qui s'est fait connaître par ses recherches concernant les accidents causés par l'électricité, maintient que la mort par électrocution n'est le plus souvent qu'apparente.

Il en a trouvé, prétend-il, la preuve scientifique dans plusieurs cas convainquants observés pratiquement, mais ne croit pas, contrairement à ce qui a été publié, que les victimes des accidents causés par l'électricité aient été fréquemment enterrés vivants.

La mort apparente primitive, en effet, devient rapidement véritable si l'on n'applique pas sans retard certaines règles propres à assurer le rappel des victimes à la vie.

Mais le professeur a la conviction que l'application de ces règles est presque toujours couronnée d'un plein succès et c'est pour cette raison qu'il voudrait faire établir à leur sujet un véritable règlement international.

Curieuses découvertes archéologiques à Rome

On annonce la découverte dans les quartiers hauts de Rome, à 5 mètres au-dessous du niveau de l'ancienne voie Salaria, d'une étrange construction souterraine qui, par sa structure architecturale et son mode de décoration, laisse les archéologues indécis sur son époque et son caractère. On remarque notamment de capricieux motifs de mosaïque et de belles fresques, dont la principale représente une Diane chasseresse courant dans un bois, entre un cerf et une biche. Une piscine, large de 3 mètres, occupe une partie de la salle principale et toute la salle contiguë.

Un tableau de Franz Hals est vendu plus de 5 millions

Le Fou jouant de la mandoline, de Franz Hals, vient d'être vendu pour la somme de 5.500.000 francs, à M. Georges Thompson de Chicago, propriétaire d'une des plus belles collections artistiques de l'Amérique.

Le port d'Ostende en 1923

Pendant l'année 1923, il est entré au port d'Ostende 667 navires (271.296 tonnes); il est sorti 676 navires (279.400 tonnes).

En 1922, ces chiffres étaient respectivement de 650 navires (277.552 tonnes) à l'entrée et 661 (291.994 tonnes) à la sortie.

Au point de vue pavillon, le mouvement de 1923 s'est traduit comme suit:

A l'entrée: 19 allemands, 1 américain, 254 anglais, 285 belges, 7 danois, 1 finlandais, 87 français, 10 hollandais, 1 letton, 30 norvégiens, 2 suédois.

A la sortie: 26 allemands, 1 américain, 258 anglais, 231 belges, 5 danois, 2 finlandais, 88 français, 10 hollandais, 1 letton, 27 norvégiens, 24 suédois.

Comptables — Vérificateurs
Hurtubise, Pelletier & Gravel
Licenciés en comptabilité
90, rue St-Jacques, Tél. Main 7618

LE BUREAU COMPTABLE
Lortie, Gauthier & Dufresne
294, Ste-Catherine E., Tél. Est 4078

COMPTES, CREANCES, DETTES
Achat de créances et perception de comptes et de loyers. Règlement de dettes. Particuliers, marchands, cultivateurs, consultants. Discrétion absolue. Renseignements gratuits. Paiements faciles.

COMPTOIR VILLE-MARIE
Bureau de confiance
AIME TOUGAS, Gérant
502, rue Sainte-Catherine Est, Tél. Est 3409

CONFITURES AUX ANANAS
Mars-Diamond
Délicieuses à l'extrême. — Vendues en boîtes de 12 et 16 onces, de 4 lbs et en chaudières de 30 lbs.

LABRECQUE & PELLERIN
111, rue St-Timothée, Tél. Est 1075

CORSETERIE
Un corset pour chaque taille, un style pour chaque goût, un prix pour chaque bourse.

C.-J. GRENIER & CIE
401-403, rue Sainte-Catherine Est.

DECORATION D'INTERIEUR
Draperies, meubles faits sur commandes. Travail soigné.

G. BRENTA
305, rue St-Denis, Tél. Est 1866

Nos dents sont très belles, blanches, naturelles et incassables.

Nos prix sont 50% plus bas que partout ailleurs, sans exception. Tous nos travaux sont garantis par écrit PLUS DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

Institut Dentaire Franco-Américain Inc., 162, rue St-Denis, Montréal

COURTIER EN DOUANE
EDMOND LALONDE
Importation & Exportation
180, St-Jacques, Ch. 215, Tél. M. 5186

En répétant
vos annonces vous
DECUPLEZ vos
CHANCES d'obtenir
... un résultat

ENCADREMENT ET DORURE
Tableaux, gravures, miroirs, consoles et objets d'art.

MORENCY FRERES, LTEE
346, Ste-Catherine E., Tél. Est 3202

ENSEIGNES
Pas de réclame à sensation, mais toujours les prix les plus bas.

OKA SIGN CO. EUG. DAVID, Prop.
421, rue Cadieux, Tél. Est 3484

FLEURS ARTIFICIELLES
Fabrication exclusive, gros et détail
MAISON DEROME
17, rue Notre-Dame O., Montréal
Téléphone: Main 8116

FOURRURES
POUR TOUTES LES OCCASIONS SOCIABLES ET MONTAIGNE
Manteaux, Peleries, Mantos, Echarpes, Robes, Parures. Toutes nos fourrures ont un cachet d'élégance et de distinction. Apprécié des connaisseurs.

PRIX MODERES
J.-A. BELANGER
158, Notre-Dame O., ang. St-Pierre

GRAFONOLAS "COLUMBIA"
Le plus grand assortiment de disques et graphophones de cette marque à Montréal. Demandez le catalogue.

Canadian Grapho & Piano Co. Ltd.
A.-A. GAGNIER, Gérant
248, Ste-Catherine E., Tél. Est 3539

GRAINES DE SEMENCES
Catalogue gratuit sur demande
HECTOR-L. DERY
17, Notre-Dame O., Tél. Main 3036

Hormais, valises, et sacs.

LAMONTAGNE LIMITEE
338, rue Notre-Dame O., Tél. Main 8350

Jambon
"CONTANT"
est synonyme de qualité
EXIGEZ-LE.

LAVAGE DE FENETRES
New York Window Cleaning
Co., Ltd.
214, rue St-Jacques, Tél. Main 1203
Le soir: Saint-Louis 7617

En préchant la nécessité immédiate d'un TESTAMENT

Nous avons la conviction de vous être utiles.

Vous nous rendrez également utiles à vos héritiers en nous confiant

L'EXÉCUTION
de vos dernières volontés.

Nous possédons compétence, solvabilité, organisation, perpétuité.

La compagnie

SUN TRUST
(limitée)

Capital autorisé: \$500.000.
Capital souscrit: \$250.000.

MONTREAL: 26, rue St-Jacques
Tél.: Main 2374, C. Postale: 2010

Succursale à
QUÉBEC: 203, rue Saint-Jean

Procédé récent et très fidèle de métallisation des organismes

On connaît depuis longtemps déjà le procédé galvanoplastique qui permet de recouvrir d'une couche métallique, telle que cuivre, argent, nickel, etc., les objets les plus divers: dentelles, bois, métaux et même plantes et animaux. Il fut un temps très à la mode d'avoir comme breloque à sa chaîne de montre une coccinelle, voire un scarabée recouvert d'une couche de métal précieux.

M. Zelinsky vient de faire connaître à l'Académie des sciences (19 novembre 1923) qu'il vient de trouver, tout à fait par hasard, un procédé nouveau et simple pour opérer cette métallisation.

L'auteur procédait à des recherches sur la constitution chimique des organismes et voulait, en particulier, doser l'azote total d'animaux entiers. Il avait placé une abeille dans une petite cupule de platine, recouvert l'animal d'une couche d'oxyde de cuivre finement broyé et avait mis le tout dans un tube à combustion ouvert à ses deux extrémités. Après avoir chassé l'air par de l'acide carbonique, l'auteur a procédé à la combustion, puis a refroidi le tube dans une atmosphère d'acide carbonique.

Sous la couche d'oxyde de cuivre en partie réduit, M. Zelinsky a constaté la présence de l'organisme non déformé de l'insecte, ayant conservé ses dimensions et ses caractères morphologiques jusque dans les moindres détails. La surface de l'animal est recouverte d'une mince pellicule de cuivre métallique, et on a l'impression d'avoir devant soi un morceau de métal admirablement ciselé.

M. Zelinsky estime qu'il serait possible, par extension de ce procédé, de métalliser des animaux de grande taille et même des corps humains.

Le "Poric thysnotatus"

Le docteur Green, de l'Université de Missouri, a découvert une nouvelle espèce de poisson qu'il a appelé le Poric thysnotatus. Ce poisson a ceci de particulier qu'il crie. En outre de cela, c'est un poisson lumineux qui ne contient pas moins de 350 foyers phosphorescents.

Le Poric thysnotatus émet un son très distinct en raison de la conformation toute particulière de sa vessie natatoire. Cette dernière a la forme d'un U, dont chaque branche est à peu près de la grosseur d'un doigt d'homme. Quand le "poisson crieur" fonce sur le menu fretin qui lui sert de pâture, il chasse une partie du contenu gazeux de sa vessie d'un bout à l'autre, ce qui produit le son.

Les jardins du palais des papes d'Avignon

Les plans des jardins en amphithéâtre, compris entre la façade orientale du palais des papes, depuis la tour Saint-Jacques, jusqu'à l'escalier des cuisines, édifiés par Urbain V, dernier pape d'Avignon, ont été découverts. La mise en chantier de la reconstitution a été décidée. L'entrée aura lieu par la porte ogive ouverte dans le rampart.

EN LIBRAIRIE...
Livres anciens comme les plus récents: nous les avons. Livres d'occasion: une spécialité.

LIBRAIRIE NOTRE-DAME
Mendemoiselles Mignault
23, Notre-Dame O., Tél. Main 7767

LIVRES CANADIENS
L'ACTION FRANÇAISE
369, rue Saint-Denis, Tél. Est 1369

Demandes nos catalogues: de livres d'étrangers, (en dico), de livres de prix, (en avril), de livres Canadiens, (en octobre).

Nouveautés Littéraires
Quartier général du livre français.
LIBRAIRIE D'OM
251, rue Sainte-Catherine Est, Tél. Est 2551

OUVRAGES CANADIENS
Anciens et nouveaux
Catalogue sur demande
LIBRAIRIE DUCHARME
133, rue St-Laurent, Tél. Est 1065

Mallée, garde-robe, plignon.

LAMONTAGNE LIMITEE
338, rue Notre-Dame O., Tél. Main 8350

MEDECIN SPECIALISTE
Guérison des ulcères variqueux des jambes par le
DR J.-M.-A. VALOIS
Consultation: de midi à 8 heures P. M.
Téléphone: Est 5417

MONUMENTS FUNERAIRES
J. BRUNET, LIMITEE
675, Chemin Côte-des-Neiges, Tél. Westmount 2640

MUSIQUE
(Spécialité: Musique française)
RAOUL VENNAT
542, rue St-Denis, Tél. Est 3065
(Ches Bouvier, Limitée),
452, rue Sainte-Catherine Est,
Téléphone: Est 5051
(Ches R.-J. Bales),
249, Avenue Laurier Ouest, Téléphone Rock. 2725

"LA LYRE"
Revue musicale paraissant tous les mois.
250 par année, \$1.50 pour 6 mois.
25 cents le numéro.

3, rue Craig Est, — Montréal

Crédit Canadien Incorporée
99, rue Saint-Jacques, Montréal
Achat et vente d'obligations
Prêts sur hypothèques et sur titres

Un examen consciencieux
de la vue ne peut et ne doit pas être fait négligemment. Rien n'est plus précis que l'optique et le plus petit écart peut avoir des conséquences déplorables pour vous. De là, la nécessité de s'adresser à une maison recommandable comme la nôtre. Etablie depuis un quart de siècle.

CARRIÈRE & SENECA
Optométristes et Opticiens de l'Hôtel-Dieu
207, rue Sainte-Catherine Est.

SERVICE PRECISION
PROTEGEZ VOTRE VUE
L. FAVREAU, optométriste.
— SPECIALISTE —
Verres de tous genres. — Prix modérés.
197, Ste-Catherine E., Tél. E. 7377

ORNEMENTS D'EGLISE
Et ouvrages d'art en culvre de toutes sortes.
Les Ouvrages d'art en Culvre, Lée
247, rue Sanguinet, Tél. Est 143

NOTRE PAIN QUOTIDIEN
Digne de votre patronage: le pain "Victoria" ou "Parisien" de J.-A. Brodeur — cuit sur la sole.
Chez votre épicière, ou appelez
Téléphone: Saint-Louis 678

Paniers de toutes sortes
Bains, Matras, Vases, etc. Spécialités: Junc tissé ou ajouré.

Atelier de l'"Aide aux Aveugles"
157, Ste-Catherine O., Tél. Plat. 4297

PARFUMERIE
Les parfums "Faites-Moi-Rêver" et "Boules".

LA PARFUMERIE J. JUTRAS
MONTREAL
Ecrivez pour revuette "Toil'ette"

Les élections italiennes

LA NOUVELLE LOI ELECTORALE

Les élections italiennes sont fixées aux premiers jours d'avril. Nous empruntons au correspondant romain de la Croix (B. Sienne) cet exposé des dispositions principales de la loi qui régira ces élections et ne ressemble, paraît-il, à aucune autre loi électorale actuelle.

La Chambre qui vient d'être dissoute prématurément avait été sous le régime de la proportionnelle intégrale.

Celle-ci... Mais détachons en les dispositions les plus caractéristiques:

L'Italie entière ne forme plus qu'un seul collège électoral. Des 535 sièges que comprend la Chambre, les deux tiers, soit 356, seront attribués à la liste qui, ayant réuni au moins 25 pour cent des suffrages exprimés valablement, aura obtenu la majorité relative dans tout l'ensemble du collège national.

Mais on se tromperait si l'on imaginait que chaque électeur est invité à voter pour toute cette énorme liste. Le collège national est découpé en 15 grandes circonscriptions qui, suivant leur importance, nomment un nombre de députés qui va, de 12, en Sardaigne, à 70, en Lombardie.

En chacune de ces circonscriptions, un groupe de 300 électeurs au moins, et de 500 au plus, peut "présenter" une liste comportant, si elle est complète, un nombre de candidats équivalant aux deux tiers des mandats assignés à la circonscription; cette liste devra toujours, au moins, comprendre 3 candidats.

En quel sens est-il vrai, cependant, qu'il n'y a qu'un seul collège national? Les divers partis peuvent faire présenter, s'ils le veulent, dans toutes les circonscriptions, ou dans un certain nombre d'entre elles, des listes marquées de leur symbole; ce sera, par exemple, pour le parti fasciste, un écusson tricolore avec un faisceau de licteur; et, pour le parti populaire, l'écu du croisé avec le mot Libertas. Tous les résultats électoraux sont transmis par les Cours d'appel de chaque région à la Cour d'appel de Rome qui fonctionnera, pour la circonstance, comme un Office central national. Celle-ci additionnera les votes obtenus par chacun des partis, et c'est ainsi que sera déterminée la liste victorieuse.

Mais ici, nouvelle particularité. Le parti triomphant se voit attribuer, purement et simplement, tous les sièges de la majorité dans chacune des régions, quel qu'il ait été son succès ou son échec relatif, qu'il y ait obtenu une majorité supérieure aux deux tiers des suffrages, ou qu'il y soit resté en minorité par rapport à tous les autres partis.

Quant à ceux-ci, ils se distribuent, en chaque circonscription, proportionnellement au nombre de voix qu'ils y auront obtenues, le tiers des sièges qui est resté disponible pour la minorité.

En réalité, le parti triomphant, seul, sera élu par le collège national; le sort des autres partis se fixe dans les circonscriptions régionales: ils ne sont même pas chargés de présenter une liste nationale; il leur est loisible de borner leur effort à deux circonscriptions, minimum légal, comme M. Giolitti le fera, paraît-il, dans le Piémont et la Ligurie.

Les conséquences sautent aux yeux. Elles sont désastreuses pour les partis qui auront l'audace de présenter dans le pays tout entier une liste d'opposition. Eussent-ils la majorité absolue dans une région, ils n'y obtiendront jamais plus que le tiers des sièges; encore pourront-ils se les voir disputer par d'autres listes plus ou moins locales, moins désagréables au gouvernement. Dans les circonscriptions où celui-ci se croira sûr du succès absolu, il lui sera aisé, s'il le désire, de faire conquérir par des listes amies, opportunistes suscitées, ce tiers des sièges laissé disponible pour les minorités...

La production sidérurgique française en décembre 1923

D'après les statistiques du Comité français des forges, le nombre des hauts fourneaux à feu, à la date du premier janvier 1924, s'élevait à 125 (contre 119 au 1er décembre, 116 au 1er novembre et au 1er janvier 1923); celui des hauts fourneaux prêts à fonctionner à 51 et celui des hauts fourneaux en construction ou en réparation à 43.

En résumé, six hauts fourneaux ont été allumés au cours du mois de décembre (2 dans l'Est, 3 en Alsace-Lorraine, 1 dans le Sud-Ouest). L'effectif des appareils en activité apparaît de 9 unités supérieure au chiffre du 1er janvier 1923.

La production de fonte en décembre a atteint 564.655 tonnes, se décomposant comme suit:

Fonte d'affinage	30.158 tonnes
Fonte de moulage	104.059 tonnes
Fonte Bessemer	2.483 tonnes
Fonte Thomas	400.816 tonnes
Fontes spéciales	27.139 tonnes

Soit, au total, des augmentations respectives de 28.506 et 51.367 tonnes par rapport au mois précédent et par rapport à décembre 1922.

La production de l'acier accuse, par rapport à novembre, un progrès de 32.982 tonnes et dépasse de 110.912 tonnes celle de décembre 1922; elle s'est élevée en décembre 1923 à 525.509 tonnes, dont 511.536 tonnes de lingots et 13.973 tonnes de moulures.

Ces résultats — les meilleurs qui aient été obtenus depuis l'armistice — montrent que pour la fonte, et surtout pour l'acier, la métallurgie française se trouve, à l'heure actuelle, dans une situation supérieure à celle de 1913.

LA PATISSERIE FRANÇAISE
Pâtisseries, confiseries, charcuteries, épicerie, glaces, etc.

KERHULU & ODLAU 172-184, rue St-Denis, Saint-Denis.

La Pâtisserie Parisienne
— TEA ROOM —
Spécialités françaises. Bonbons. Chocolats. Petits Fours. Glaces Fantaisies. Buffet froid. Cuisine sur ordre. — Prix spéciaux pour Bais, Banquets, Soirées.

Table d'hôte fixe et à la carte.
JOS. RONDEAU,
328, rue Sainte-Catherine Est, Tél. Est 7676

Petit roulé
"CONTANT"
produit de choix.
RECLAMEZ-LE.

NOTRE SPECIALITE:
Articles pour malades, articles qu'on diminue ou qu'on vend pas dans les pharmacies. Quand vous cherchez des articles de Pharmacie rares, venez directement ici et nous les avons s'ils existent sur le marché.

PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES.
Catalogue sur demande.

J.-E.-W. LECOURS, pharmacien.
310, Ste-Catherine E., Montréal

PHARMACIE
— GROS SEULEMENT —
LABORATOIRE NADEAU, UTEE
17, St-Paul E., Tél. M. 4084-4068-3974

PHARMACIE
Toutes commandes remplies promptement
J.-H. ROBERT, pharmacien chimiste
1185, rue Saint-Denis, Montréal
Téléphone: Saint-Louis 2599-2754-2754

PATHE
Ses Phonographes, Ses Disques
N.-E. BRAIS
10, Boulevard St-Laurent, Tél. Main 2122

PHONOGRAPHES ET PIANOS
Toutes les meilleures marques connues
J.-DONAT LANGELE, LTEE
368, Ste-Catherine E., Tél. Est 3425

PHOTOGRAPHE
Toujours en mains la photographie de M. Henri Bourassa, \$1.00 chacune.

ALBERT DUMAS
249, Ste-Catherine E., Tél. Est 5556

PIANOS PRATTE
(ANTONIO)
— Magnolia et Bureau —
Accordeur et réparateur de pianos
88, rue Notre-Dame Ouest, Tél. Main 3188
Pris de la Place d'Armes.

PLANTES, ETC.
Catalogue gratuit sur demande
HECTOR-L. DERY
17, Notre-Dame E., Tél. Main 3035

COMMERCE ET FINANCE

NOS ENQUÊTES ECONOMIQUES

LAMONTAGNE (limitée)

Un alligator harnaché qui tire à la remorque un gros malle, sanglé de courroies et monté sur des roues, et qui tient en même temps dans le compas de sa gueule entrouverte un sac de voyage.

Cet attelage fantaisiste constitue une marque de fabrique que l'on reconnaît facilement. C'est celle de la maison Lamontagne (limitée); elle est aussi connue chez nous — dans tout le Canada — et dans bien d'autres pays que la bannière du chocolat Menier ou l'exclamation émue (*Alas, my poor brother*) du bouillonn devant une bouteille de Booril. Il est des marques de fabrique qui ont vraiment un sort heureux. Celle de la maison Lamontagne est du nombre.

L'alligator fait son devoir au service d'une maison qui l'a choisi pour garnir le champ de son blason commercial. Il faut dire que celle-ci le lui rend bien en gloire posthume. L'alligator pouvait-il espérer rien de mieux comme monument durable qu'un sac de voyage fait de sa peau?

L'établissement Lamontagne est situé rue Notre-Dame, un peu à l'ouest de McGill, au no 338. Il occupe l'ancien hôtel Balmoral et c'est ce qui explique le mot Balmoral qui est venu s'ajouter à la marque de fabrique. L'édifice est imposant : il mesure plus de 200 pieds de façade et s'élève de six étages. Par des annexes qui ont été ajoutées de temps à autre, la maison atteint maintenant la rue St-Maurice qui passe en arrière de la rue Notre-Dame. Les ateliers, les magasins et les bureaux couvrent une superficie de 55,000 pieds.

Tout le centre de l'édifice principal est occupé par les magasins : au rez-de-chaussée et au premier les magasins ouverts au public et plus haut les entrepôts pour la marée, valises, sacs, porte-bagages, etc. De chaque côté, des ateliers : à droite, ceux des harnais; à gauche, ceux des valises. La fabrique des colliers est à l'arrière, de même qu'une scierie, une chaudière, une boutique de mécaniciens avec ses tours, ses chalumeaux, ses foreuses.

Deux grandes vitrines égayent la façade, rue Notre-Dame. L'une est réservée à l'article de voyage : mallettes, valises, sacs, porte-bagages se dressent en pyramides ou s'entrebâillent pour étaler des doublures de luxe, soit en cretonne. L'autre appartient au cheval et à tout ce qui lui est destiné : harnais ou selle, bottes et fouets; dans le centre, un cheval de bois, grandeur nature, est si naturel de partout qu'on s'attendrait à le voir piaffer. Mais ce sont là toutes choses que nous verrons bien mieux à l'intérieur. De chaque côté de la porte d'entrée deux chevaux montent la garde, tout sellés, mais sans cavaliers. Comme le cheval de Troie, ils sont sur des roulettes.

À l'intérieur, on dirait une exposition hippique : des chevaux partout et de toutes les races, depuis le poney Shetland avec un carillon sur sa selle de cuir verni, jusqu'au gros percheron qui d'un coup de collier énergique peut ébranler un lourd camion. Toute cette population chevaline est immobile et pour cause. Le client peut juger tout de suite de l'apparence d'un harnais ou d'une pièce de harnachement, d'une couverture en poil de chèvre, en bison ou en boeuf musqué.

Ici et là, des panoplies de fouets, des montages de valises, les uns de paquebot, longues et plates, cloutées de cuivre, les autres carrées ou rectangulaires, en fibre, en cuir, en toile, en tôle, cloutées aussi, sanglées de courroies. Quelques-unes, fichées sur leur longueur et avec un bout en capuchon pointu, ont l'air de gourdins blindés. Les sacs de voyage, avec leurs poignées qui ont l'air de deux oreilles, s'alignent trapus et évasés, comme des lièvres qui prendraient part à une course. Il en est de toutes les couleurs et de tous les cuirs; il en est en toile. Les mallettes et les porte-bagages alternent les cuirs (alligator, vache, veau, etc.), les toiles et le papier fort qui fait son possible pour paraître du cuir, dont une marbrure d'embossage qui a donné le train. De grandes armoires vitrées, le long des murs, recèlent des seriettes d'avocat, des porte-musique des porte-fusils, des courroies, des bottes pour chevaux, des selles, des sacs de golf et une infinité d'autres objets.

À l'étage supérieur, l'étalage offre moins de splendide. Des comptoirs où l'on vend les pièces de harnais, les outils du sellier; sur des tables s'amontcellent des couvertures pour chevaux; des tablettes portent des fioles et des boîtes : vernis, cirage, huiles, liniments, remèdes. On n'a de préoccupation ici que pour le cheval. La maison Lamontagne fabrique tous les articles en cuir qui servent pour le cheval; elle vend par contre un grand nombre de produits dont elle a l'agence et qui vont bien avec son industrie et son commerce.

Les bureaux sont situés au premier étage. C'est là que nous avons rencontré MM. J.A. Bacon, vice-président de la maison; Paul-E. Joubert, directeur-gérant; O.M. Baillargeon, secrétaire-trésorier et Hector Joubert, surintendant. M. S.D. Joubert, le président de la maison, s'occupe encore activement de la direction de l'entreprise. Il demeure le grand conseiller de ses collaborateurs.

seule qui réunisse sous un même toit tant de fabrications diverses. Pour le harnais et tout ce qui s'y rapporte, sa production égale celle de toutes les autres fabriques du voyage elle contribue de 20 pour cent environ à la production totale du pays; c'est dire que dans ce domaine encore elle compte au nombre des principales entreprises.

Fondée, il y a cinquante-cinq ans, la maison Lamontagne — est il besoin de le dire — a eu des débuts modestes. On conserve précieusement rue Notre-Dame le premier journal où M. Hector Lamontagne, le fondateur, avait inscrit son capital initial: \$24.53. La maison fut fondée en 1869, deux ans après la Confédération. Montréal avait alors à peine cent mille âmes. La population du Canada tout entier n'atteignait pas 4,000,000 d'habitants. M. Hector Lamontagne s'était établi rue Saint-Paul pour faire le commerce en gros des cuirs et des articles de sellerie. Le premier journal nous apprend qu'il vendait alors du cuir de la tannerie Galibert. En 1892 son commerce était devenu florissant; il y joignit la fabrication des empeignes de chaussures, ce qui fut abandonné par la suite, et il commença à s'occuper du harnais et de la sellerie; puis il organisa la compagnie Hector Lamontagne en société avec MM. S.D. Joubert, J.A. Bacon, J.T.R. Laurendeau et S.D. Marquis, tous anciens employés. Ce dernier se retira peu de temps après et en 1897, M. Lamontagne céda ses intérêts dans l'entreprise à MM. Joubert, Bacon et Laurendeau.

C'est alors que la compagnie commença la fabrication des harnais, des valises, des sacs, dans un magasin à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste. Les affaires prospérèrent d'année en année. En 1902 une compagnie à fonds social était organisée sous le nom de Lamontagne (limitée), avec un capital-actions de \$400,000. Vers cette époque l'entreprise se transporta dans l'édifice actuel. En 1913 M. Laurendeau se retira en vendant ses actions et M. Paul-E. Joubert fut élu pour le remplacer comme directeur. En 1920, le capital fut porté, en vertu d'une charte fédérale, à \$2,000,000 dont \$1,272,500 sont actuellement souscrits et versés. La liste des actionnaires actuels n'est pas longue et nous pouvons la donner tout entière: M. S.D. Joubert, président; J.A. Bacon, vice-président; Paul-E. Joubert, gérant général; Omer Baillargeon, secrétaire-trésorier; Hector Joubert, surintendant; J.A. Pépin, comptable en chef; Georges Gauthier, récemment nommé vérificateur général à Ottawa; L.A. Béri, qui s'occupe de la représentation; Eugène Marcell, gérant de la succursale de Québec; J.E. Préfontaine, qui s'occupe aussi de la représentation; Albert Barreault, gérant du rayon des cuirs. Tous ces derniers sont de vieux employés, entrés dans la maison il y a plus de 20 ans.

Il y a quelques années la compagnie Lamontagne (limitée) empruntait sur obligations, par l'entremise de la maison Versailles, Vidricaire et Boullais (limitée), une somme de \$800,000 qui a servi à consolider la dette. Le rachat de cette émission est déjà commencé en vertu d'un fonds d'amortissement.

Le chiffre d'affaires de la maison Lamontagne en 1919 fut de plus de \$2,500,000; il est actuellement d'environ \$1,750,000 par an. La production n'a pas diminué comme quantité; mais depuis 1919, une préoccupation s'est produite pour le cuir comme pour les autres marchandises et c'est ce qui explique la diminution du chiffre d'affaires.

Déjà lors de la guerre sud-africaine, la maison avait obtenu d'importants contrats du gouvernement anglais pour l'équipement militaire; au cours de la dernière guerre elle a exécuté des contrats du même genre pour les gouvernements canadiens, anglais, français et russe. Sa production dépassait alors 250 selles par jour. Une année environ avant la guerre, la maison avait adopté un système de comptabilité du coût de revient absolument moderne, ce qui lui a permis, quand l'occasion s'est présentée, de doubler et de tripler tout de suite sa production sans courir aucun risque. Ce même système est encore en opération. Il permet d'établir le prix de revient d'un article quelconque à tous les stades de la fabrication. Ce prix de revient est constamment comparé au coût de revient type qui est fixé périodiquement, à la suite de constatations nombreuses et précises.

La maison Lamontagne réunit sous un même toit bien des industries diverses. Il y a d'abord le magasin dont nous avons déjà parlé; l'atelier des harnais et des autres produits connexes et l'atelier des valises. L'atelier des harnais comprend lui-même deux industries distinctes, celle du harnais proprement dit et celle du collier. Le personnel des magasins et des ateliers est d'environ 300 employés. Nous n'avons fait cette semaine que la visite du dernier atelier. Nous parlerons de la fabrication des valises dans un autre article.

LE HARNAIS

À cause de l'augmentation fantastique du nombre des automobiles, on serait porté à croire que le cheval est appelé à disparaître, comme moyen de locomotion. Les statistiques démontrent le contraire cependant. D'après un recensement fait par le gouvernement il y avait au Canada l'an dernier 3,600,000 chevaux, environ 600,000 de plus qu'en 1914. Aux États-Unis on compte encore plus de chevaux.

que d'automobiles, de 25 à 30 millions. M. Paul-E. Joubert qui nous communique ces chiffres remarque que dans le Canada rural, le cheval est indispensable en hiver; l'été il n'a pas été remplacé avantageusement par le tracteur mécanique. Dans les villes il faut avouer que le nombre des chevaux tend à diminuer, pour la promenade surtout.

On voit donc par les chiffres cités plus haut que l'industrie du harnais conserve quelque importance. L'an dernier, la maison Lamontagne a fabriqué environ 20,000 harnais pour chevaux. Toutefois il n'est pas ceux-là; la maison fabrique encore des harnais pour mules qui sont exportés aux Antilles; des harnais pour chiens, achetés par Revillon principalement; et aussi par les explorateurs, les mineurs, les traiteurs; des harnais pour boeufs, qui sont vendus dans les Provinces Maritimes et dans les régions de l'Ouest où se trouvent les Doukhobors; des harnais pour chèvres; des harnais pour chevaux de pompiers avec l'attelle mécanique brevetée; des harnais orthopédiques; des harnais de skis, des harnais pour démenageurs de piano et d'autres encore que nous omissions.

MM. Omer Baillargeon et J.A. Bacon nous ont fourni les renseignements que nous avons donnés jusqu'ici au lecteur. Nous avons fait la visite des ateliers en compagnie de M. Hector Joubert, surintendant de la production. Celui-ci nous explique d'abord avec une richesse de détails à faire envier le système de comptabilité du coût de revient. Ce serait trop long que de l'exposer au lecteur et d'ailleurs pour le comprendre il faut avoir sous les yeux les pièces justificatives. Elles restent au bureau de la maison Lamontagne.

Nous avons énuméré plus haut une variété assez grande de harnais. Nous ne parlerons plus maintenant que du harnais pour cheval. Sa fabrication et celle des autres se ressemblent étonnamment. La différence ne tient qu'à une question de modèle. La famille du harnais pour cheval est cependant fort nombreuse: il y a d'abord le harnais de travail ordinaire, le harnais de labour, le harnais de "chantier", puis il y a le harnais de promenade. Qu'il soit de gros trait ou de trait léger, le harnais peut être simple ou double. Le harnais simple peut comprendre douze pièces, pour le travail et onze pièces pour la promenade. Les principales pièces, tout le monde les connaît, sont les traits, la bride, les guides, la selle, la ventrière qui peut s'augmenter d'une sous-ventrière, l'avaloir, le collier, les attelles. Nous faisons au lecteur grâce des autres.

Le collier est une industrie à part dont nous parlerons plus loin; la selle, est l'oeuvre d'un spécialiste; les autres pièces sont le fruit de la division et de la subdivision du travail.

Voyons d'abord la selle. Son squelette était autrefois une racine d'arbre de la forme convenable. On emploie encore des pacines d'arbres quand il s'en offre sur le marché. Le plus souvent on fabrique la selle à la sciende d'un arrière. C'est un capuchon pointu dont la forme varie. L'ouvrier le rembourre soigneusement avec du crin ou de la paille, la double d'un tissu de laine, la recouvre d'un cuir souple ou dur, cloute le tout, fixe des courroies et des passants, y visse des anneaux. Son ourlet n'est pas compliqué: un maniveau, des pinceaux, un couteau, des ciseaux et un étal.

La selle que nous venons de décrire, c'est la selle canadienne; l'écaisselle lui ressemble. Il y a aussi la selle de fantaisie sur armature métallique, rembourrée également et recouverte de cuir verni ou de cuir fin. Ici encore le même ouvrier fait tout le travail.

Pour les autres pièces, ce ne sont que des courroies, plus ou moins longues et plus ou moins épaisses, cousues de telle façon ou de telle autre, gaufrées ou embossées, si l'on veut faire de la fantaisie. À l'exception de quelques pièces d'ornement qui sont en cuir verni, c'est tout le cuir de vache qui est employé. Les courroies sont tannées à l'huile selon qu'une pièce a besoin d'être plus ou moins souple. Le cuir tanné à l'huile arrive tout noir, de la tannerie; l'autre est jaune, tant, noir être précis quant aux couleurs.

Les peaux de cuir sont de la moitié de la dépouille de l'animal. Une même peau présente bien des qualités, c'est exact. Le tailleur se fait à la main, pour les grandes lanières, à l'emporte-pièce pour les morceaux plus petits. L'ouvrier qui taille à la main se sert d'un couteau rond à manche court, dit couteau à pied. C'est tranchant comme un rasoir et subtil pour découper des entournures. Il y a aussi le couteau mécanique muni d'un compas qui permet de tracer sans hésiter et sans s'écarter de la ligne droite, une courroie de huit pieds, dans un cuir épais d'une ligne. Il y a naturellement le tour de main et le couteau est tranchant à faire frémir. Les établis du tailleur possèdent quelques autres outils, pinceaux et couteaux, mais nous n'avons pas l'usage qu'on en fait.

Chaque lot de pièces taillées est pesé et examiné avant la qualité, pour le coût de revient. Puis les pièces s'entassent dans une souche machine tout noir, et on s'en sert pour faire des opérations en même temps; elle noircit les lanières de cuir sur les crânes faces d'un autre sur lequel telle courroie est enroulée. Cette même machine peut aussi embosser des rainures, tout le long des guides par exemple.

Les opérations se succèdent ensuite nombreuses. Chaque ouvrier en s'aidant d'une machine fait peu de chose. L'un arrondit le bout des lanières; un autre fait des trous de boucles au rouleau mécanique; un autre surveille une gouge enroulée à tous les stades de la fabrication. D'après un recensement fait par le gouvernement il y avait au Canada l'an dernier 3,600,000 chevaux, environ 600,000 de plus qu'en 1914. Aux États-Unis on compte encore plus de chevaux. Des ouvriers préparent les boucles,

ACTIONS & OBLIGATIONS

GEOFFRION & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE
de MONTREAL
101 RUE NOTRE-DAME, O.
MONTREAL

6 1/2 %
OBLIGATIONS GARANTIES
UTILITE PUBLIQUE
6% — 10 ans
Coupons \$200
Prix: 96.50 et l'intérêt pour rapporter

6 1/2 %
Renseignements complets sur demande
Beauregard & Beauregard
Edifice Banque d'Hochelaga
112, ST-JACQUES MAIN 7356

les assujettissent sommairement dans leurs trous et une machine à percussions rapides fait ensuite le rivetage.

Les passants sont ces gaines de cuir destinées à recevoir les bouts de courroies, les traits, etc. Une pièce de cuir qui sera le passant est cousue à sa lanière par un côté. Le tout est mis sous une presse, qui cambre ou plie le passant, l'embosse s'il y a lieu, et d'un vigoureux coup de marteau pose une série de rivets du côté qui n'a pas été cousu. On évite ainsi un nombre infini de points au ligneur qui lui faudrait entreprendre à la main.

Quand tout est coudé, cambré, embossé, rivé, bouclé, troué, le polissage se fait mécaniquement. Un ouvrier met au pinceau un cirage gluant et des brosses rotatives se chargent de faire reluire. Les pièces sont remises au magasinier qui les répartit selon leur espèce dans des caissiers différents. Il y a bien des modèles de harnais; chaque pièce de cuir qui sera le passant est cousue à sa lanière par un côté. Le tout est mis sous une presse, qui cambre ou plie le passant, l'embosse s'il y a lieu, et d'un vigoureux coup de marteau pose une série de rivets du côté qui n'a pas été cousu. On évite ainsi un nombre infini de points au ligneur qui lui faudrait entreprendre à la main.

À mesure que nous traversons l'atelier, nous avons vu faire d'autres articles, par exemple des colliers pour chien, doublé de feutre rouge; des harnais pour toutous, avec doublure de même couleur, enjolivés au goudron; des selles mexicaines. Les selles se fabriquent comme les sellettes, sur une armature en bois ou en fer; un même ouvrier fait tout le travail, à l'exception des étrivières qui suivent le même processus que les courroies ordinaires. Les bottes et les guêtres pour chevaux, les bourrelets et les genouillères sont l'oeuvre d'experts qui ne font que ça. Ils se servent de modèles en papier pour le tailleur; le reste est couture et rembourrage. C'est au même endroit que se découpent les courroies de patin, les harnais de skis et bien d'autres menus articles.

Les couvertures pour chevaux, en poil de chèvre, en jute ou en tissu laineux sont fabriquées en séries. Une machine à coudre, de ses vingt-six aiguilles alimentées par vingt-six grosses bobines, juxtapose à ce tissu, souvent large de trois ou quatre verges, une doublure de toile. La toile se fait avec un grand couteau, sur une table sillonnée de tous sens par des rainures profondes, les unes droites, les autres courbes. Le couteau suit la rainure et coupe le matériel qu'il rencontre dans son chemin. Des machines à coudre bordent les couvertures, posent les boucles et les courroies.

LE COLLIER
C'est la partie principale du harnais. C'est du collier que la bête de trait donnera tout son effort. Il faut donc que le collier soit bien rembourré pour ne pas causer de blessures. Le collier constitue à lui seul une industrie. Le collier le plus solide en même temps que souple, le plus durable, mais aussi le plus coûteux, est fabriqué à la main. On en fabrique cependant d'excellents à la machine.

Le cuir est d'abord assoupli dans le feu. On le taille en longues lanières de façon à coudre ensuite des cylindres allongés que l'on remplira avec de la paille. Chaque collier comprend deux cylindres de cette sorte (des verges en terme du métier) entre lesquels s'insinueront les attelles. Les verges sont cousues deux à deux puis laciées par une machine à grandes roues excentriques, dont les mouvements alternatifs dirigent d'abord un couteau, qui perce un trou, puis une lige de fer qui pousse un lacet de cuir. Il s'agit alors de remplir les verges avec de la paille. Une rembourreuse mécanique le fait. Un rembourroir est introduit dans le trou de chacune des verges et d'un coup de levier la machine part. Ses percussions amènent la paille dont on a garni un magasin au-dessus; en une minute le rembourrage est fait. Le collier n'a encore l'apparence d'un coussin uniforme. On le presse fortement dans l'humectant et il s'abaisse à la forme elliptique. On ferme les bouts, on les coud et le collier fait un stage sur un chevalet qui lui donne sa forme définitive. Pour le collier, contrairement au harnais, on tient compte de la pointe et de la forme. Le cheval de l'Ouest, par suite sans doute de l'habitude de brouter dans la prairie, n'a pas l'encolure du cheval de l'Est. L'éclisse du collier varie comme la crosse des verges et des régions. Quant le collier est enlevé du chevalet, il est nettoyé à l'acide et vient avant d'aller au magasin. Plus tard on pourra y mettre des ornements de cuivre, de même que des pommeaux aux attelles.

Le collier à la main représente un travail fort pénible. L'ouvrier qui le fait est un rembourreur à paille.

Négociations—
à l'achat et à la vente,
les valeurs ci-après:—

Belgo Paper 6%— 1943
Belgo Paper 7%— 1943
Actions Priv.
Quebec Power 6% 1953
St-Maurice Power 6%— 1953
Wayagamack 6%— 1951
Montreal Public Service 5%— 1942
Montreal Public Service 6%— 1924
Montreal Tram Power 6%— 1924
Manitoba Power 7%— 1941
Int. Milling 7%— 1941
Actions Priv.
Windsor Hotel 6%— 1943

Traitements couramment les obligations des provinces et des villes canadiennes les plus importantes.

RENE-T. LECLERC
Incorporé
Montreal: 268, rue St-Jacques
Quebec: 74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1891)

Banque d'Hochelaga
AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi (2 1/2%) pour cent (soit au taux de 10% par année) a été déclaré par les Administrateurs de la Banque d'Hochelaga, sur le capital versé de la Banque pour le trimestre finissant le 29 février 1924. Ce dividende, portant le numéro 122, sera payable au bureau principal ou aux succursales de la Banque le ou vers le 1er mars 1924, aux actionnaires inscrits dans les livres à trois heures de l'après-midi le 15 février 1924.

Par Ordre du Conseil d'Administration,
BEAUDRY, LEMAN,
Gérants-général.

LE MARCHE DE MONTREAL
LE 23 FEVRIER 1924

Cours fournis pour les farines, par la maison Ogilvie Flour Mills; pour les produits de la ferme, par la maison Z. Limoges et Cie, Limitée, 26, rue Williams; pour les fruits, par Hart and Tackwell; pour les céramiques, par Quintal et Lynch; pour le poisson, par Hutton et Cie et pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45, rue Bonsecours; pour les volailles par P. Poulin et Cie, pour les pommes de terre, par la maison J. Lalonde, 160, rue St-Paul.

N.B.—Les prix que nous publions sont les prix de gros excepté pour le poisson, les volailles et les viandes, dont nous donnons les prix de détail.

Prix vendant aux épiciers.
Prix de gros:
FARINE-TYPE
Royal Household \$6.30
Glenora \$5.80
Spécial \$5.60
Manitoba \$4.80
Forest King \$5.30
Son, Man., at wagon, tonne \$28.25
Farine d'avoine
Gru, la tonne, au wagon \$31.25
Avoine roulée, baril \$6.35
Avoine roulée, le sac de 90 livres \$2.85

CEREALES ET FOURRAGES
La maison Quintal et Lynch co, prix vendant à Montréal:
BLE
No 1, Northern \$1.21
No 2, Northern \$1.20
No 3, Northern \$1.13

AVOINE
No 3, Canada Oust 53 s. 1/2
No 2, Canada Oust 55s.
No 1, d'alimentation 52 s. 1/2
No 2, d'alimentation 51s.
Mais jaune no 2 97s.
Mais jaune no 3 95s.
Pour le maïs, on cote en fonds américains et il faut naturellement tenir compte de la prime qui varie constamment.
Blé à volaille, qualité moyenne par 100 livres \$2.00

FOURRAGE
Nous cotons, prix vendant à Montréal:
Mill no 1 \$14 à \$15
Mill no 2 \$13 à \$14
Mill no 3 \$11 à \$12

OBLIGATIONS RECOMMANDEES

TITRE	Echéance	Coupons	Rendement %
Regent Knitting Mills.	1926-35	M.-S.	6 1/2
Baillargeon Express.	1926-35	J.-D.	6 1/2
Cie Hydraulique de Portneuf.	1936-38	J.-D.	6 1/2
Refuge Don-Bosco.	1934-42	M.-N.	5 1/2
FF. de l'Instruction chrétienne.	1941-53	A.-O.	5 1/2
Ville de Jonquière.	1941-53	M.-S.	5 1/2
Ecoles protestantes d'Outremont.	1943	M.-S.	5 1/2
Syndics S.-Fr.-Xav. de Chicoutimi.	1943-48	J.-D.	5 1/2
Ecoles de Mont-Royal.	1953	M.-N.	5 1/2

Le Regent Knitting Mills sont une des plus grandes tricoteries du pays.

Le Baillargeon Express est la plus grande entreprise de roulage et d'entreposage du pays.

Toute l'énergie électrique de la Cie Hydraulique de Portneuf est vendue d'avance à l'usine de la North Shore Power Co., pour dix années.

L'emprunt obligatoire du Refuge Don-Bosco a reçu la haute approbation de S. E. le cardinal Bégin.

Les obligations des FF. de l'Instruction chrétienne sont payables aux États-Unis et au Canada.

Jonquière est une des villes les plus prospères du Saguenay.

Sur 16,000 habitants, Outremont compte 7,500 protestants, appartenant tous à la haute bourgeoisie.

Saint-François-Xavier est la paroisse cathédrale de Chicoutimi. Elle compte 10,000 âmes environ, dont 8,000 dans la ville.

L'évaluation foncière de Mont-Royal pour les fins de l'impôt scolaire est de \$11,000,000. — La dette scolaire est de \$140,000 seulement.

En combinant ces différents valeurs, on se fera facilement un portefeuille de 10 à 20 années, d'un rendement assuré de 6%.

Tous autres renseignements sur demande.

Versailles Vidricaire Boullais
LIMITÉE
MONTREAL TROIS-RIVIERES QUEBEC
BUREAU-CHIEF:
Imm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

Assurance Patronale
Manufacturiers, Entrepreneurs, Commerçants

La "Loi des Accidents du Travail de la Province de Québec" vous impose des responsabilités sérieuses relativement aux accidents dont vos employés pourraient être victimes au cours de leur travail, ainsi qu'à la réparation des dommages qui pourraient en résulter. "La Prévoyance" assume pour vous ces responsabilités. Elle émet, à des taux raisonnables, des polices couvrant toutes les responsabilités du patron pour les accidents à ses employés.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 169 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 4310-11-12-13.
J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

La Prévoyance
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES

Nous nous chargerons à peu de frais de l'administration de vos biens, location, réparations, encaissements des loyers, placements avantageux. Services efficaces.

La Société d'Administration Générale
35, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

OEUF
Oeufs Chanteclerc 52s.
Extra frais 48s.
Premiers frais 45s.
Extra 42s.
Premiers 39s.

BEURRE
Beurre de conserve 45s.
Crémère de choix no 1 44s.
Crémère de choix no 2 43s.
Crémère de choix no 1 45s.
Crémère de choix no 2 44s.

FROMAGE
Fromage d'Oka, la livre 38s.
Fort, au morceau 30s.
A la meule 28s.
Doux, au morceau 21s.
A la meule 20s.

SAINDOUX
En tinette 15 1/2s.
Enseau 16s.

FEVES ET POIS
Fèves blanches, le minot \$3.60
Pois, le minot \$3.60

SUCRE D'ERABLE
Brun enseau de 60 livres, la livre 9s.
Brun,seau de 5 lbs, la lb 10s.
Blanc, bocal de 5 lbs, la lb 13s.
Bocal de 2 lbs 1-2, la lb 14s.

POMMES DE TERRE
Les pommes de terre de Mont-Royal font \$1.50 par 30 livres au gros. Les pommes de terre du bas du fleuve, de \$1.60 à \$1.65 au gros. Au wagon les prix varient de \$1.50 et \$1.55 par 90 livres pour les envois de la région du St-Laurent inférieur. Les pommes de terre de la région occidentale sont moins cher.

VOLAILLES
Dindons frais 35 et 38s.
Poulets:
3 à 3 1/2 lbs 30s.
4 à 4 1/2 lbs 32s.
5 livres et plus 35s.
Poules:
3 à 3 1/2 livres 25s.
4 à 4 1/2 lbs 28s.
5 livres et plus 30s.
Poulets du printemps:
La paire \$1.50 et \$1.75
Oies du printemps 23s.
Canards du lac de Brome 38s.
Canards ordinaires, la lb 30s.

Pigeonneaux 75s. et 80s.
Pigeons, la paire 50s.
Cochon de lait, la lb 30s.
Faisan anglais, chacun \$2.50 et \$3.
Perdrix anglaises, la paire \$2.00
Perdrix, Sud-Américain, paire \$2.

La maison Poulin offre des oeufs aux prix suivants: extras, 55s., spéciaux, 60s. la douz. Le sirop d'érable nouveau se vend \$1.75 par bocal de 8 livres.
Le beurre Régal, en bloc d'une livre, au détail, 46s.
Beurre de cuisine 38s.
Beurre doux 46s.

Ce sont là, res prtx du détail.

VIANDES
Rosbif:
Sirloin la livre 43s.
Tenderloin la livre 30s.
Epaule la livre 15s.
Côte la livre 35s.
Steak:
Ronde la livre 26s.
Sirloin la livre 35s.
Flanc la livre 26s.
Côtelette 32s.
Pointe du sirloin 70 et 80s.
Pilet 45s.
Porter house 25s.
Hamburger 25s.
Veau:
Devant la livre 12s.
Fesse (entière) la livre 30s.
Bont-rond 36s.
Bout du jarret 30s.
Longe 30s.
Côtelette 32s.
Tranche dans la fesse 48s.
Rack 14s.
Riz 85s.
Jarret 12s.
Epaule 15s.
Agneau du printemps:
Derrière 35s.
Devant 20s.
Côte entier 27s.
Longe 37s.
Fesse 35s.
Côtelette 45s.
Rognons chacun, 15s.

DIVERS
Langue, la lb 34s.
Filet de boeuf frais 90s.
Filet de boeuf gelé 70s.
Poltaine 12s.
Pore:
(Suite à la onzième page.)

LA VIE SPORTIVE

LE COMITE DES SPORTS D'HIVER

LES DROITS DU FRANCAIS MEPRISES

Les clubs de l'Union des raquetteurs de Montréal ont décidé à l'assemblée tenue mardi soir dernier, à la palestre du National, de s'abstenir de prendre part à la Fête de Nuit organisée par le Comité des Sports d'hiver et ceux qui ont été témoins de la parade d'hier soir on pu constater l'absence de nos gais lurons de la partie est.

Nos raquetteurs ont pris cette décision après avoir discuté la question pendant plus de deux heures, c'est donc dire que les délégués des clubs de l'Union locale n'ont pas fait les choses à la légère.

Les clubs de cette importante union ont décidé de rester sous leurs tentes pour protester contre la manière d'agir du Comité des Sports d'Hiver et pour le peu d'intérêt porté à ceux qui ont assuré le succès de la grand'parade d'ouverture.

Quelques temps avant l'inauguration du carnaval de Montréal, M. Davies et Fitzgerald se présentèrent à une réunion des clubs de l'Est et demandèrent à ceux-ci de prendre part à la soirée d'ouverture. Nos délégués promirent l'appui des raquetteurs mais ils insistèrent également sur le concours des clubs de skis et de traînes sauvages, car ils considéraient que ces deux sports devaient faire leur part et non pas se limiter à s'amuser sur le versant de la montagne pendant que les raquetteurs peinaient et suaient à grosses gouttes à travers les rues pour faire les délices des citoyens de la partie ouest.

Quelle part les clubs de skis et de traînes sauvages ont-ils prise dans cette première sortie? Une dizaine de skieurs ont fait le trajet confortablement installés dans une auto-chenille et les membres des clubs de traînes sauvages brillaient par leur absence.

Quoique la marche fut des plus pénibles — car les rues étaient abondamment couvertes de neige, — les officiers de cette parade, les uns à cheval, les autres dans les traîneaux, donnaient ordre à nos vaillants raquetteurs de presser le pas. Ils ne se rendaient pas compte de la fatigue de cette marche longue et pénible.

On avait promis à ces raquetteurs de leur réserver une place spéciale près de la glissoire, mais ces promesses ne furent nullement tenues, car lorsqu'ils parvinrent au terminus, ils durent se contenter de contempler le spectacle à distance; le goûter que l'on avait également promis ne fut pas servi et pourtant, une bonne tasse de café aurait grandement réconforté ces sportsmen qui venaient de parcourir plus de deux milles.

Les raquetteurs avaient demandé, comme faveur aux organisateurs du carnaval, de ne pas organiser de sorties le vendredi soir, parce que plusieurs raquetteurs sont des employés de magasins et qu'ils ne peuvent figurer avec leurs clubs dans ces manifestations; mais, on ne s'est pas occupé de leurs réclamations et la fête de clôture a été organisée pour un vendredi soir.

Les gais lurons insistèrent auprès des organisateurs pour que des fêtes fussent données dans la partie est de la ville, mais encore là, l'on n'a pas daigné se rendre à cette demande juste et raisonnable, et l'on a décidé de faire le gros de la manifestation au carré Dominion, tout près des hôtels Windsor et Mont-Royal.

Ce qui indigna le plus les délégués de l'Union locale des raquetteurs, c'est le fait que le comité des sports d'hiver s'est toujours servi de la langue anglaise pour communiquer avec les clubs de raquetteurs qui sont exclusivement composés de Canadiens français. Nous ne sommes nullement surpris d'apprendre que les lettres du comité sont écrites en anglais seulement, car nous avons eu l'occasion de recevoir de cet organisme association, avant l'ouverture du carnaval et même ces jours derniers encore, des communiqués en anglais adressés à notre journal et nos protestations auprès du président, M. A. L. Caron, sont restées sans résultat. N'y a-t-il pas des publicistes à Montréal qui puissent rédiger les réclames dans les deux langues? Ou n'aurait-on pas pu retenir les services d'un publiciste français pour faire connaître à la population de notre ville, qui est un sept huitièmes canadienne-française, le programme de nos fêtes?

M. Davies, dans une entrevue donnée hier à la Patrie, se déclare étonné de l'attitude des raquetteurs et fait remarquer que le Comité des Sports d'Hiver a comme président un Canadien français et qu'il y a aussi plusieurs autres Canadiens français dans le comité. C'est justement parce qu'il y a plusieurs Canadiens français dans le comité que les raquetteurs sont surpris de constater que leur langue est méconnue.

M. Davies ajoute que les juges, même ceux de langue anglaise, ont été unanimes à proclamer Mlle Doray, une Canadienne française, reine du carnaval. Nous sommes convaincus que Mlle Doray n'a pas volé son titre puisqu'elle a obtenu le plus grand nombre de points parmi les quatre concurrentes et c'est M. Davies lui-même qui le déclare. Les juges auraient-ils pu être partiaux? C'est-à-dire le comble, par exemple!...

M. Davies donnera toutes les entrevues qu'il voudra, mais cela ne changera pas la situation; car les Canadiens français ont des droits en ce pays et ils méritent d'être félicités chaque fois qu'ils défendent leur langue.

X.-E. NARBONNE

LA CLOTURE DU CARNAVAL

Le carnaval d'hiver s'est terminé hier soir au milieu de l'enthousiasme de toute la population de Montréal. Presque tous les clubs de l'Union de l'Ouest avaient tenu à y assister. Des centaines de skieurs aussi se faisaient traîner par les tracteurs et les chevaux. La parade se forma au coin des rues Bleue et des Pins et de là se rendit jusqu'à la rue St-Denis, pour se rendre à la rue Sherbrooke jusqu'à l'hôtel Windsor.

Un grand nombre portait des costumes de fantaisie se faisaient aussi remarquer. La reine du carnaval, Mlle Estelle Doray, membre du club St-Henri et Richmond et les autres reines étaient de la parade.

Du carré Dominion tous les concurrents qui avaient reçu une carte des juges se rendirent au salon Bleu à l'hôtel Windsor afin d'apprendre le résultat final. Voici le résultat: Cinq prix pour les costumes de fantaisie: 1er: M. Wood, qui portait un costume de chef indien recouvert de miroirs et de dents de loup donnant une note très originale; 2ème: M. Poirer, le docteur et Mme Scheff; 3ème: deux porteurs du costume des clowns blanc et noir avec des pompons noirs. Ils avaient aussi leur petit chien qui fut bien tranquille durant toute la parade. Le 3ème prix fut décerné à Helen Carter et Lucy Tarte, qui portaient tous deux le costume des mandarins chinois des deux sexes. Ils remportèrent beaucoup de succès auprès de la foule et des juges. Le 4ème prix fut décerné à Phyllis Birks qui portait le costume d'une sultane hindoue, bien imitée qu'on aurait dit qu'elle sortait du harem. Le cinquième et dernier prix fut décerné à Lucy Fox, une petite fille de dix ans qui portait un costume de petite fée, recouvert d'étoiles d'or et garni d'hermine.

Pour les prix du ski le résultat était le suivant: 1er prix, Mlle L. Gehan; 2ème prix, Mlle Gertrude Lehan; 3ème prix, Mlle Louise Melish; 4ème prix, A. Sabourin; 5ème prix, Roland Dorval. Pour les prix de la raquette, quatre furent décernés. 1er prix, Antoinette Labelle; 2ème prix, Simonne Houque; 3ème prix, W. Geoffrion et 4ème prix, A. Houque.

Fête annuelle du Mont-Saint-Louis

Le festival annuel du Mont-Saint-Louis aura lieu cet après-midi à l'Arena Mont-Royal. Cette fête suscite un intérêt énorme chez les élèves de l'institution. Elle réunit toujours des foules nombreuses. Les parents et les amis aiment à voir la jeune génération s'amuser et ces rencontres sur le terrain sportif offrent toujours un beau spectacle.

Le programme de la matinée est chargé. En premier lieu ce sont les "petites", c'est-à-dire la troisième division qui montrera son savoir-faire. Les courses des petits comprennent des numéros de 140 verges, 280 verges, 420 verges et 560 verges. Les courses à reculs sont de 140 verges, 280 verges. Il y a aussi deux handicaps de deux tours.

Les courses de la deuxième division sont un peu plus longues. Il y en a de 3 tours, quatre, cinq et six tours. Il y a aussi des courses à reculs d'un et de deux tours. La première division, c'est-à-dire celle des grands, a plusieurs numéros importants. On y voit des épreuves de 540, 770 verges, un demi-mille, 1120 verges, un mille, soit douze fois le tour de la patinoire. Les courses à reculs pour la première division sont de 280 et 420 verges. Il y a aussi une course à obstacle et une course d'un mille et demi, soit 18 tours.

Les principaux de la réunion seront une course de deux milles, ouverte, qui réunira des collégiens de Montréal, Trois-Rivières, St-Laur, et Varennes et la partie de hockey entre les élèves du Mont-Saint-Louis et ceux de l'Ecole polytechnique.

Cette partie de hockey date depuis 1906 et elle fut disputée à tous les ans, sans interruption. C'est la classique du monde collégial. Cette année suscite un intérêt énorme. Les élèves du Collège ont leurs camarades comme "roosters" et ceux de l'Ecole polytechnique sont toujours accompagnés d'un grand nombre d'entraîneurs.

Dans la journée d'aujourd'hui les équipes s'aligneront comme suit:
Mont-Saint-Louis: Polytechnique, Quinlan, But, Lalonde, Daviault, Défense, Dupré, Pagé, Défense, Collin.

JOHNSON ET SMITH SE SONT MOQUÉ DU PUBLIC

Ces deux pugilistes nous ont fourni une farce monumentale hier soir au Saint-Denis et cela sous les yeux des membres de la Commission — Silas Green abandonne — Intéressantes préliminaires

Les cinq mille personnes qui se sont rendues au théâtre Saint-Denis hier soir pour être témoins de la rencontre Johnson-Smith ont dû regretter leur soirée et leur argent car des prix élevés avaient été chargés pour cette séance et les deux poids lourds à qui on avait fait beaucoup de réclame dans les journaux nous ont servi un vrai numéro de burlesque et nous ne comprenons pas comment la Commission Athlétique de Montréal a pu tolérer une farce pareille. Tous les commissaires, à l'exception de l'échevin Gabias, étaient présents à ce "fake" et pas un seul n'a eu le courage de se lever afin de chasser de l'arène ces deux grands fakes. Les juges, MM. McNulty et Rubin ne songèrent pas non plus à mettre fin à cette farce monumentale et seul l'arbitre Rivet songea à réprimander les deux boxeurs, mais continua d'officier jusqu'à la fin des dix rondes.

Le public ne fut pas lent à s'apercevoir que les deux poids lourds se moquaient de lui et des cris de "fake" partirent de tous les coins de la salle et l'on demandait à la Commission de mettre fin à cette comédie, mais MM. Rubenstein, Vandelac, Vaillancourt, Richard et Ferguson restèrent immobiles sur leurs sièges et permirent à maître Johnson de continuer à se moquer du public. Les promoteurs furent déçus de la tenue de ces deux boxeurs et c'est sûrement avec regret qu'ils durent payer les bourses élevées promises à ces deux grands farceurs.

SILAS GREEN DOIT ABANDONNER
Le combat semi-final fut de courte durée car cette rencontre se termina à la deuxième ronde lorsque tout à coup Silas Green se cassa sur le matelas et prétendit s'être blessé à l'épaule droite. Les médecins examinèrent Silas et déclarèrent que le négre ne pouvait continuer. L'arbitre accorda la victoire à Elzéar Rioux mais cette victoire fut remportée sans qu'aucun coup ne soit porté.

HOPWOOD DECLASSE
Kid Dobbé, de Lewiston, a donné une bonne leçon de boxe à Wally Hopwood, de Toronto, dans l'engagement suivant et finalement l'arbitre Rivet y mit fin à la cinquième ronde.
Hopwood n'eut jamais de chance. Dobbé en a fait un vrai punching bag de son adversaire. Il se porta à l'attaque dès le signal des hostilités et l'Anglais a ramené ses bras à porter des coups. Par-dessus le marché, le Canadien a gagné sa bataille avec sa gauche seulement. Il a rarement laissé aller sa droite.
Hopwood a fait preuve de beaucoup de courage en encaissant sans broncher mais il n'était pas de taille. Les spectateurs commencèrent à murmurer à la quatrième ronde, et finalement à la cinquième, Georges Rivet trouva que l'Anglais en avait assez et il mit fin aux hostilités. La dernière ronde dura 2 minutes 45 secondes.

CRITCHLOW DÉFAIT
Le premier combat de la soirée aligna Jimmy Larkin contre Danny Critchlow, d'Ottawa, et le premier remporta la décision des juges.
Ce fut un mélange de lutte et de boxe. En premier lieu Critchlow se porta à l'attaque et on aurait cru qu'il déclasserait son adversaire. Mais Larkin le laissa s'adiviser en restant sur la défensive, et à la fin de la deuxième ronde il était à l'attaque.
Dans les trois dernières rondes, Critchlow fut fort malmené par Larkin. Dans un échange il fut atteint à la figure et se fit fendre au bas de l'oeil droit. Il saignait aussi du nez et de la bouche.
A la deuxième ronde Critchlow a aussi failli être mis hors de combat. Larkin l'envoya à terre et le négre y resta pendant neuf secondes. Il se releva mais fut ensuite sauvé par la cloche.

remportera la magnifique coupe d'or.
Quatorze attelages ont démarré l'attelage Martin se retira. Avant d'arriver à Valcartier, la moitié de la distance, les attelages de la compagnie Price Bros. et Madden se retirèrent, et trois autres retournèrent sur leurs pas, après avoir fait une couple de milles.
Brydges précédait le deuxième arrivant de vingt-trois minutes. Il possédait un avantage de près d'une heure et demie sur l'attelage de Château Roberval, qui occupa la deuxième place, bien qu'il ait fini cinquième aujourd'hui.

Voici l'ordre des finissants:
1. — Ontario Paper, Brydges: 6-13.
2. — Brown Corporation, La Tuque, Skeene: 6-49.
3. — C.N.R., Ltourneau: 6-50, 45.
4. — Brown Corporation, Québec, Lebel: 7-01,57.
5. — Château Roberval, Lavigne: 7-04.
6. — Molloy, Berlin, N. E. Molloy: 7-15,50.
7. — Huron Silver Fox: 7-28,30.
8. — Power Lumber Company, Ellison: 7-53,45.
9. — Gulf Pulp and Paper: 7-36, 35.

National vs Montagnard
Le club de hockey Le Montagnard a remporté le championnat d'Ottawa en battant le New-Edimbourg par un score de 1 à 0 dans une partie extrêmement contestée et excitante. La partie a été l'une des plus intéressantes vues cet hiver dans la capitale.
Lundi soir, les Montagnards viennent pour contrer le National à l'Arena Mont-Royal. Ce sera sûrement là une toute mouvementée et entraînante. Les visiteurs viennent d'ajouter à leur prestige et non pour le diminuer. Le National aura là un rude adversaire.
Les officiels de la Ligue de l'Est du Canada ont aussi annoncé que la toute Trois-Rivières-National, qui devait avoir lieu jeudi dernier, sera reprise jeudi prochain, le 28 février. Comme on s'en rappelle, cette toute fut remise pour permettre aux clubs Canadien et Ottawa de jouer leur partie.

Hockey à St-Eustache
St-Eustache, 21 (D.N.C.) — L'Excelsior, (Côte-des-Neiges), a rendu visite au St-Eustache. Son équipe se composait de très forts joueurs: Jean Sauvé, Paquette, Singher et autres. Sauvé maniait le bâton durement. Il faut espérer qu'il jouera sa partie dimanche prochain, sans être dérangé, puisqu'il figure sur l'équipe Le Régiment de Joliette, qui jouera à St-Eustache le 24 courant.

Course de chiens
Québec, 23. — Earl Brydges, de Le Pas, Manitoba, conduisant l'attelage de l'Ontario Paper Co., a remporté la deuxième course du derby de chiens. Il a aussi gagné la première, avant-hier. Il est fort probable, par conséquent, qu'il

rieux à Saint-Eustache. Si l'Excelsior tient à écraser le St-Eustache il aurait pu continuer la partie dimanche dernier et ne pas insister pour que la joute ne fût pas détalée.

COMMERCE ET FINANCE

(Suite de la dixième page.)

(Suite de la dixième page.)

Fesse	27s
Flet	53s
Longe	27s
Epaule	20s
Lard salé	25s
Lard gras	25s
Côtelettes	30s
Tête	7s
Jambon, 10 à 13 livres	28s
Jambon entier	28s
Jambon Pique-nique	20s
Pile	28s
Demi jambon, jarret	34s
Boul rond	34s
Jambon "Cottage Roll"	28s
Jambon en tranches	40s
Bacon tranché	40s

LE MARCHÉ DU POISSON

Doré gelé	13s
Morue fraîche	10s
Brochets ronds, gelé	9 et 10s
Haddock fumé	12s
Filet de haddock	16s
Saumon Colombie gelé, rouge	21s
Pale	12s
Crévettes	45s
Homards vivants	75s
Flétan gelé	24s
Pile	10s
Truite des lacs	22s
Truite du Pacifique	12s
Poisson blanc	18s
Maquereau	12s
Hareng	22s
Eperlan	22s

LES HUITRES

Huitres, le gallon	\$2.75
--------------------	--------

FRUITS

Oranges Sunkist	
la caisse	\$4 à \$5.25
Oranges amères, pour marmelade, (arrivages, le 20 fév.)	
la caisse	\$4.50
Citrons de Messine, caisse	\$3.00
Citrons de Californie	\$4.25
la caisse	\$4.25
Bananes, le régime	\$5.50 à \$6.00
Raisins Almeria, le baril, de \$9 à \$11	
Figues nouvelles, la livre	20 à 33s
Dattes nouvelles, boîtes de 70 lb	9s
la caisse	15s, 45s
Poires de Californie, caisse	\$5.50 et \$6.00
Pamplemousse Floride, caisse	\$4.75 et \$5.00
Fraises, la pinte	75s

POMMES

Reinettes grises no 1	\$8.00
Reinettes grises no 2	\$6.00
Greenings, no 1	\$6.00
Greenings, no 2	\$5.50
Baldwin, no 1	\$6.50
Baldwin, no 2	\$5.50
Kings, no 1	\$6.00
Kings, no 2	\$5.50
Spy No 1	\$7.50
Spy No 2	\$7.00

LEGUMES

Oignons espagnols, la caisse	\$5.50
La demi-caisse	\$2.75
Oignons rouges, 100 livres	\$2.75
Laitue iceberg, la caisse	\$4.50
Patates sucrées, la tonne	\$5.50
Céleri	
De Californie, 5 douz. 1/2 et 6 douz.	\$7.50
De Floride, le panier	\$3.50
Choux-fleurs, une douzaine	\$4.00
Atocas, 50 livres	\$5.50

Il y a des arrivages constants de fèves vertes, de fèves jaunes, d'aubergines, de laitue Boston, de radis, d'échalottes, de persil, de tomates, de piments rouges et verts, d'endives, d'épinards, de pois verts, de comcombres et de champignons. Les prix sont variables.

La Security Life Insurance Co.

La Security Life Insurance Company a tenu récemment son assemblée annuelle. C'est la première compagnie qui tente de s'établir au Canada, en vertu de la loi canadienne des assurances, avec des actions sans valeur au pair et en n'emettant que des polices ne participant pas aux profits.

Un bon nombre d'actions sont détenues à Montréal et dans la province de Québec. A la dernière assemblée, plusieurs directeurs de Montréal ont été ajoutés au conseil d'administration; un comité consultatif sera aussi créé à Montréal en même temps qu'un gérant provincial sera nommé.

Voici comment le conseil d'administration a été reconstitué: MM. W.W. Hiltz, président; Victor Morin et W.O. Taggart, vice-présidents; T.M. Birkett, J.F. Brown, sir Henry Pellatt, J.P. Laforte, B.F. Ackerman, J. Godbout, A. Gour, J.W. Russell, H.E. Charbonneau, Dr. St-Jacques, E. Massicotte et X.-A. Robichon, M. J.O. McCarthy, gérant général et M. K.C.O. Johnston, secrétaire.

Les nouvelles polices émises ou renouvelées au cours de l'année se totalisent à \$2,602,918; le total de l'assurance en vigueur est de \$7,697,028 au lieu de \$6,011,195 à la fin de 1922. Le revenu provenant des primes s'est chiffré à \$185,246 au lieu de \$139,664; le revenu en espèces a été de \$25,201 au lieu de \$15,693.

LETTRES DE FADETE

3ème et 4ème séries, 55c, franco 5ème série. . . . 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

AVIS LEGAUX

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.
No 3628.
Dame Georgianna Emard, veuve de Joseph Emard, en son vivant, hôtelier des et de district de Montréal, demanderesse, vs Louis Emard, de la ville de St-Pierre-aux-Liens, district de Montréal, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 104, 2ème avenue, en la ville de St-Pierre-aux-Liens, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir, vitrine, balance, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. LAURIE, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Fumez

"Le Tabac de Qualité"

PRINCE OF WALES



Paquet scellé 15c
(conserve le tabac en parfaite condition)
aussi en boîtes métalliques d'une 1/2 lb.

Manufacture par Imperial Tobacco Company of Canada Limited

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.

No 3629.
Légard Auto and Supply Co. Ltd., de Montréal, demanderesse, vs Paul Bailey, de même lieu, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 375, rue St-Jacques, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en une automobile Chevrolet et accessoires.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
R. BOBAILLE, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 16373.
Achille Fournier, demandeur, vs J.-Edouard Lemieux, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 138, rue Cadillac, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. GAUDRY, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 16373.
Achille Fournier, demandeur, vs J.-Edouard Lemieux, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 138, rue Cadillac, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. GAUDRY, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.

No 3630.
Reville Frères Trading Company, Limited, demanderesse, vs Lévesque, Rinfrel, Limited, défendeurs.
Le 4ème jour de mars 1924, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 387, rue St-Jacques, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, fixtures, dactylographes, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
S.-C. MARSON, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.

No 3631.
C.E. Thibault, demandeur, vs B.-I. Vineberg, défendeur.
Le 4ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 1918, rue Clark, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. BOURDEAU, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 20566.
Hallett Weinberg "Edgar Co. Ltd.", de Montréal, vs Daniel J. Bellen, dit Lobbier, et J. Leblanc, demandeurs, vs J. Leblanc, défendeur.
Le 4ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 260, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en mobilier, en vitrine, miroir, chapeau, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. LAURIE, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 20566.
Reville Frères Trading Company, demanderesse, vs François Paré, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 260, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en mobilier, en vitrine, miroir, chapeau, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. LAURIE, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Montréal.

No 3632.
Dame M.-B. Bastien, demanderesse, vs J.-B. Bastien, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 282, rue Rivard, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Ovila DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3633.
Norman Realty Co. Ltd., demanderesse, vs H. Canby, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 282, rue Rivard, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
Ovila DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.

No 3634.
Floyd Esbin Co. Ltd., demanderesse, débiteurs-salés, vs Esbin, Tube and Steel Products, Ltd., défenderesse, créanciers-salés.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la demanderesse débiteurs-salés, chambre 724, édifice Canada Centre, carré Phillips, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. GAUDRY, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Terrebonne.

No 3635.
Gédon Fournier, demandeur, vs Harry Solomon, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 83, rue St-Vincent, ouest, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. GAUDRY, H.C.S.
Montréal, 22 février 1924.

Province de Québec, COUR SUPERIEURE District de Terrebonne.

No 3636.
Gédon Fournier, demandeur, vs Harry Solomon, défendeur.
Le 3ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 83, rue St-Vincent, ouest, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. GAUDRY, H.C.S.

